Commissaire divisionnaire
DANIELLE THIÉRY
Avec la collaboration de
CHRISTOPHE MOLMY, CHEF DE LA BRI

BRI
HISTOIRE D'UNE UNITÉ D'ÉLITE

Mareuil Éditions

Sommaire

1. Couverture
2. Titre
3. Chez Mareuil Éditions
4. Copyright
5. Préface de Christophe Molmy
6. Première partie - AUJOURD'HUI, LA BRI
    1. I - Les gardiens du temple
    2. II - 13 novembre 2015
        1. L'Assaut
    3. III - Vincennes ou la fin des illusions
        1. Réparer les vivants
        2. Polémique, vous avez dit polémique ? Quelle polémique ?
    4. IV - La prise de conscience
        1. Vu de l'étranger
        2. Une nouvelle organisation et de nouveaux moyens
        3. Formation et entraînement
        4. Deux millions et demi d'euros !
        5. Le blindé historique de l'Antigang n'est plus seul
7. Seconde partie - RETOUR VERS LE PASSÉ OU LA NAISSANCE D'UN MYTHE
    1. V - Un jeune commissaire qui renverse tout
    2. VI - Les premières affaires
        1. « Flag » à Genève, « déj » à France-Soir
        2. Opération Marignan
    3. VII - Les grandes heures
        1. Les beaux mecs
        2. Les temps changent
    4. VIII - Le gang des postiches
        1. Les mauvais moments
        2. Deuxième couche…
        3. Cent cinq millions de francs envolés !
        4. Les sœurs ennemies

5. IX - La BAC (brigade anti-commando)
    1. Le baroud d’honneur d’un vieux soldat
    2. Prise d’otages à deux pas de l’Élysée…
6. X - Le kidnapping
    1. Un cas d’école
    2. Le kidnapping aujourd’hui
    3. La Villette, dernière station avant autoroute
    4. Par le « fil » du mobile
    5. Le beau plan de l’architecte
    6. Une folie meurtrière
    7. Un savoir-faire internationalement reconnu
7. XI - Le nouveau banditisme
    1. Violence et anarchie
    2. Comme dans un film !
    3. La cité, territoire interdit
    4. Fast and Furious
8. XII - La BRI au jour le jour
    1. Dans les buissons, à cinq mètres du tueur
    2. La vie de famille…
    3. De l’ordre de la passion
    4. Le danger…
    5. La mort…
    6. L’amitié, le clan
    7. La BRI, un métier d’homme…
8. Conclusion
9. Bibliographie
10. Cahier photos

Pagination de l’édition papier

1. 1
2. 2
3. 9
4. 10
5. 11
6. 13
7. 15
8. 16
9. 17
10. 18
11. 19
12. 20
13. 21
14. 22
15. 23
16. 24
17. 25
18. 26
19. 27
20. 28
21. 29
22. 30
23. 31
24. 32
25. 33
26. 34
27. 35
28. 37
29. 38
30. 39
31. 40
32. 41

33. 42
34. 43
35. 44
36. 45
37. 46
38. 47
39. 48
40. 49
41. 50
42. 51
43. 52
44. 53
45. 54
46. 55
47. 56
48. 57
49. 58
50. 59
51. 60
52. 61
53. 62
54. 63
55. 65
56. 66
57. 67
58. 68
59. 69
60. 70
61. 71
62. 72
63. 73
64. 74
65. 75
66. 76
67. 77
68. 78

69. 79
70. 80
71. 81
72. 82
73. 83
74. 84
75. 85
76. 86
77. 87
78. 88
79. 89
80. 90
81. 91
82. 92
83. 93
84. 94
85. 95
86. 96
87. 97
88. 99
89. 100
90. 101
91. 102
92. 103
93. 104
94. 105
95. 106
96. 107
97. 108
98. 109
99. 110
100. 111
101. 112
102. 113
103. 114
104. 115

105. 116
106. 117
107. 118
108. 119
109. 120
110. 121
111. 123
112. 124
113. 125
114. 126
115. 127
116. 128
117. 129
118. 130
119. 131
120. 132
121. 133
122. 134
123. 135
124. 137
125. 138
126. 139
127. 140
128. 141
129. 142
130. 143
131. 144
132. 145
133. 146
134. 147
135. 148
136. 149
137. 150
138. 151
139. 152
140. 153

141. 154
142. 155
143. 156
144. 157
145. 158
146. 159
147. 161
148. 162
149. 163
150. 164
151. 165
152. 166
153. 167
154. 168
155. 169
156. 170
157. 171
158. 172
159. 173
160. 174
161. 175
162. 176
163. 177
164. 178
165. 179
166. 180
167. 181
168. 182
169. 183
170. 184
171. 185
172. 186
173. 187
174. 188
175. 189
176. 190

177. 191
178. 192
179. 193
180. 194
181. 195
182. 196
183. 197

Guide

1. Couverture
2. Page de titre
3. Début du contenu
4. Bibliographie

Danielle Thiéry
avec la collaboration de
Christophe Molmy
et la participation de
Franck Hériot et Christophe Thoreau

BRI
Histoire d'une unité d'élite

Mareuil
Éditions

Chez Mareuil Éditions :

Histoire du 36 Quai des Orfèvres, Claude Cancès, 2015.
Dans le secret de l'action, Jean-Louis Fiamenghi, Franck Hériot, 2016.
Le Souffleur. Dans l'ombre des négociateurs du Raid, Danielle Thiéry et Christophe Baroche, 2016.
Commissaire à la Crim', Claude Cancès, 2017.
James Bond n'existe pas. Mémoires d'un officier traitant, François Waroux, 2017.
Histoire du 36 illustrée, Charles Diaz et Claude Cancès, 2017.
Patron du Raid, Jean-Michel Fauvergue et Caroline de Juglart, 2017.
Le Raid, comment manager une unité d'élite, Jean-Michel Fauvergue, 2018.
Mémoires de Rossignol. Ex-inspecteur principal de la sûreté, présentés par Charlez Diaz, 2018.
Mon témoignage sur l'affaire Pierre Conty, Henri Klinz, 2018.
Les gorilles de la République, Gilles Furigo, 2018.
Ces grands flics qui ont fait le 36, Charles Diaz et Claude Cances, 2018.

Ce livre a été publié en mai 2011 aux Éditions Jacob-Duvernet.
Nous en proposons ici une réédition actualisée.

Tous droits réservés. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit est interdite sans l'autorisation écrite de l'éditeur.

Pour vous tenir informé des prochaines publications de Mareuil Éditions, rendez-vous sur : www.mareuil-editions.com

© MAREUIL ÉDITIONS – 2018

9782372541107

Ce document numérique a été réalisé par Nord Compo.

À tous les policiers de la BRI et d'ailleurs

Préface de Christophe Molmy

Le 02 novembre 1979, je n'avais que dix ans lorsque la BRI et l'OCRB mettaient fin à la cavale de Jacques Mesrine porte de Clignancourt. Ma grand-mère maternelle n'habitait qu'à une centaine de mètres de l'endroit et même si je n'étais pas chez elle ce jour-là, l'évènement m'a suffisamment marqué pour que je m'en souvienne encore.

À la maison, mon père lisait Borniche, regardait Robert Broussard à la télévision et ses exploits animaient les repas de famille. Avec le recul, je pense que c'est ça, avec l'influence du cinéma, qui a forgé mes rêves. Toujours est-il qu'un jour, sans prévenir, les jeux d'enfants sont devenus une vocation. Sans y être préparé, ni encouragé, j'ai grandi dans l'espoir de ressembler à ces grands flics, de vivre les mêmes aventures et, tout naturellement, d'intégrer un jour un service aussi prestigieux que la BRI.

Après le concours d'entrée à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, le reste n'a été, comme souvent dans la vie, qu'un concours de circonstances. Très vite, j'ai eu la chance de commencer ma carrière au sein de la BRI de Marseille, puis à l'OCRB. J'y ai connu des moments formidables, des affaires extraordinaires mais, finalement, il me semble que toutes ces années n'ont été qu'un prélude avant de pouvoir rejoindre l'Antigang.

Ce service n’a aucun équivalent.

Éponyme de toutes les autres brigades qui ont essaimé au sein de la DCPJ et qui se cantonnent à la lutte contre le grand banditisme, la BRI de Paris a également été historiquement la première unité d’intervention en France, et ce dès après les attentats de Munich en 1972.

Depuis, elle n’a cessé d’évoluer, mais tout en préservant ses deux missions : son activité judiciaire et l’intervention. Car c’est avant tout sa polyvalence qui fait sa force.

Pour comprendre cette unité, il faut se rappeler son histoire.

La lutte contre le terrorisme n’a pas débuté en 2015. Il y a tout juste quarante ans, le service devait déjà gérer une prise d’otages à l’ambassade d’Irak et dès le début des années quatre-vingt, les membres de la BRI devaient faire face aux membres d’Action Directe. Quant à sa mission judiciaire, la mémoire du service est jalonnée d’affaires aussi prestigieuses que médiatiques, tels que des flags de braquages comme celui de Champs-sur-Marne, ou des affaires d’enlèvements aussi retentissantes que celle du baron Empain ou du banquier Mallet.

Évidemment, la récente vague d’attentats qui a frappé la France a obligé la BRI à faire peau neuve une nouvelle fois. En peu de temps, elle a doublé ses effectifs, s’est réorganisée, mais en s’efforçant de ne pas perdre son âme. Plus forte, elle peut ainsi désormais mener de front ses deux missions, sans devoir faire de choix tactique, capable en permanence de faire face à une crise majeure tout en traitant une affaire judiciaire d’ampleur.

Dans quelques jours, la BRI abandonnera définitivement ses bureaux au dernier étage du 36. Malgré le déménagement récent du reste de la police judiciaire parisienne aux Batignolles, notre brigade demeurera au quai des

Orfèvres, mais au prix d'une nouvelle implantation, plus fonctionnelle, dans les anciens locaux du Service régional de documentation criminelle.

Avant de quitter ces murs légendaires, juste avant les congés d'été, les anciens du service sont revenus pour boire un verre avec les plus jeunes recrues. Sans publicité, dans l'intimité, beaucoup de nos aînés sont ainsi passés pour revoir une dernière fois les bureaux dans lesquels ils avaient servi une grande partie de leur carrière. La plupart étaient présents et, dans les yeux de certains d'entre eux, j'ai surpris une émotion qui trahissait le profond attachement qu'ils ont encore pour la brigade.

Auprès de Michel Faury, Robert Broussard, Jean-Louis Fiamenghi, Frédéric Péchenard, René-Georges Querry et tant d'autres, nous avons reparlé des grandes heures du service. Un moment fort, empreint de souvenirs et de nostalgie. Parmi ces aînés, dont certains sont, avec les années, devenus des amis, je me suis senti fier d'être le chef de cette unité, aussi ancrée dans le passé qu'elle est tournée vers l'avenir.

Grâce à notre collègue, Danielle Thiéry, cet ouvrage actualisé permettra sans doute de rétablir certaines vérités sur les jours sombres qui nous ont endeuillés en 2015. Mais mon souhait est surtout qu'il puisse mettre à l'honneur, autant qu'ils le méritent, ces hommes qui, à l'Hyper Cacher comme au Bataclan, n'ont pas hésité à mettre leur vie en danger pour sauver celles d'otages dont ils ignoraient tout.

C'est sûrement ça qui, en définitive, motive les hommes et les femmes qui décident de devenir policiers : une forme d'abnégation et de courage qui domine à la BRI.

Christophe Molmy,
Chef de la BRI

Première partie

Aujourd’hui, la BRI

I

Les gardiens du temple

Un choc. Il n’y a pas d’autre mot. Il vous cueille comme une gifle quand, après avoir gravi les dernières marches de cet escalier mythique, vous débouchez dans ces couloirs déserts et ces enfilades de portes entrebâillées laissant deviner des bureaux abandonnés. Ici, des sièges entassés dans un coin, là des armoires éventrées, des bibliothèques aux étagères de guingois colonisées par la poussière. Et puis le silence. Ce silence que les bruits étouffés venus du dehors rendent encore plus pesant…

Le cœur du « 36 » a cessé de battre. Le Quai des Orfèvres n’est plus.

Arrivée au premier étage où la lumière hésite à pénétrer malgré le soleil de printemps, je ne peux m’empêcher de jeter un regard – peut-être le dernier – sur les marches qui refluent vers le rez-de-chaussée, comme si elles s’enfonçaient dans le néant, refusaient d’accepter le présent. Ces marches recouvertes d’un lino noir lustré par le temps, foulées pendant plus d’un siècle par des criminels menottés, tête basse ou tête haute, tueurs repentis ou voyous triomphants, des plus anonymes aux plus fameux dont les noms appartiennent à l’Histoire. Certains y brillent telles des étoiles pour former une sorte de constellation du mal : Landru, Bonnot, Petiot, Violette Nozière et autres Pierrot le Fou, René la Canne ou Mesrine, ou encore ces tueurs en série – chacun avec sa spécialité macabre – que furent

Thierry Paulin, Mamadou Traoré ou Guy Georges… J'en oublie, bien sûr. Ils sont si nombreux qu'ils pourraient emplir des chapitres entiers de l'*Encyclopædia Universalis* ! Mais cette légion crapuleuse ne va pas sans son cortège de flics, limiers, chasseurs infatigables, qui ont extirpé de l'ombre ces effigies du crime pour mieux les confondre. Ce sont eux qui ont écrit les pages les plus éclatantes de ce lieu aujourd'hui rendu aux courants d'air. Curieusement – par la force de l'imaginaire et le talent d'un écrivain – le plus fameux de ces fantômes est un personnage créé de toutes pièces et dont les moins avertis croient encore trouver le bureau au troisième étage du 36, là où se trouvait « jadis » la brigade criminelle, la Crim'. Ainsi, Jules Maigret, son éternelle bouffarde pincée entre les lèvres – inspiré à Simenon par le commissaire Guillaume, figure bien réelle du Quai des Orfèvres – continuera-t-il de nourrir le mythe en menant des interrogatoires autour d'un jambon-beurre et d'une cannette de bière.

Je n'ai pas pu m'empêcher de faire un crochet par ce bureau, le 315, dont les fenêtres s'ouvrent sur la Seine. Une autre gifle. Une moquette élimée, ridée comme une vieille peau, presque recroquevillée sur elle-même, un plafond qui se lézarde par endroits et des murs crasseux. Ne subsiste que l'antique coffre-fort tout droit sorti d'un album de Lucky Luke où ont dormi durant des décennies quelques dossiers sensibles ou secrets. Combien d'aveux recueillis ici-même par les patrons de la Crim' ? Combien de face-à-face mémorables accompagnés de pleurs, de cris ou de chuchotements ?

Oui, un choc. Le Quai des Orfèvres, ce 36 de légende, désaffecté, délaissé pour des bâtiments flambant neufs du quartier des Batignolles dans le XVII^{e} arrondissement de Paris, et que l'on surnomme désormais « Le Bastion », comme s'il s'agissait déjà d'une forteresse inexpugnable. Mais il lui reste à écrire sa propre histoire, en digne héritier de son glorieux ancêtre.

J'abandonne le 315, un peu sonnée encore. J'ai rendez-vous avec le patron de la BRI, Christophe Molmy, un étage plus haut, sous les combles,

tout au bout d’autres couloirs désolés, d’autres pièces vides…

L’Antigang est la seule brigade centrale, la seule unité de la PJ parisienne encore présente dans les murs. Les attentats de 2015, plus particulièrement celui du Bataclan, ont rebattu les cartes. En restant au cœur de Paris, la BRI peut intervenir dans n’importe quel point de la capitale plus rapidement que si elle s’était installée au Bastion, un quartier excentré, en lisière du périphérique.

En septembre 2018, les hommes de l’Antigang ont quitté les soupentes du 36 pour s’installer au rez-de-chaussée et peuvent plus que jamais s’afficher comme les gardiens du temple…

La première édition de cet ouvrage, l’histoire de la BRI, date de 2011. Six ans, déjà, à l’heure où j’écris ces lignes. Une éternité ! Que d’eau a coulé sous le pont Neuf… Le Quai des Orfèvres était encore une ruche. Le patron de la BRI s’appelait Michel Faury. Aujourd’hui, celui-ci dirige la Crim’ après un crochet de trois ans à la tête du SDPJ des Hauts-de-Seine. Il a eu la redoutable mission de vider le bureau de Maigret et d’installer ses limiers sous les faux plafonds du Bastion. Six ans. On ne parlait pas encore de Daesh mais on subodorait un nouveau tempo terroriste après la virée sanglante de Mohammed Merah, à Toulouse. Nos services de renseignement étaient en surchauffe. La vague n’allait plus tarder à déferler. Elle allait emporter nos dernières illusions, nous rappeler à la réalité d’un monde qui ne tourne pas rond. Bientôt, les groupes d’intervention, qu’il s’agisse du RAID, de la BRI ou du GIGN, allaient devoir réviser leur doctrine, ne plus avoir qu’une obsession face aux fous de Dieu : frapper vite, aussi vite que possible, frapper fort pour sauver des vies, celles des otages. Le temps n’était plus aux forcenés qu’un négociateur parvenait tant bien que mal à raisonner.

L’Antigang s’est donc, elle aussi, adaptée à la nouvelle donne, mais sans renier ses origines, ces fondamentaux qui l’ont portée sur les fonts baptismaux et qui en ont fait une unité à part : la recherche et l’intervention,

ce travail d’enquête, de filoches, d’écoutes et de surveillance sans lequel il n’y aurait pas de bonne police judiciaire. L’Antigang d’autrefois n’est pas morte, celle du temps où les couloirs du 36 bruissaient encore, celle de Le Mouël et Broussard, du gang des postiches et de Mesrine. Entre deux colonnes d’assaut, elle ne cesse de traquer les voyous, continue inlassablement à faire tomber braqueurs, trafiquants et ravisseurs. Parce que c’est son ADN.

C’est toute cette histoire d’une richesse rare, émaillée d’innombrables faits d’armes que raconte ce livre, des origines à nos jours…

II

13 novembre 2015

C’est une date que personne n’oubliera, *a fortiori* ceux qui ont survécu à cette boucherie inutile et les hommes de la BRI venus les arracher à leurs bourreaux.

« L’attaque du Bataclan intervient alors que nous venons de vivre une semaine très chargée du point de vue judicaire, se souvient Christophe Molmy. Une affaire d’enlèvement avec demande de rançon en soutien à la PJ de Seine-Saint-Denis, le SDPJ 93. Un homme avait été séquestré pendant plusieurs jours. L’affaire avait traîné. Les négociateurs étaient auprès de la famille et plusieurs occasions de remise de rançon avaient échoué. Finalement, dans la nuit du mercredi au jeudi 12 novembre, nous avions provoqué une rencontre. Il y avait eu plusieurs interpellations dans un climat très tendu puisque les malfaiteurs avaient foncé sur les collègues qui avaient dû ouvrir le feu pour les interpeller. Cette affaire nous avait mobilisés pendant plusieurs jours, jour et nuit. Les hommes étaient fatigués et, légitimement, comme tout le monde, le vendredi soir arrivant, nous avions décompressé dans la perspective d’un week-end de repos bien mérité. Nous étions donc, pour la plupart, chez nous. »

Assis à son bureau au-dessus duquel trône un blason XXL de la brigade antigang – une gargouille noire de profil, fixant d’un œil rouge incandescent

les initiales de la BRI en bleu, blanc et rouge –, le commissaire divisionnaire Molmy s'exprime sans hausser la voix, à aucun moment. Il mesure chacun de ses mots d'un ton ferme, tout en rassemblant ses souvenirs qui semblent intacts.

Christophe Molmy n'est pas un pur produit de la PP, ainsi que l'ont souvent été les patrons du 36. Là aussi, les temps changent. Marié et père de deux garçons – on n'en saura pas plus pour des raisons évidentes de sécurité – le chef de la BRI, à l'aube de la cinquantaine, dit n'avoir choisi ce métier « que » pour le banditisme. Son passage au commissariat de Villejuif, dans le Val-de-Marne, après sa sortie de l'école de police de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, sera de courte durée.

« Je n'ai aucun mépris pour les collègues qui bossent en commissariat, s'explique-t-il comme s'il voulait mettre les points sur les I. Ils font un job difficile. Mais, moi, j'aime chasser. Ça me porte. Il faut que je remonte une piste, que je bute, que je doute, que je cherche. »

Pas étonnant qu'on le retrouve deux ans plus tard dans les couloirs de l'Évêché, jeune recrue de la BRI marseillaise. Marseille dont il dresse un portrait à faire pâlir le Chicago d'Al Capone :

« Tout est dingue là-bas. Le milieu est infiltré partout. Il y a les Corses, les Niçois, la dope. On dirait que même la ville a été dessinée pour le banditisme ! »

Braquages, *go fast*, filoches et prises d'otages vont devenir son quotidien. Il en avait rêvé. Le voilà dans le dur. Autant dire que son passage sur la Canebière va être formateur.

Il n'y a pas de grand flic sans un grand voyou, sans un « beau mec » comme on dit dans le jargon de la PJ. Pas de grand flic sans un morceau de bravoure, une légende qui vous colle aux basques jusqu'à la fin de votre carrière. Le divisionnaire Molmy ne déroge pas à la règle. Son nom, qu'il le veuille ou non, reste associé à celui d'Antonio Ferrara, braqueur de banques et de fourgons blindés, surnommé « le roi de la belle » depuis son évasion

spectaculaire de la prison de Fresnes. Christophe Molmy l'a arrêté à deux reprises. C'est la seconde qui a forgé la légende.

10 juillet 2003. À l'époque, le commissaire Molmy vient de quitter la BRI de Marseille pour l'Office central pour la répression du banditisme (OCRB), installé à Nanterre. Il enquête sur l'évadé de Fresnes, le suit à la trace. Ferrara est finalement repéré dans un café, à Bercy. Quand Christophe Molmy entre dans le troquet, le bel Antonio – un autre de ses surnoms – tente de dégainer son Tokarev. Mais le futur patron de la BRI est plus rapide. Avec ses poings. Deux directs si violents que Christophe Molmy se brise la main ! Placé en garde à vue à Nanterre, Ferrara, comme à son habitude, fait le spectacle et dédicace le plâtre du commissaire : « sans rancune » écrit-il.

Ferrara est beau joueur. Il a perdu. Il s'incline. C'est ce qui plaît à Christophe Molmy. Lors du procès, il reconnaîtra être capable de « ressentir du respect pour celui qui joue, qui perd, mais qui s'avance dignement devant le tribunal alors qu'il sait qu'il va prendre vingt ans. » Ce qui ne l'empêche pas de s'interroger sur ce qui peut pousser un homme à envoyer une rafale de kalachnikov sur des convoyeurs de fonds tout en étant un bon père de famille.

Aujourd'hui auxiliaire coiffeur et bibliothécaire dans la centrale où il est détenu, le roi de la belle devra encore attendre au moins sept ans avant de bénéficier d'une permission de sortie.

13 novembre 2015. Le week-end de repos tant attendu, on le sait, n'aura pas lieu.

« On a été appelés vers 21 h 30, se souvient le patron de la BRI. Certains étaient devant le match France-Allemagne qui se jouait au stade de France. Moi, j'étais en famille… Entre le moment où on est activés et le moment où on arrive sur place, il s'écoule une demi-heure, maximum. »

Ce qui est en train de se dérouler – sans que quiconque puisse évidemment en connaître le dénouement – est une demi-surprise pour les

policiers. Dès la fin 2014, les services de renseignement, notamment les militaires avec lesquels le dialogue passe plutôt bien, avaient fortement alerté tous les services, et plus particulièrement les groupes d'intervention, sur des risques d'attentats.

« On sentait les coups venir, dit Christophe Molmy. On avait donc décidé de créer la force d'intervention rapide (FIR). Il s'agit d'une unité de première alerte qui peut partir du 36, mais dont chaque membre doit rentrer chez lui avec tout l'équipement, de façon à ne pas être obligé de repasser au service et de pouvoir converger immédiatement vers le lieu de crise.

« Je suis prévenu très tôt par le réseau de la préfecture de police puisque nos collègues de la Direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne (DSPAP) sont en rapport avec nous. Nous avons aussi des *dépiégeurs* d'assaut qui sont en rapport avec les démineurs du labo central, ce qui fait que je suis averti quelques minutes après la première explosion au Stade de France, le temps que l'info se répercute. »

Une explosion, cela peut être une bouteille de gaz dans une baraque à frites ou tout un tas d'autres choses. Pas forcément une bombe. À ce moment-là, les hommes de la BRI ne ressentent pas de stress particulier, d'autant que le Stade de France est dans le département de Seine-Saint-Denis, le 93, sous la responsabilité du RAID. La BRI n'a donc pas lieu d'y intervenir, sauf si le RAID est débordé. Aucune raison de se mettre en alerte, ce qui n'empêche pas de rester vigilant. Cependant, la situation va brusquement évoluer quand intervient la seconde explosion au Stade de France.

« On comprend qu'il ne s'agit pas d'un accident, explique le patron de l'Antigang. D'ailleurs, à ce moment-là, toute proportion gardée, je pense au 11 septembre : un avion dans une tour, cela peut être un accident. Deux avions, c'est une attaque… Je n'ai donc plus aucun doute. Il s'agit bien d'attentats. Mais, je le répète, ce qui se passe à Saint-Denis est du ressort du RAID. Et n'étant pas encore avisés des fusillades dans Paris, nous

attendons. Finalement, c'est un journaliste qui me prévient que des coups de feu ont été entendus dans un quartier de la capitale. Il me demande si je suis au courant… »

Il est précisément 21 h 40. Le temps n'est plus aux questions. Christophe Molmy active immédiatement la force d'intervention rapide et appelle son adjoint, Georges Salinas, afin qu'il rejoigne le quai des Orfèvres au plus vite et déclenche le H + 30, autrement dit la seconde équipe, plus lourdement outillée, prête à rejoindre la FIR à la tête de laquelle se trouve le patron de la BRI.

Ce soir-là, Georges Salinas n'est pas à Paris. Il se trouve à une soixantaine de kilomètres de la capitale, devant la télévision, en train de suivre le match France-Allemagne :

« J'ai commencé à recevoir des messages. D'abord ceux des artificiers et des *dépiégeurs* d'assaut qui partaient à Saint-Denis où venait de se produire la première explosion. Sur le moment, je n'ai pas trop bougé, pensant qu'il pouvait s'agir d'une bonbonne de gaz dans une baraque à frites. Puis il y a eu un autre SMS concernant une seconde explosion. Puis encore un autre provenant cette fois du cabinet du préfet qui me prévenait des fusillades contre des terrasses de cafés, dans les X^{e} et XI^{e} arrondissements. J'avais déjà eu Christophe une première fois au téléphone. À la seconde, on avait compris qu'il fallait y aller. J'ai mis vingt-trois minutes pour parcourir les 62 km me séparant du 36 où j'ai récupéré tous les effectifs qui n'avaient pas été engagés ! »

Georges Salinas est un homme précieux. Son expérience à l'Antigang n'a pas d'égal. Il est le plus ancien de l'unité où il est arrivé en 1987, en tant qu'inspecteur. Il y restera pendant seize ans, avant d'aller décrocher ses galons de commissaire à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or. Il sera de retour à la BRI en 2012, nommé numéro deux aux côtés de Michel Faury.

À 21 h 50, les hommes de la BRI sont regroupés au 36. L'arme au pied. Et attendent. L'état-major de la PJ ne sait pas encore exactement où les envoyer. Rappelons qu'il y a eu huit attentats en trente-trois minutes ! Les bruits, les rumeurs, des informations difficiles à vérifier, arrivent de partout et nulle part. Il est donc difficile de localiser précisément les lieux où se sont produits les attentats. Agir trop vite reviendrait à disperser inutilement ses forces, à faire le jeu des terroristes. En attendant de recevoir un ordre clair, de rejoindre le point de crise, les hommes de la FIR s'équipent de matériel supplémentaire, mais sans s'alourdir inutilement. En effet, la FIR n'emporte d'habitude que du matériel léger, en évitant, par exemple, de s'encombrer de boucliers.

Chacun a le sentiment qu'une éternité s'écoule alors que le temps presse. Mais chacun sait aussi que la FIR peut se déplacer très vite et atteindre n'importe quel point de la capitale en une quinzaine de minutes. De plus, c'est la nuit. Les rues sont vides ou presque.

Dans le flot d'informations qui remontent au Quai des Orfèvres, il y en a une qui retient plus spécialement l'attention du chef de la BRI : d'après les démineurs du labo, les policiers risquent de se retrouver face à des kamikazes harnachés de ceintures explosives, et probablement armés de kalachnikovs.

Vingt-deux heures. L'ordre tombe enfin : la FIR est envoyée sur l'un des lieux où s'est déroulée une fusillade, en l'occurrence l'une des terrasses de café, rue de Charonne. À peine cinq minutes viennent de s'écouler quand le directeur de la PJ ordonne à Christophe Molmy de se rediriger vers le Bataclan. La BRI y arrive dix minutes plus tard, à 22 h 15. Au même moment, Georges Salinas s'apprête à quitter le quai des Orfèvres.

« C'est à moi qu'il revenait de prendre tout le matériel lourd, explique-t-il, blindés, matériel d'effraction et de protection, etc. Puis Christophe m'a dit de le rejoindre au Bataclan. »

Sur place, les policiers de la DSPAP ont déjà mis en place un périmètre de sécurité. Ceux de la BAC nuit expliquent au patron de la BRI qu'ils sont arrivés très peu de temps avant lui et qu'ils ont dû affronter l'un des terroristes quand ils se sont présentés à l'entrée de la salle de spectacle. Un homme est venu vers eux en hurlant. Il les a menacés et leur a tiré dessus. Les policiers ont eu le réflexe de riposter et l'ont blessé. L'homme s'est écroulé et s'est fait immédiatement exploser en touchant le sol. Heureusement, le blast est allé vers le haut. Si l'homme était resté debout, le blast aurait arrosé tout le périmètre, devant et sur les côtés… Aucun des hommes de la BAC n'a été blessé.

« Ils sont intervenus à deux avec un courage remarquable, tient à préciser le commissaire Molmy. Ils ont fait quelque chose d'extraordinaire. En tuant le premier terroriste, ils ont fait cesser les meurtres. »

Il faut préciser que les policiers de la BAC nuit font partie du dispositif de la BRI en cas d'attentats, et qu'ils s'entraînent régulièrement pour affronter ce type de situation. Mais ils n'ont pas pour mission de pénétrer dans un bâtiment. Ils ont pour consigne de rester à l'entrée et de sécuriser le périmètre, sauf bien sûr dans le cas d'une tuerie en cours.

À l'intérieur du Bataclan, le silence règne. Pas un bruit. Pas un indice sur la présence ou l'absence des terroristes. Impossible de dire s'ils sont partis ou s'ils sont encore là, retranchés quelque part dans le bâtiment.

L’Assaut

Le chef de l’Antigang ne met pas longtemps à mesurer la difficulté de l’intervention de son groupe. Jamais, ni lui ni ses hommes, même les plus anciens, les plus aguerris, n’ont eu à faire face à une telle situation. Ni d’ailleurs aucun autre groupe d’intervention français, qu’il s’agisse du RAID ou du GIGN. La situation est exceptionnelle.

« La première chose que je comprends, énonce Christophe Molmy, la première leçon qu’on tire du Bataclan, c’est que le but de notre mission est de neutraliser les terroristes, pas de porter secours aux blessés, aussi dur que cela puisse paraître. On n’est pas pompiers. Or, les pompiers ne peuvent pas pénétrer dans un lieu comme celui-là. Même s’ils l’avaient voulu, je ne les y aurais pas autorisés.

« Lorsqu’on entre dans la salle, il y a des centaines de personnes couchées au sol. Impossible de dire combien de morts ou de blessés. Nous mettons pourtant peu de temps à comprendre que beaucoup de gens sont valides mais que, effrayés par les tirs et les menaces, ils n’osent plus bouger. La première chose à faire est donc de prendre en charge le rez-de-chaussée de cette salle de spectacle qui représente une difficulté tactique avec, de part et d’autre, la présence de balcons depuis lesquels on peut nous tirer dessus à tout moment.

« Mes hommes, qui ont tous une formation médicale et un équipement d'urgence, prodiguent des premiers soins. Ce sont des scènes de guerre.

« Mais notre première tâche a d'abord consisté à sécuriser le périmètre. Sous le commandement d'un officier, la colonne progresse avec un *dépiégeur* d'assaut, très lentement. À chaque fois qu'une personne se lève ou vient vers nous, on l'arrête et on lui demande de nous montrer ses mains, de lever son tee-shirt. Il faut vérifier que ce n'est pas un terroriste qui se fait passer pour un otage.

« Ensuite, et seulement ensuite, nous avons demandé aux personnes valides de sortir avant de faire pénétrer des policiers avec des civières pour évacuer les blessés. Des civières, il n'y en avait pas assez et nos collègues ont eu la présence d'esprit d'utiliser des barrières métalliques. Malheureusement, les morts sont restés sur place. Il n'y avait plus rien à faire dans l'immédiat.

« On a mis presque une demi-heure pour vider le rez-de-chaussée, secteur par secteur. Dès qu'on ouvrait une porte, on découvrait quinze personnes tassées derrière, il en sortait des faux plafonds, de sous les tables, il y en avait partout…

« Ensuite, il s'agissait de monter à l'étage, sans savoir ce que nous allions y trouver. Il était alors 22 h 45 environ. Le RAID nous a rejoints, je lui demande de prendre position près de la scène qui a déjà été sécurisée. Nous devons être une centaine d'opérateurs en tout au Bataclan, dont une vingtaine qui composent les PC, mettent en place la bulle tactique (environnement wi-fi, vidéo, gestion des communications 4G) et des négociateurs. Les officiers organisent deux colonnes BRI de vingt hommes, pour aller à l'étage, de chaque côté du couloir.

« Là aussi cela prend du temps parce qu'il y a énormément de personnes cachées un peu partout.

Alors que l'évacuation s'achève, l'équipe dite H + 30, dirigée par Georges Salinas, arrive à son tour sur les lieux. Entre le moment où il a

quitté les environs de Paris et celui où il est arrivé au Bataclan, il ne s'est pas écoulé plus d'une cinquantaine de minutes.

« Tout de suite, je vois qu'il y a énormément de monde qui commence à sortir, enfin ceux qui sont valides, raconte le numéro deux de la BRI. Je n'ai pas eu besoin d'entrer dans le Bataclan pour comprendre que ça se passait mal puisqu'il y avait déjà des corps devant l'entrée. En passant, je demande aux collègues de la sécurité publique de mettre en place un couloir pour qu'on puisse fouiller les gens – un terroriste peut se cacher parmi eux –, puis je rejoins Christophe qui se trouve à l'intérieur, au premier étage, où il me décrit la situation. C'est en redescendant que je peux vraiment mesurer l'ampleur du drame. Tout ce sang, partout… Et tous ces morts – certains se tiennent encore la main –, tous ces blessés qui agonisent… En marchant, je suis attrapé par le bas du pantalon par une dame qui me demande de l'aide. Je lui prends la main et lui dis qu'on va s'occuper d'elle. Et il y a tous ces téléphones qui sonnent, qui n'en finissent pas de sonner, et que personne ne décrochera plus. Quand on les aura neutralisés, le silence sera presque plus insupportable…

« Mais je pense d'abord opérationnel. Pas le choix. Dans ce type d'action on ne peut pas se permettre d'être soi-même sidéré, au risque d'être condamné à l'inaction. Il n'y a pas d'autre solution que de fermer les écoutilles pour se concentrer sur son job, sur sa mission. Et ma mission, c'est de sortir les gens de ce bourbier, de mettre la main sur les terroristes et de les neutraliser.

« Une fois revenu à l'extérieur, je demande qu'on monte un PC opérationnel. Je fais pas mal d'allers-retours avant d'entendre à la radio qu'on a localisé les terroristes. Ils sont au premier étage. Je demande les plans du Bataclan. Je les aurai d'abord en version papier, en attendant les fichiers numériques… Le bon côté du numérique, c'est de pouvoir les transmettre rapidement aux colonnes d'assaut.

« On se partage le travail avec Christophe. Il est focalisé sur ce qui se passe en haut. Moi, je me concentre sur ce qui se passe en bas. On donnera l'assaut quand il n'y aura plus de blessés au rez-de-chaussée. Notre souci est de mener l'opération sans dommages collatéraux.

« Je transmets autant d'informations que possible au chef du RAID, Jean-Michel Fauvergue, et à son adjoint, Éric Heip, eux aussi arrivés rapidement sur les lieux. Je leur dis, par exemple, où sont situées certaines pièces, comme la cuisine qui se trouve au sous-sol, et leur décris le bas des escaliers qu'il faut tenir pendant que nous nous apprêtons à intervenir au premier étage, etc. Je dois préciser, contrairement à tout ce qui a été dit ou écrit à tort, que la coopération avec le RAID a été parfaite. Au Bataclan, à Paris donc, la BRI était dans sa zone de compétence et a dirigé les opérations. Le RAID lui a prêté son concours, le tout sans aucune fausse note. À Saint-Denis, de la même façon, la BRI sera en appui du RAID. Et, là aussi, la coopération entre nos deux unités sera parfaite. »

Après avoir sécurisé le premier étage, là où va se dérouler l'acte final de cette tragédie moderne, les hommes de la BRI se retrouvent devant deux portes. On sait que les terroristes sont enfermés dans une des pièces, peut-être les deux, et qu'ils retiennent plusieurs otages. En réalité, les policiers n'ont aucune certitude. Il se peut même qu'ils se trompent, que les terroristes ne soient pas là. Et s'ils sont là, on ignore combien ils sont et combien d'otages ils détiennent. Il y a une autre inconnue de taille, elle est dans toutes les têtes : sont-ils équipés d'explosifs, sont-ils prêts à se faire sauter, eux aussi, comme leurs complices du Stade de France ? Il y a de fortes chances pour que ce soit le cas…

« Nous avons formé deux colonnes qui sont allées simultanément à l'étage pour remonter les deux couloirs qui se présentent à gauche et à droite de l'escalier et qui ceinturent la salle principale, explique Christophe Molmy. Un couloir, c'est la pire des situations qu'on puisse imaginer.

« Chacune des colonnes est menée par un officier sous l'autorité de Georges ou la mienne. Nous avons progressé simultanément, une progression lente. Certains ont pu en effet s'étonner qu'il ait fallu une heure avant d'arriver devant la porte derrière laquelle se trouvaient les terroristes. Mais je rappelle qu'à ce moment-là, rien ne nous permettait d'affirmer qu'ils étaient bien là, dans les deux pièces ou dans une seule. Ils étaient silencieux. Il n'y avait eu aucun coup de feu. En fait, ils se cachaient. Mais nous ne le savions pas encore. Et puis il y avait les otages qu'il allait falloir gérer, protéger et autant que possible évacuer. Raison pour laquelle ce type d'opération est toujours très longue.

« Schématiquement, précise encore le chef de la BRI, parmi les otages, il y a deux catégories. Les catatoniques qui ne veulent pas ou ne peuvent pas bouger – et on peut les comprendre. Donc, il faut les aider à se relever pour être évacués sous notre protection. Et puis vous avez ceux qui sont pressés de sortir. Or, ceux-là arrivent parfois très vite sur vous et vous ne pouvez pas savoir s'ils sont une menace ou pas. Il faut alors leur demander de soulever leur pull, leur veste ou leur tee-shirt pour s'assurer qu'ils ne dissimulent rien en dessous. Les prendre en compte demande du temps. Enfin, il y a tous ceux qui sont cachés… »

Dans ces conditions, on n'évacue pas les gens d'un claquement de doigts ! Cela a pris du temps. Le temps qu'il a fallu, jusqu'au moment où, aux alentours de 23 h 15, les deux colonnes se sont retrouvées chacune devant une porte.

« Quand on arrive près de la porte derrière laquelle les terroristes sont retranchés, se souvient Christophe Molmy, ils nous entendent et font hurler un des otages : "Reculez !". Une autre voix nous précise qu'ils sont une vingtaine, sous la menace de deux terroristes armés. »

Les premiers policiers parvenus à la porte essaient alors non pas de négocier mais de nouer un contact avec les terroristes. Tentative rendue très difficile pour plusieurs raisons.

« D’une part, explique Christophe Molmy, cela se passe à travers une porte et nous sommes équipés de casques radios munis de micros qui nous permettent de communiquer entre nous, mais ce sont aussi des casques anti-bruit qui évitent d’avoir les tympans qui explosent à chaque coup de feu, surtout en lieu clos. Résultat, on entend très mal. D’autre part, les terroristes ne nous parlent pas directement mais par l’intermédiaire des otages qui hurlent à travers la porte ! Essayer de nouer un dialogue dans ces conditions prend évidemment du temps… On leur demande alors un numéro de téléphone qu’on pourrait appeler. Ce serait plus simple pour communiquer. Finalement, les otages nous transmettent le numéro de téléphone de l’un d’entre eux. Tout ça en criant chaque chiffre. Le négociateur note le numéro et prend attache avec les terroristes. Suivent cinq appels, cinq contacts téléphoniques assez improductifs : les terroristes nous ordonnent tout bonnement de partir ! Ce qu’on ne peut évidemment pas faire. »

À la différence de Coulibaly, à l’Hyper Cacher de Vincennes, au mois de janvier précédent, qui avait évoqué la situation en Syrie et demandé au pouvoir politique de faire une déclaration dans laquelle il s’engageait à ne plus attaquer « d’autres frères », les terroristes du Bataclan, eux, se contentent de sommer les policiers de quitter les lieux. Ils montrent une très grande nervosité et demandent à plusieurs reprises si les chaînes d’info continue sont là, sans autre commentaire. Fort de tous ces éléments, le négociateur de la BRI en arrive à la conclusion, ainsi que chacun le craignait, qu’il sera difficile d’avancer puisque de toute évidence les terroristes refusent de se rendre. Comment imaginer qu’ils auraient pu réagir autrement après ce qu’il venait de se passer ? En outre, ils refusent catégoriquement de relâcher les otages. Des otages qui n’ont, à leurs yeux, pas d’autre destin que celui de mourir avec eux.

La situation paraît bloquée. Rien n’indique qu’elle puisse évoluer dans le bon sens. Celui d’une reddition, par exemple, ou d’une libération des otages. Cette hypothèse appartient au domaine du rêve pur et simple ! C’est

ce que dit en substance Christophe Molmy au préfet de police, Michel Cadot, qui se trouve à l'extérieur du Bataclan. « La moins mauvaise des solutions, lui explique-t-il, c'est de passer à l'assaut, car même si l'assaut se présente mal, puisque nous nous trouvons dans un couloir, c'est toujours préférable plutôt que de voir les terroristes se faire sauter avec les otages. »

Minuit dix-huit. Le patron de la BRI donne l'ordre de lancer les assauts. Chaque chef de groupe chargé de la manœuvre a pour consigne de protéger d'abord et avant tout la vie des otages, et ensuite de neutraliser les terroristes.

Chacun des officiers responsables lance sa colonne dès l'ordre reçu.

« On défonce la porte – du côté droit du couloir – derrière laquelle on découvre des otages qui s'étaient cachés, mais pas de terroristes, se souvient le numéro deux de l'Antigang. Il n'y a pas de blessés. Ils sont tout de suite évacués. Puis on entend des coups de feu, là où l'autre colonne a lancé l'assaut côté gauche. Les collègues se font tirer dessus. J'ai eu un doute, à ce moment-là, ne sachant pas si c'était nous qui tirions ou les terroristes. Mais je comprends vite quand je vois un de nos collègues tomber en arrière. Je prends alors des éléments de ma colonne pour aller leur prêter main forte, en passant de l'autre côté. On se positionne derrière, en renfort. »

Effectivement, la situation est plus délicate pour la colonne où se trouve le chef de la BRI. Dès les premières secondes de l'assaut, les policiers essuient les tirs des terroristes : vingt-sept impacts de kalachnikov dans le sarcophage, le bouclier Ramsès. Ils ne répliquent pas ou très peu, ce qui requiert une bonne dose de sang-froid !

Tout en progressant, les policiers font passer les otages sur les côtés du bouclier Ramsès qui protège l'intégralité du corps du premier intervenant. Une fois les otages extraits du couloir et de la petite pièce qui se trouve à peu près à mi-chemin, les policiers de la BRI ouvrent le feu et lancent des grenades. Mais la fumée et la poussière soulevées par les explosions rendent la progression difficile. Les hommes de la colonne d'assaut ne sont

plus que des ombres cernées par un épais brouillard. Ils avancent à tâtons. L'homme de tête finit par lâcher le bouclier Ramsès et ses 80 kilos, quand il distingue une silhouette qui se dirige vers lui. Il est désormais vulnérable. Ami ou ennemi ? Il n'a qu'une fraction de seconde pour se décider. Il tire. Il a reconnu la forme caractéristique d'une arme. Certainement un fusil d'assaut kalachnikov. Le terroriste s'écroule. Il a le temps de se faire sauter. Heureusement, comme son complice deux heures plus tôt, le blast part vers le haut sans blesser quiconque. Mais l'explosion a projeté l'autre terroriste contre le mur. Quand les policiers arrivent sur lui, il est en train de reprendre ses esprits. Ils ne lui laissent pas le temps de faire sauter son gilet explosif.

L'assaut est terminé. Il a duré trois minutes.

Les derniers otages sont évacués. Un grand nombre se trouve encore dans les faux plafonds et un peu partout dans le bâtiment. L'opération prend du temps. À nouveau, il faut vérifier qu'aucun terroriste ne s'est caché parmi eux. Ce n'est qu'après avoir vidé la salle de spectacle que les *dépiégeurs* d'assaut inspectent chaque recoin du Bataclan pour débusquer et déminer d'éventuels engins explosifs. Ce sont des anciens du COS (Commandement des opérations spéciales). Tant que cette ultime intervention n'est pas terminée, impossible de laisser les secours pénétrer dans les locaux. Et puis il y a aussi les enquêteurs de la Crim' et les spécialistes de l'identité judiciaire qui vont accomplir un travail long et minutieux pour relever tous les indices possibles. L'enquête judiciaire démarre vraiment à ce moment-là.

« Avec mon adjoint et d'autres hommes de la BRI, nous avons regagné le rez-de-chaussée. Et nous sommes là, dans la fosse, presque incrédules, à observer ce spectacle macabre, évoque Christophe Molmy. C'est à ce moment-là que je me suis rendu compte que pendant deux heures et demie, je n'ai pas cessé d'enjamber des morts, sans m'en rendre compte. En France, on n'avait jamais vécu une pareille tuerie depuis la guerre !

« De retour au bureau, je laisserai mes chaussures maculées de sang dans un coin, incapable d'y toucher. Je mettrai plusieurs jours avant de me décider à les nettoyer. »

Une opération comme celle du Bataclan, avec une telle hécatombe, une incompréhensible sauvagerie et ces morts inutiles, tous ces blessés, laissera des traces chez les policiers de la BRI, qui ne se sont pas éternisés sur place. Direction le quai des Orfèvres. Exceptionnellement, ce soir-là, il n'y aura pas de débriefing immédiat.

« On a passé peu de temps ensemble ce soir-là. C'était trop lourd. Trop de morts. Trop de sang. L'odeur surtout, celle du sang et de la poudre… Alors, les gars sont rapidement rentrés chez eux. Chacun avait besoin de retrouver sa famille. Moi comme les autres. C'était important de rentrer chez soi au plus vite. À cause des chaînes d'info, les familles avaient pu suivre le drame en direct sur le petit écran. Il est facile d'imaginer leur stress quand un journaliste leur apprenait qu'on avait entendu des coups de feu et des explosions ! Il était donc primordial que les gars se retrouvent chez eux, le plus vite possible, et rassurent leurs proches. »

Les rassurer. Ce n'est pas une mince affaire, quand depuis des mois tout le pays semble pris dans un tourbillon sans fin. Car avant le Bataclan, il y a eu *Charlie Hebdo* et l'Hyper Cacher de la Porte de Vincennes où les hommes de la BRI étaient déjà en première ligne. L'Hyper Cacher où Christophe Molmy a compris, avant même de lancer l'assaut, qu'il n'y aurait pas de négociation, que l'objectif numéro un serait de « neutraliser » le terroriste.

III

Vincennes ou la fin des illusions

7 janvier 2015

« Vous partez sur place avec une équipe. » Une phrase lapidaire qui claque comme un coup de fouet et n'attend aucune réponse. Voilà comment le patron de la BRI est prévenu par le directeur de la DRPJ de Paris, Bernard Petit, de l'attaque contre *Charlie Hebdo*. Cela se passe souvent ainsi. Un coup de fil assez bref, pas le temps de s'épancher : chacun sait ce qu'il a à faire. En revanche, on sait rarement à quoi s'attendre. « Toujours l'inattendu arrive », a écrit André Maurois. Il avait raison.

Christophe Molmy s'exécute, même s'il sait que cela ne servira pas à grand-chose. Le mal a été fait. Maintenant, c'est à la Crim' et à l'identité judiciaire de faire le boulot, pas à un groupe d'intervention.

Ce 7 janvier 2015, jour de la sortie du numéro 1177 de l'hebdomadaire satirique, est un mercredi. La rédaction est réunie au grand complet, rue Nicolas Appert, à Paris XI^{e}. Vers 11 h 30, deux hommes, armés de kalachnikovs, pénètrent dans le bâtiment. Après avoir repéré les lieux, ils ouvrent d'abord le feu sur Franck Brinsolaro, le policier du SDLP [1] qui assure la protection du dessinateur Charb. Puis ils pénètrent dans le journal et arrosent littéralement les locaux. Un carnage. Huit membres de la

rédaction, sont tués, les dessinateurs Cabu, Charb, Honoré, Tignous et Wolinski, la psychanalyste Elsa Cayat, l'économiste Bernard Maris et le correcteur Mustapha Ourrad. Il faut y ajouter Michel Renaud, cofondateur du festival *Rendez-vous du carnet de voyage*, invité pour l'occasion, et Frédéric Boisseau, un employé de la société Sodexo, chargé de la maintenance du bâtiment. En prenant la fuite, l'un des deux tueurs ouvre le feu à bout portant sur le gardien de la paix Ahmed Merabet. Bilan : douze personnes assassinées et onze blessées, dont quatre grièvement.

L'évènement fige le pays dans la stupeur et son retentissement est mondial[2]. L'incompréhension et la colère s'emparent des réseaux sociaux alors que l'enquête ne fait que commencer. La piste de l'attentat islamiste ne fait aucun doute. *Charlie Hebdo* recevait régulièrement des menaces de mort pour avoir « osé » publier des caricatures du prophète en couverture, et avait déjà fait l'objet de plusieurs agressions, notamment en 2011, lorsque les locaux de la rédaction avaient été détruits par un incendie après un jet de cocktail Molotov.

L'identité des assassins est rapidement connue et diffusée. Il s'agit de deux frères, Saïd et Chérif Kouachi. Pour la BRI, cette journée du 7 janvier se résume à assister la brigade criminelle pour « taper » des adresses, dès l'après-midi, où sont susceptibles de se cacher les frères Kouachi. Évidemment, il ne s'agit pas d'un « cassage » de porte habituel. Les hommes de l'Antigang savent que les deux terroristes ou leurs complices n'hésiteraient pas à ouvrir le feu avec leurs armes de guerre. L'ambiance, c'est le moins qu'on puisse dire, est quelque peu tendue !

Dans la nuit du mercredi au jeudi, d'autres adresses sont « cassées ».

« On nous annonce alors que les Kouachi ont été vus dans l'Oise, se souvient Christophe Molmy. On craint un moment qu'ils ne redescendent la nationale 2 pour revenir à Paris. On va à leur rencontre. On arrive dans l'Oise au moment où le RAID est également déclenché pour procéder à une battue avec le GIGN. À la fin de la nuit, chacun laisse un groupe sur place,

et le lendemain matin on convient qu'il y a peu de chances de les voir dans ce secteur. Je fais donc rapatrier mes hommes sur Paris. Mais en chemin, on apprend que les Kouachi ont été vus dans la Seine-et-Marne, plus précisément à Dammartin-en-Goële où ils se sont finalement retranchés dans une imprimerie. Le directeur du 36 me demande de m'y rendre, bien que l'on soit en zone gendarmerie et que le GIGN soit déjà sur place. Georges Salinas, lui, reste à Paris avec une partie des troupes.

« Je quitte assez rapidement Dammartin-en-Goële. En plus du GIGN, le RAID est également sur place. Je ne vois vraiment pas ce que la BRI pourrait apporter de plus ! Si ce n'est pour être sur la photo… et on avait encore du boulot avec la Crim' pour « casser » d'autres adresses. »

Pour l'Antigang, alors que l'étau se resserre autour des frères Kouachi, les heures s'écoulent au rythme des perquisitions orchestrées par la Crim'. Le 9 janvier, un vendredi donc, Christophe Molmy et ses hommes se retrouvent pré-positionnés en attendant qu'une nouvelle adresse leur soit communiquée. Une autre équipe se trouve avec Georges Salinas, en Seine-Saint-Denis, déjà à l'œuvre, en train de vérifier une adresse. La routine…

« C'est alors que, sur les canaux de la DSPAP, raconte le patron de la BRI, on entend que des coups de feu ont été entendus. Mais il ne s'agit pas de s'exciter : depuis le début de la traque des frères Kouachi, les fausses alertes se multiplient. On les voit partout, même à Marseille ! Alors, on attend. Puis on nous dit qu'il s'agirait d'un braquage dans une supérette. Ce n'est pas notre priorité. Donc, on ne bouge pas. Puis on nous précise qu'il s'agirait d'un jeune de type africain armé d'une kalachnikov. En outre, la supérette est spécialisée dans les produits cacher… Là, pas une seconde d'hésitation, on se met immédiatement en route. Direction le périphérique… »

Il faut rappeler que le 8 janvier, au lendemain de l'attentat contre *Charlie Hebdo*, une policière municipale âgée de 26 ans, Clarissa Jean-Philippe, a été abattue à Montrouge de plusieurs balles dans le dos par un

homme armé, lui aussi, d'un fusil d'assaut kalachnikov. Un agent municipal a été également grièvement blessé : une balle lui a traversé la joue. Le tueur a abandonné sur place sa moto Suzuki de grosse cylindrée, et a cherché à s'emparer d'un véhicule, sans succès, avant de s'enfuir à bord d'une Clio blanche qu'il a laissée à Arcueil. Une trace ADN a été retrouvée sur la cagoule qu'il portait. Analysée le soir même et passée au FNAEG[3], elle a « matché » : un certain Amedy Coulibaly a été identifié. Par ailleurs, le conducteur du premier véhicule que n'a pas réussi à voler le tueur de la policière, le reconnaît également. Ce Coulibaly n'est pas un inconnu des services de renseignement qui n'ignorent pas sa relation avec… Chérif Kouachi. Les deux hommes se sont rencontrés en prison, dix ans plus tôt. Dans la nuit, le domicile de Coulibaly, à Fontenay-aux-Roses, est perquisitionné. De là à relier la tuerie de *Charlie Hebdo* et le meurtre de Clarissa Jean-Philippe à Montrouge, il n'y a qu'un pas que franchissent les enquêteurs. Un appel à témoins est lancé pour retrouver Coulibaly, mais également sa compagne. Voilà pourquoi la BRI fonce maintenant toutes sirènes hurlantes vers la Porte de Vincennes…

« J'étais à Aulnay, en Seine-Saint-Denis, raconte Georges Salinas, à une douzaine de kilomètres de la Porte de Vincennes, quand on a été appelés. J'étais avec la moitié du service car nous étions en pleine opération. On a foncé vers Paris et on est arrivés en même temps que la colonne de Christophe, Porte de Bagnolet, là où l'A3 rejoint le périphérique. Un timing parfait… On n'aurait pas fait mieux dans un film ! Mais on s'est rapidement retrouvés avec un mur de voitures devant nous. On ne pouvait plus avancer. On a pris alors la décision d'abandonner les chauffeurs et les véhicules. On s'est équipés et on est partis en courant pour finir à pied les derniers 200 ou 300 mètres jusqu'à l'Hyper Cacher. »

La première chose qui frappe les hommes de l'Antigang lorsqu'ils surgissent du périphérique et déboulent Porte de Vincennes, c'est cet immense rond-point – d'habitude saturé par la circulation et les

embouteillages – qui a été totalement sécurisé par la DSPAP. Il est vide. Totalement vide. Plus âme qui vive ! Une vision de fin du monde… « Tout de suite, se souvient Christophe Molmy, on sent que quelque chose de très lourd est en train de se dérouler, une atmosphère rendue encore plus épaisse à cause de ce silence inhabituel, dérangeant, presque glaçant… »

Très vite, les colonnes d'assaut d'urgence sont mises en place. Elles n'ont pas vocation à intervenir immédiatement. Pour cela, il faut encore la validation de l'autorité administrative, en l'occurrence politique. Mais les hommes de la BRI doivent se mettre en place pour intervenir rapidement, dans l'hypothèse où le terroriste se mettrait à tirer sur tout le monde. Deux colonnes sont donc prêtes à passer à l'action et deux restent en retrait. Dans la foulée, le PC, le point névralgique de toute opération, est mis en place.

Tout aussi rapidement, le négociateur entre en contact avec Coulibaly.

« On a alors découvert quelque chose qu'on n'avait pas anticipé. Nous nous pensions toujours dans ces schémas de prises d'otages des décennies précédentes, où il y avait un preneur d'otages et des otages contraints au silence. À Vincennes, pas du tout. Le terroriste avait dit aux otages : "Vous pouvez faire ce que vous voulez. Vous pouvez téléphoner ou manger, du moment que vous ne sortez pas du magasin et que vous restez en vue… De toute façon, vous allez tous mourir…" Les otages avaient donc téléphoné à leurs proches. Je me souviens d'un homme d'un certain âge qui arrive au PC accompagné d'un fonctionnaire de police et qui désire me parler. Je dis oui, un peu surpris. Je le suis encore plus quand ce monsieur me dit :

— Je vous passe ma femme…

— Votre femme ?

— Oui, elle est dedans…

— Comment ça, dedans ?

— Je vous la passe, me dit-il, sans me fournir d'autre explication.

Je prends le téléphone et je comprends immédiatement qu'il s'agit de l'une des otages ! Et elle me renseigne, me dit tout : où est le terroriste, où

sont ses bâtons de dynamite, combien il y a d'otages et où ils se trouvent précisément dans le magasin et le nombre de personnes que Coulibaly vient de tuer… Des renseignements évidemment précieux et en même temps déroutants. Et comme les otages appellent de partout, ça ricoche de partout ! »

Décidément, les méthodes des terroristes du troisième millénaire ont beaucoup évolué. Rapidement, le négociateur rappelle l'un des otages et demande à parler à Coulibaly. Un négociateur, lui aussi, d'un nouveau calibre. Il connaît l'islam radical sur le bout de ses versets. Des responsables religieux, des journalistes revenant de Syrie et des agents de la DGSE et de la DGSI ont participé à sa formation.

Les policiers comprennent que la négociation va être compliquée. Le négociateur le confirme très vite : Coulibaly ne relâchera pas d'otages. Même l'enfant. Pour lui, ce sont des juifs. Et il le dit. Il est déterminé. Il est là pour mourir. Sur ce point précis, le négociateur n'a plus aucun doute.

« Je vous rappelle, explique Christophe Molmy, qu'on a une prise d'otages à Vincennes et une autre à Dammartin-en-Goële. On a rarement vu ça dans le monde. On est donc en équilibre entre deux crises. On informe Bernard Cazeneuve, le ministre de l'Intérieur, qui est sur place. On lui dit qu'il y a peu de chances de récupérer les otages. Peu de chances d'obtenir la reddition du terroriste.

« Avec nos collègues du GIGN, nous estimons d'un commun accord que l'urgence c'est l'Hyper Cacher et ses 27 otages ! Autrement dit, c'est ici, Porte de Vincennes, qu'il faut lancer le premier assaut, et ensuite à Dammartin-en-Goële. Le ministre nous a écoutés avec attention et se range à notre avis.

« Il faut comprendre qu'on n'est pas du tout dans les mêmes conditions qu'à Toulouse, lors de l'affaire Mohammed Merah. À Vincennes, on a coupé le périphérique et on est aux portes de Paris… Impossible donc qu'il y ait une crise, à cet endroit-là, pendant deux jours ! Puis, le négociateur

nous confirme à nouveau que le terroriste est instable et violent. Il peut s'en prendre aux otages à tout moment. Avec mon directeur, Bernard Petit, nous proposons donc au préfet de police, Bernard Boucault, de passer à l'assaut… Il fait remonter la proposition au ministre de l'Intérieur, lequel donne son feu vert trois quarts d'heure plus tard. Cela peut paraître long, mais sur une crise de cette ampleur, ce n'est pas indécent…

« L'enjeu est évidemment capital pour les otages dont la vie est en jeu. Je rappelle que, grâce à eux, nous savons que Coulibaly est bardé d'explosifs. C'est le gros problème de cette opération. Les *dépiégeurs* d'assaut ont été on ne peut plus clairs : s'il se fait sauter, il y aura un blast de 20 à 30 mètres ! Autrement dit, les otages et la colonne d'assaut seraient entièrement soufflés ! »

L'officier chargé de la première colonne d'assaut prépare son équipe. Une deuxième colonne, en protection de la première, se met également en position. Puis deux autres colonnes se joignent au RAID venu en soutien de la BRI. Leur rôle, une fois l'assaut de la BRI donné, est d'arriver devant le magasin, de lever le rideau et faire sortir les otages pendant que Coulibaly est occupé à l'arrière de l'Hyper Cacher. Si tout se passe comme prévu…

« Des explosifs sont installés sur la porte arrière par les artificiers du RAID, précise Christophe Molmy, là où la première colonne d'assaut de la BRI doit intervenir. Mais alors que nous sommes en pleins préparatifs, tout bascule ! Contre toute attente, à Dammartin-en-Goële, les frères Kouachi ont décidé de sortir de leur tanière et d'affronter le GIGN. À la radio, on nous indique que l'assaut est donné. »

Évidemment, même si leurs caméras ne sont pas plantées à l'entrée de l'imprimerie où se sont retranchés les deux islamistes, les chaînes d'info ont leurs micros ouverts et enregistrent les premières rafales. Quant aux journalistes, bien qu'ils ne voient pas grand-chose, leurs commentaires ne laissent aucun doute sur la nature de l'épilogue qui se trame à quelques dizaines de kilomètres de la Porte de Vincennes. Vincennes où les policiers

ne savent pas si Coulibaly a un écran ou une radio à côté de lui, et s'il a vu ou entendu ce qu'il se passe à Dammartin-en-Goële. Et si c'est le cas, par solidarité avec ses « frères » et au nom du djihad, il peut décider d'exécuter les otages ou tout simplement se faire sauter.

« Il nous faut donc y aller à notre tour. Immédiatement, précise le chef de la BRI. On aurait eu cinq minutes de plus, cela n'aurait pas été plus mal. On n'a pas eu le choix. Je donne l'ordre de lancer l'assaut. Il est précisément 17 h 12.

« Grâce aux renseignements fournis par les otages, on sait que Coulibaly a empilé une palette et des cartons derrière la porte qu'on s'apprête à faire sauter. Mais tout nous laisse croire qu'il a bloqué la palette contre la porte. En fait, la palette pleine, environ 1 m^3, est juste posée devant la porte et bloque le passage. Conséquence, on peut entrer, certes, mais un par un, pas d'un seul bloc, ainsi que nous avions envisagé de le faire. Du coup, chaque homme est pris pour cible par le terroriste. Notre riposte est immédiate alors qu'au même moment, du côté de l'entrée principale, comme c'était prévu, le RAID, suivi par une colonne de la BRI, sous la protection du blindé, ouvre le rideau de fer. Coulibaly est alors pris entre deux feux…

Dans un acte désespéré, sans autre choix, tout en ouvrant le feu, Coulibaly se jette sur les policiers du RAID et de la BRI qui entrent les premiers dans l'Hyper Cacher, sans la protection du Ramsès, pas pratique et trop lourd avec ses 80 kilos. Pour se protéger, ils n'ont que leurs boucliers individuels. Trois hommes du RAID et un de la BRI sont blessés. Tous les quatre aux jambes. Coulibaly est abattu avant d'avoir pu activer ses explosifs. Aucun otage n'a été tué au cours des assauts conjoints du RAID et de la BRI. Dans la foulée, une opération de déminage est engagée peu après 17 h 30.

« Les gars y sont allés en sachant qu'il y avait des explosifs capables de souffler tout le magasin, et que si ça sautait, ils y passaient. Aucun n'a

tremblé. Il y a de quoi être fiers d’eux, confesse Christophe Molmy.

« Cette fois-ci, ajoute-t-il, je n’ai pu empêcher que les politiques viennent sur place, contrairement au Bataclan, huit mois plus tard, pour des questions de sécurité. Bernard Cazeneuve et le Premier ministre, Manuel Valls, ont voulu rencontrer les policiers des colonnes d’assaut. Puis nous sommes rentrés au 36. Lorsqu’on est arrivés, les collègues des Stups, de la Crim’ et des états-majors étaient dans l’escalier pour nous applaudir et nous féliciter. Un élan de solidarité que je n’oublierai pas ! Un moment très fort que je ne pensais pas revivre huit mois plus tard…

« Les gars sont rentrés chez eux après quelques discussions. Le débriefing à proprement parler, très technique, aura lieu le lundi suivant. »

Réparer les vivants

Policier d'élite ou pas, personne n'échappe à l'impact psychologique que peuvent provoquer ces opérations d'une violence inouïe, surtout lorsqu'elles se succèdent à quelques mois d'intervalle. *A fortiori* celle de la Porte de Vincennes.

Tous les hommes de la BRI, à commencer par les patrons, passeront devant les psychologues de la préfecture de police avec lesquels un lourd travail sera effectué.

« Il faut prendre soin des gars, reconnaît Christophe Molmy. Même si apparemment ils vont bien. Il faut les accompagner sur la durée. Chaque mission a sa particularité. L'Hyper Cacher a été très violent mais il y avait très peu de corps – même s'il y a toujours trop de victimes –, contrairement au Bataclan ou même aux locaux de *Charlie Hebdo* où là aussi il y avait beaucoup de morts ; et puis il s'agissait de gens qu'on connaissait de vue comme Cabu. Personnellement, ce qui m'a profondément marqué, c'est qu'il y avait énormément de sang dans les escaliers, partout. Un film d'horreur ! Évidemment, rien de comparable avec le Bataclan. Le Bataclan, c'était invraisemblable !

« Des départs ? Oui, il y en a eu mais il m'est impossible de dire s'ils sont consécutifs au Bataclan ou pas. Pas mal d'entre nous ont dû gérer la famille après tous ces évènements… Vincennes, puis le Bataclan, puis

quinze jours après vous repartez pour Saint-Denis – même si c'est le RAID qui opère. Moi, je n'avais pas dit à ma femme que j'y allais. Mais elle m'a vu à la télé. Je l'ai su quand elle m'a appelé pour me dire de mettre ma cagoule…

« Bref, trois assauts violents et à très haut risque en l'espace d'un an… Un collègue touché aux jambes à Vincennes et qui était dans la colonne au Bataclan, m'a dit, avant l'assaut, qu'il ne se sentait pas d'y aller. C'est une attitude très courageuse, sachant qu'en restant il aurait pu mettre en danger ses camarades. Depuis, il est entré à la PJ. Un autre, blessé à la main au Bataclan, chef de groupe, promu commissaire, a également quitté la BRI, mais lui, il était prêt à revenir…

« Avec mon adjoint, Georges Salinas, nous avons été très attentifs à des signes qui auraient pu traduire un malaise. Par exemple, des comportements disproportionnés, comme de s'entraîner plus que de coutume. De toute façon, tous ont admis que cela avait été très dur et que chacun avait été marqué par ces opérations hors du commun. Voilà pourquoi tout le monde a vu les psys, seul ou en groupe. Georges et moi avons donné l'exemple. Rappelez-vous que nous appartenons à la PJ, et l'ADN de la PJ c'est le groupe, la meute… Chacun a trouvé sa manière de gérer l'évènement. Maintenant, cela fait trois ans et s'il y avait eu des problèmes, on s'en serait rendu compte. »

Polémique, vous avez dit polémique ?
Quelle polémique ?

Faut-il remettre les pendules à l'heure ? C'est en tout cas ce que souhaite le patron de la BRI. Y a-t-il eu une « compétition » malvenue – pour ne pas dire choquante – entre les différents groupes d'intervention que sont la BRI, le RAID et le GIGN ? Entre gendarmes et policiers ? Certains ont-ils voulu tirer la couverture à eux, au risque de créer une « cacophonie opérationnelle » ?

« Pas tant que ça, répond Christophe Molmy. Évidemment, tout le monde est tenté de monter sur ce genre d'opération, et on se bouscule au portillon ! Mais dans les faits, il y a finalement très peu d'exemples dans le monde où trois unités d'intervention travaillent de concert et avec efficacité comme ce fut le cas en 2015 !

« Au Bataclan, le RAID – avec une quinzaine d'hommes – était présent et s'est plié à nos demandes. Il n'y a pas eu le moindre heurt. Idem à l'Hyper Cacher. De même à Saint-Denis, quand on nous a appelés pour renforcer le RAID, nous l'avons fait sans la moindre difficulté. On n'est pas toujours d'accord sur tout, mais jamais au grand jamais je n'ai eu la moindre altercation avec le GIGN ou le RAID sur le terrain. »

Mais la rumeur et les *fake news*, comme on dit aujourd'hui, ont la peau dure ! Même au plus haut niveau de l'administration. Et Christophe Molmy

de raconter cette anecdote survenue lors d'un dîner à la table du ministre de l'Intérieur qui avait invité les patrons du GIGN, du RAID et de la BRI, après le Bataclan : « Un moment, le ministre s'est tourné vers Jean-Michel Fauvergue et moi-même et nous a déclaré : "J'ai entendu dire que vous vous étiez étripés à la sortie du plateau de TF1 après le journal de vingt heures." Ce qui est faux ! Mais cela n'a pas empêché cette rumeur véhiculée par je ne sais qui de remonter jusqu'aux oreilles du ministre de l'Intérieur… »

Il y a – et il y aura toujours – de « bonnes âmes » pour semer la zizanie, récolter des miettes de pouvoir, souvent pour des raisons plus politiques que purement opérationnelles ou tactiques. Christophe Molmy le reconnaît :

« C'est vrai, certains ont rêvé de rafler toutes les missions dévolues traditionnellement à la préfecture de Paris. Mais ça n'a pas marché. Des politiques – totalement ignorants du fonctionnement de la police et en particulier de la PJ – ont même proposé de fusionner les trois unités. Cela n'a aucun sens ! Nos cultures sont différentes. La BRI est adaptée au dispositif de la préfecture de police. Dispositif dans lequel on est imbriqués. Nous sommes efficaces dans ce dispositif alors que nous le serions probablement moins, ou pas du tout, si nous devions intervenir à l'autre bout de la France. La FIR, par exemple, n'aurait aucune utilité. De même, pourquoi la BRI devrait-elle réfléchir à une intervention dans un avion alors que le GIGN le fait très bien et s'entraîne pour ça toute l'année ? Nous, nous travaillons beaucoup sur d'éventuelles interventions dans le métro, ce qui n'est pas le cas du GIGN. Nous n'avons pas les mêmes ressorts, c'est une évidence. Quel intérêt à tout vouloir mélanger ? À quel titre nous n'aurions pas dû intervenir au Bataclan ? Le GIGN arrive aux Célestins[4] à minuit moins dix, et nous passons à l'assaut à minuit dix-huit… Qu'auraient-ils fait de plus ? En revanche, s'il y avait eu une autre prise d'otages, nous n'aurions pas pu la gérer. Mais juxtaposer les unités au Bataclan aurait été stupide. Cela n'aurait strictement servi à rien !

« La FIPN – force d'intervention de la police nationale qui regroupe le RAID et la BRI – n'existe pas au quotidien. Créée en 2009, elle n'est activée qu'en cas de crise majeure. La seule fois où cela a été le cas, c'était à Vincennes. Il y avait 128 hommes de la BRI et une petite centaine du RAID pour un seul et unique terroriste… Au Bataclan, nous étions presque une centaine de la BRI et une quinzaine du RAID pour deux terroristes dans un couloir !

« À Paris intramuros, numériquement, techniquement, tactiquement, je ne vois pas ce que nous ne pourrions pas faire que le RAID ou le GIGN pourraient faire. Je le répète : activer tous les groupes d'intervention n'a d'intérêt que dans un seul cas, celui d'une multiplicité d'attaques… »

Et puis il y a les textes, la procédure écrite, à laquelle chacun doit se tenir au risque de semer la zizanie. Lors d'une crise se déroulant à Paris, la chaîne de commandement est on ne peut plus claire. Dans l'ordre, il y a d'abord le préfet de police, puis les chefs opérationnels, le COPJ (patron de la PJ), le COS (commandant des opérations de secours), c'est-à-dire le chef des pompiers, puis le COIS (commandant des opérations d'intervention spécialisée), à savoir le chef de l'unité « menante ».

Sur chaque crise, le COIS est maître de son action. À Paris, c'est le patron de la BRI. S'il y a une deuxième crise majeure, le RAID intervient. S'il y en a une troisième, c'est au GIGN d'entrer à Paris. Exemple, dans le cas de deux crises simultanées dans la capitale, l'une d'elle pourrait être gérée par le patron de la BRI et l'autre – pour une question de disponibilité, de moyens – par le patron du RAID.

Il n'est jamais inutile de rappeler les fondamentaux – c'est vrai pour toute activité humaine – quand les esprits s'échauffent et que les boussoles ont tendance à perdre le nord…

1. Service de la protection.

2. Des manifestations de soutien auront lieu dans de nombreuses villes de France et dans le monde entier. Quarante-quatre chefs d'État et de gouvernement participeront, à Paris, à une « marche républicaine », le dimanche 11 janvier 2015, qui rassemblera plus d'un million et demi de personnes, tandis que plus de quatre millions de Français défileront sur tout le territoire. Le numéro 1178 de *Charlie Hebdo*, publié le 14 janvier, sera tiré à près de huit millions d'exemplaires. L'intégralité des recettes du premier million sera versée aux familles des victimes.

3. Fichier national automatisé des empreintes génétiques.

4. La caserne des Célestins, siège de l'état-major de la Garde républicaine à Paris, est située boulevard Henri- IV, à deux pas de la Place de la Bastille.

IV

La prise de conscience

Pas de regrets. Surtout pas. Ce n’est pas le genre de la maison. Après avoir vu et revu le film des interventions de 2015 avec ses hommes, après avoir lui-même décortiqué, étudié, ressassé toutes ces opérations, Christophe Molmy a la conviction qu’elles ont été menées de la meilleure façon possible.

La certitude que la nature des interventions allait devoir être modifiée ne date pas du Bataclan mais de Vincennes. Quand ils se trouvent dans la colonne, avant de monter à l’assaut, le chef de la BRI et son adjoint savent – et c’est encore plus vrai pour ceux qui sont devant – qu’ils vont abattre le terroriste. Car il n’y a pas d’autre solution, il n’y a pas de négociation possible dans le cas de tueries de masse.

Le Bataclan et Vincennes n’ont rien de commun avec une opération classique où les policiers doivent sauver les gens qui sont en face d’eux, qu’il s’agisse d’un forcené ou d’un ou plusieurs otages. Un forcené peut être neutralisé au *taser* ou maîtrisé à l’aide d’un chien. Tout doit être fait pour ne pas tuer, parce qu’il s’agit d’une mission de police. À Vincennes, puis au Bataclan, il s’agissait d’assauts militaires. Avec des fous de Dieu bardés d’explosifs, le temps n’est plus à la négociation. Le terrorisme d’hier n’a plus rien de commun, ou si peu, avec celui d’aujourd’hui.

Le chef de la BRI et son adjoint ont donc tiré un certain nombre d'enseignements des évènements de 2015. À commencer par la composition des colonnes, aujourd'hui plus petites – huit à dix hommes au maximum. Des colonnes dans lesquelles on intègre nécessairement des *dépiégeurs* d'assaut qui sont des artificiers du laboratoire central. Ils sont au nombre de quatre, mais il y en a toujours un présent à la BRI, prêt, lui aussi, à intervenir d'urgence.

L'un des tout premiers changements a plus particulièrement concerné la force d'intervention rapide dont nous avons déjà parlé et dont le dispositif a été renforcé. La FIR se compose des huit fonctionnaires qui forment la colonne d'assaut, d'un médecin, d'un maître-chien et d'un *dépiégeur* d'assaut, plus un commissaire de police, donc une douzaine d'hommes au total.

Quand ils sont d'alerte, ils sont déjà en tenue et peuvent partir dans la seconde. Quand ils rentrent chez eux, c'est avec leur équipement et leurs armes. En cas d'intervention, ils n'ont donc pas besoin de repasser au service, ce qui permet de réduire considérablement les délais.

Après la FIR, une deuxième colonne, plus lourdement équipée, renforce la première. Il y a enfin une autre colonne, H+1, qui peut venir augmenter les effectifs. Et tous les policiers qui travaillent sur le judiciaire sont, eux aussi, potentiellement H+1. En résumé, ce sont, au total, huit équipes qui sont mobilisables de H+0 à H+1.

La FIR a prouvé son efficacité lors de l'intervention à l'Hyper Cacher de la Porte de Vincennes. Entre le moment où la BRI a été prévenue de l'attaque et le moment de la mise en place, il s'est écoulé exactement onze minutes. Aujourd'hui, une colonne d'assaut est capable de se rendre dans n'importe quel point de la capitale en quinze minutes maximum.

Ce n'est pas un acte terroriste qui a donné l'idée au patron de la BRI et à son adjoint de créer une force d'intervention rapide, mais une attaque de bijouterie. L'affaire remonte à 2014…

Deux jeunes individus braquent la bijouterie Cartier, place Vendôme, et prennent la fuite sur un scooter. Ils sont armés d'une kalachnikov et de pistolets. Pris en chasse par des motards, ils chutent et se retranchent chez un coiffeur du XV^{e} arrondissement, avant de se rendre et d'être interpellés. Dans cette affaire, le problème a été le temps d'intervention de la BRI.

À la différence du RAID ou du GIGN qui ont des délais de mise en place ou de réaction assez longs, la BRI, rappelons-le, est compétente à Paris intramuros. Cela paraît plus simple à gérer puisqu'elle est déjà sur place… Du moins en apparence, car il faut d'abord affronter les embouteillages récurrents qui asphyxient la capitale, surtout aux heures de pointe !

Aujourd'hui, la colonne d'assaut H+30 qui part du 36 avec le blindé peut mettre très longtemps à arriver et parfois ne peut même plus circuler ! C'est ce qui est arrivé ce jour de 2014 à Georges Salinas. Il lui a fallu un temps fou pour arriver sur place. Toutes les rues étaient bouchées. Le numéro deux de la BRI a dû rouler sur les trottoirs avec sa voiture et il a mis presque quarante-cinq minutes pour atteindre le XV^{e} arrondissement, quand il en faut dix en temps normal !

Forts de cette expérience, les patrons de l'Antigang ont dû trouver une solution. C'est ainsi que la FIR est née. Pour casser les délais et disposer très rapidement d'hommes sur les lieux d'une crise, cette première unité se déplace à moto et parfois avec les semi-rigides de la brigade fluviale sur lesquels il est possible d'embarquer depuis les quais, aux pieds du 36. Mais le bateau a ses limites : cette solution n'est valable que si le lieu d'intervention n'est pas loin d'un débarcadère, comme le Grand Palais. Certains sites ne s'y prêtent pas. C'est le cas de l'AccorHotels Arena (anciennement nommé Palais Omnisports de Paris-Bercy). Il se trouve près de la Seine mais aucune artère ne permet de l'atteindre directement. Pas question d'utiliser les bateaux de la fluviale s'il faut finir le parcours en courant !

L’emploi de la FIR permet aussi d’éviter, parfois, la mise en place d’effectifs disproportionnés. Exemple : une fausse alerte à l’église Saint-Leu-Saint-Gilles, près de Beaubourg, en septembre 2017.

Un petit plaisantin – mais les policiers ne le savent pas encore – qui se fait passer pour le curé appelle l’état-major de la PJ et déclare que son église fait l’objet d’une attaque. Pour vérifier cette information, l’état-major rappelle le presbytère et peut s’entretenir avec le vrai curé… qui n’est au courant de rien. Le prêtre se renseigne alors auprès des paroissiens qui déambulent dans l’église, notamment auprès d’une fidèle qui se trouve à l’entrée de l’église et qui, au même moment, aperçoit cinq ou six jeunes Maghrébins en train de courir. Elle se met à hurler « nous sommes attaqués ! ». Les portes de l’église sont fermées alors que le curé retourne au presbytère et confirme à l’état-major qu’ils sont effectivement attaqués. Quand la BRI est alertée, il est question d’une dizaine de terroristes armés de kalachnikovs…

« J’étais de permanence à la FIR ce jour-là, se souvient Christophe Molmy. J’étais en voiture avec mes enfants. J’ai dû les abandonner sur un trottoir ! Nous sommes arrivés quinze minutes plus tard à Beaubourg pour constater qu’il n’y avait aucune attaque en cours… »

Le même épisode, avant la création de la FIR, aurait immanquablement conduit à un déploiement de forces disproportionné. Toute la brigade aurait débarqué. Aujourd’hui, les effectifs de la BRI ne se déplacent plus dans leur totalité. Cela n’aurait aucun sens qu’une centaine d’hommes interviennent pour maîtriser un forcené !

Après 2015, l’utilisation des maîtres-chiens, eux aussi intégrés aux colonnes d’assaut, a connu quelques améliorations. Les chiens ne servent pas seulement à neutraliser des individus mais également à rechercher des explosifs. Ils sont dressés à suivre un rayon laser avec lequel on leur indique l’endroit à renifler, et ils portent une sorte de masque de plongée équipé d’une caméra et d’écouteurs par lesquels ils peuvent entendre la voix

de leur maître leur donner des ordres. Les chiens sont des animaux rapides et puissants et sont devenus des auxiliaires indispensables.

Autre nouveauté : les médecins sont désormais armés. Si l'un d'entre eux se retrouve seul dans un centre commercial ou ailleurs, le terroriste ne fera pas la différence entre lui et un autre policier.

Enfin, la question des victimes a particulièrement marqué les policiers de l'Antigang au Bataclan. Comment les gérer, comment les évacuer sans mettre en danger la vie des sauveteurs, même si la mission première d'un groupe d'intervention n'est pas de leur porter secours ? La solution, la BRI l'a trouvée en créant des groupes d'extraction de blessés. Composés de pompiers, ces groupes vont chercher les blessés sous la protection de policiers.

Vu de l’étranger

Les hommes de la BRI n’ont pas été les seuls à vouloir analyser et tirer des leçons de ces évènements dramatiques. À telle enseigne que les derniers occupants du 36 ont reçu la visite de groupes d’intervention venus du monde entier. Eux aussi ont voulu comprendre et s’améliorer. « Nous sommes même allés à New-York, s’empresse de préciser Christophe Molmy. Au total, nous avons eu une dizaine d’échanges avec nos collègues américains. Depuis, ces derniers ont mis en place pas mal de choses que nous avions nous-mêmes développées. C’est le cas, notamment, des *dépiégeurs* d’assaut, de la force d’intervention rapide pour diminuer leurs propres délais d’intervention ou encore des groupes d’extraction de blessés.

« Globalement, tous les groupes d’intervention européens ont été demandeurs, ce qui nous a amenés à développer un réseau des unités d’intervention des grandes capitales, car nos problèmes sont identiques, surtout en ce qui concerne les difficultés liées à la circulation. Certains, sans que l’on se concerte, ont même développé des forces d’intervention rapide à moto, c’est le cas des Hollandais et des Anglais. »

Une nouvelle organisation et de nouveaux moyens

Il n'y a pas si longtemps, l'essentiel du travail de l'Antigang était consacré à l'activité judiciaire – nous y reviendrons dans un prochain chapitre – avec des interventions plus ou moins importantes d'une année sur l'autre. Une vingtaine par an, au grand maximum. Après le Bataclan, la préfecture a souhaité donner des moyens supplémentaires à l'Antigang. Ainsi, les effectifs ont doublé, passant de 50 à 100 policiers. En plus du soutien judiciaire.

« Du coup, se félicite Christophe Molmy, nous avons, au quotidien, la capacité d'avoir l'équivalent des effectifs de la BRI d'autrefois qui se consacre au judiciaire, et autant qui ne font que de l'intervention. Or, on ne pouvait pas, après le Bataclan et à effectifs constants, prendre de front les contraintes du contre-terrorisme et poursuivre une activité judiciaire. En clair, soit on se donnait les moyens, soit on abandonnait l'intervention sur ce segment-là au RAID ou au GIGN. Le préfet souhaitait que nous restions autonomes. En conséquence, nous nous sommes donné les moyens pour poursuivre nos missions d'intervention sans négliger le judiciaire. »

Aujourd'hui, à tour de rôle, pendant une semaine, la moitié des effectifs s'entraîne tous les jours pour l'intervention alors que l'autre moitié est à l'extérieur, à exécuter des filatures sur des affaires propres à la BRI ou pour le compte d'autres unités comme la brigade criminelle. Chaque année, la

BRI mène environ 150 missions d’assistance, parfois plus. La plupart du temps, il s’agit de « taper » des adresses à six heures du matin, l’heure légale pour interpeller des suspects.

Parallèlement, une nouvelle section a été créée : la section soutien. Jusqu’ici, la documentation opérationnelle de la brigade ne concernait que le grand banditisme. Mais les hommes qui la composaient se consacraient aussi à d’autres tâches. Aujourd’hui, des techniciens ont été recrutés, des gens capables d’envoyer une image à la colonne d’assaut sur une tablette – la plupart du temps les plans d’un bâtiment –, ou sur le bureau du préfet. Par ailleurs, un groupe de planification a également été créé. « Cela consiste à mettre sur pied ce qu’on appelle du dossier objectif, explique le patron de l’Antigang. Exemple : aller sur un site potentiellement vulnérable pouvant donner lieu à une attaque terroriste, récupérer les plans, faire le point avec les services de sécurité, savoir où sont les caméras, par où on doit arriver, etc. Voire, tourner une vidéo et des prises de vues à 360°. Il peut s’agir de gares, d’ambassades ou de musées. Bref, tous les lieux sensibles, publics ou pas. Avant on en faisait deux ou trois par an et on se contentait des plans. Désormais, nos dossiers sont très poussés. »

Formation et entraînement

Auparavant, la brigade était composée de quatre groupes. Celui qui se trouvait de permanence le lundi s'entraînait à l'intervention. Aujourd'hui, la moitié des effectifs de permanence s'entraîne toute la semaine, ce qui représente plus de 500 heures d'entraînement par an. C'est énorme.

Les hommes de la BRI s'exercent aussi bien sur l'intervention mode FIR (déplacement à moto, moins de matériel et travail dans l'urgence) que sur des assauts plus élaborés avec des équipes lourdes. Sans compter toutes les spécialités : varappe, tir de précision, effraction. Il y a également la négociation, à laquelle sont formés tous les policiers de l'Antigang pour ce qui est des fondamentaux. À cela s'ajoute la formation continue en matière judiciaire, procédure pénale, filatures et modes d'intervention – les policiers de la BRI sont les seuls à intervenir aussi bien en contre-terrorisme dans un lieu fermé ou ouvert qu'en interpellation sur le mode judiciaire. Ce sont deux techniques différentes. En matière de banditisme, si un piéton doit être interpellé, il faudra l'approcher, le ceinturer, le plaquer au sol et l'empêcher de saisir une arme. En bref, aller au contact. En matière de contre-terrorisme, il faudra toujours rester à distance d'une dizaine de mètres. Le policier n'intervient pas, par exemple, quand le suspect a les mains dans les poches où peut être dissimulée une mise à feu. S'il le faut, il sera neutralisé. De la même manière, un véhicule sera bloqué s'il s'agit de grand

banditisme. En contre-terrorisme, les policiers resteront à distance et ordonneront au(x) passager(s) de sortir. Si cela ne se passe pas comme prévu, ils devront ouvrir le feu…

Restent une trentaine de personnes en soutien, indispensables pour le développement du service, l'entraînement, la formation, la mise en place du PC, pour la RED (recherche et développement). Ce sont ces personnels qui vont rencontrer des sociétés, se faire présenter du matériel, et parfois développer des projets.

Deux millions et demi d'euros !

Deux millions et demi d'euros, c'est la somme débloquée par l'administration pour rééquiper la BRI de pied en cap, notamment en ce qui concerne l'armement, domaine dans lequel beaucoup de choses ont changé depuis 2015. « Lorsqu'on est montés à l'assaut à Vincennes, rappelle Christophe Molmy, il y avait un fusil d'assaut pour trois hommes ! Après le Bataclan, il nous est apparu pour le moins urgent de renouveler le matériel. »

Chaque homme a été rééquipé. Désormais, chacun a son propre fusil d'assaut, un fusil allemand HK416 d'une capacité de 20 ou 30 cartouches, d'une portée de 300 mètres avec une cadence de tir de 700 à 900 coups/minute. Plus performant que le G36, le HK416 est uniquement disponible pour les agences gouvernementales et les organisations militaires. À l'heure où j'écris ces lignes, la BRI est la seule unité à en être dotée. Le RAID devrait également en être prochainement équipé.

Outre le HK416, parmi les armes les plus couramment utilisées par la BRI on trouve deux pistolets individuels, le Glock 17 et le Glock 26, le pistolet mitrailleur 9 mm MP5 de marque HK, le fusil semi-automatique de marque Moloch, un autre fusil semi-automatique de calibre 12 de marque Benelli dont le canon peut être adapté pour des tirs à bout touchant afin de faire sauter les serrures – les munitions alors utilisées contiennent des

paillettes qui pénètrent et éclatent la matière. On peut aussi réaliser un tir à très courte distance avec ce type de cartouche. Cela aura l'effet d'une balle classique.

Reste le fusil de calibre 7,56 mm des tireurs de haute précision. Chaque *sniper* possède son propre fusil, réglé à sa morphologie, avec l'appui joue et la longueur de crosse. La lunette est également réglée à l'œil du tireur. Pour un tir extrêmement précis – ils sont capables de toucher une pièce de un euro à 200 mètres –, l'arme doit être complètement individualisée.

À toutes ces armes, il faut enfin ajouter des grenades aveuglantes et détonantes ainsi que des grenades lacrymogènes.

Lors des opérations en civil – les missions judiciaires –, les hommes de la BRI sont généralement équipés de l'un des deux Glock. Si l'opération risque d'être « chaude », les fusils d'assaut ou le semi-automatique de calibre 12 peuvent être utilisés. Petite précision pour les passionnés d'armement : en milieu fermé, comme un appartement, par exemple, l'utilisation du calibre 5,56 est autorisée si on est capable de gérer sa puissance de perforation.

L'objectif est d'adapter les armes en fonction du contexte et de la menace. À chaque situation son arme.

Côté équipement, chaque policier dispose d'un gilet pare-balles civil, d'un gilet pour le judiciaire ou, pour monter à moto, d'un gilet plus lourd, de casques d'intervention pare-balles, etc.

Tout cela coûte cher, on s'en doute. À titre d'exemple, notons qu'une paire de lunettes à visée nocturne ne vaut pas moins de 20 000 euros. Même une paire de lacets vaut son pesant d'or. Pas les lacets de monsieur et madame Tout-le-monde qu'on trouve à trois ou quatre euros au coin de la rue. Non, des « lacets d'intervention » à quarante euros la paire ! La qualité a un prix, l'extrême sophistication des équipements fait vite gonfler la note…

Le blindé historique de l'Antigang n'est plus seul

Au lendemain du Bataclan, la BRI a également agrandi son parc automobile. Il était en effet difficile de maintenir une activité judiciaire sans des véhicules supplémentaires. Quand une voiture est en filature à l'autre bout de la région Île-de-France, on n'a pas le temps de rentrer à Paris pour une intervention.

Outre les véhicules destinés à la PJ, les véhicules techniques et un PC roulant, l'Antigang a reçu des monospaces et de gros 4 × 4 noirs, siglés BRI en lettres blanches sur le capot. Impossible de les rater. Impossible aussi de ne pas s'imaginer dans un polar américain quand on les voit débouler avec leurs rampes lumineuses bleues et leurs vitres opaques, toutes sirènes hurlantes…

La BRI n'a pas mis au clou son camion blindé vieux d'une trentaine d'années – et toujours garé dans la cour du 36, à côté des 4 × 4 flambant neufs – et lui a même offert un petit frère, un blindé plus léger, baptisé PVP : Petit Véhicule Protégé. Il s'agit d'un 4 × 4 qui peut transporter du matériel et accueillir au moins six fonctionnaires avec leur équipement. Il est surtout très rapide et mieux adapté que le camion blindé pour circuler dans une ville comme Paris. Ainsi que le reconnaît Christophe Molmy, la BRI « n'avait pas besoin d'un char d'assaut dans Paris mais d'un petit véhicule qui va très vite. »

Le « char d’assaut » n’est pas pour autant passé de mode. On l’a vu notamment Porte de Vincennes où il a servi de protection et de PC. Pensé et fabriqué sur la base d’un cahier des charges élaboré conjointement avec la Direction de la logistique de la préfecture de police, il a été conçu sur le modèle d’un camion Renault Midliner M230 : 226 CV, six cylindres turbo de 6, 2 l diesel. Malgré ses 12 tonnes, il peut atteindre les 126 km/h.

Le blindage est constitué de deux plaques d’acier spécial haute résistance de 4,5 mm d’épaisseur arrêtant tous les projectiles communs d’armes d’épaules. Il est également muni d’un plancher antimine et d’un vitrage feuilleté. Les pneus sont pourvus d’un dispositif anti-affaissement.

Même si la BRI est désormais équipée du PVP, le vieux mastodonte, doté de tous les équipements de radio et de téléphonie et de plusieurs postes de travail, peut tout à la fois jouer le rôle de PC de crise, de transport de personnel à travers une zone exposée aux tirs, de transport de matériel ou de poste d’observation. Ses entrailles peuvent aussi accueillir tout le nécessaire à une situation de crise : moyens d’effraction (ouvre-porte hydraulique, béliers, lance thermique), de protection balistique (bouclier léger, bouclier lourd Ramsès, casques blindés, gilets lourds, etc.), et munitions de complément. Il est également équipé d’une caméra d’observation directionnelle de type dôme avec écran couleur et zoom puissant, qui peut être montée sur un mât de six mètres de haut.

Parfois raillé parce qu’on le voyait toujours garé dans la cour pavée du 36 – on le soupçonnait de ne jamais en bouger –, ce camion a été utilisé bien plus souvent que ne l’ont pensé ses détracteurs. Lui aussi est un ancien du 36 où il est « en poste » depuis plus de trente ans. Lui aussi a des états de service à faire valoir. Lui aussi fait partie de cette histoire de l’Antigang commencée il y a plus de cinquante-quatre ans…

Seconde partie

RETOUR VERS LE PASSÉ
OU
LA NAISSANCE D’UN MYTHE

V

Un jeune commissaire qui renverse tout

Son existence, la BRI la doit à un homme : François Le Mouël [1], qui l'a conçue et portée sur les fonts baptismaux.

En 1964, au cœur des Trente Glorieuses, alors que la reconstruction économique entamée lors de l'après-guerre se poursuit, la croissance est forte, le pays aspire légitimement au plein emploi. À sa manière, le banditisme veut s'inviter au banquet de cette France prospère. Tout aussi naturellement, les années soixante donnent au brigandage une nouvelle dimension. Pour les représentants de la force publique, il est nécessaire de s'adapter. Et de faire vite, car les voyous des *sixties* n'ont peur de rien : ils sont parfaitement organisés, de plus en plus ingénieux et, surtout, ils n'hésitent pas à recourir à la violence, si nécessaire. Le nombre d'attaques à main armée explose (on en dénombre plus de 500 en une seule année à Paris), les services croulent sous les dossiers, les affaires ne « sortent » pas. Comme dans un organisme affaibli dans lequel se précipitent les maladies opportunistes, il semble que rien ne puisse endiguer cette progression.

Le commissaire François Le Mouël, patron de la cinquième brigade territoriale de la police judiciaire de Paris depuis 1961, a fait lui aussi ce sombre constat.

« Comme mes collègues, j'avais constaté le faible taux de réussite de l'enquête classique, par rapport au nombre grandissant de hold-up », écrit-il dans une publication de la BRI éditée en 1989 pour célébrer les 25 ans de ce service. Il fallait faire quelque chose, mais quoi ?

Pour le commissaire Le Mouël, il va se produire à ce moment-là un hold-up qui agit comme une sorte de déclic :

« Un jour, on retrouve la voiture qui avait servi à la commission d'un braquage. Ce n'était pas quelque chose d'inhabituel, sauf que là, il y avait un macchabée à la place du passager. C'était un des braqueurs qui s'était pris une balle dans le dos, sans doute par l'un de ses complices, suite à une mauvaise manipulation de son arme. On a identifié le mort, un Corse. En fouillant son histoire et son environnement, on a trouvé qu'il était en relation avec un certain Marcel G., un voyou de banlieue dont on avait entendu parler mais qu'on n'avait pas encore réussi à "accrocher". Il venait d'Ivry et était vite passé de la petite délinquance au grand banditisme. Là, je me suis dit que si on retrouvait ce type, si on arrivait à le localiser, on ne pourrait sûrement pas lui mettre ce hold-up-là sur le dos mais on pourrait le cadrer et, avec lui, probablement "lever" une équipe de braqueurs. Et on les surveillerait. Et, au lieu d'arriver trop tard, on arriverait peut-être au bon moment. »

Arriver à l'heure… et pourquoi pas en avance ?

François Le Mouël veut inverser la démarche policière classique. C'est une idée vraiment personnelle, inspirée des faits, pas l'imitation de ce qui aurait pu se faire ailleurs car, dans aucun pays au monde, cette procédure n'avait encore été conçue.

« Cette idée du "renversement" de l'action me trottait dans la tête, explique-t-il. Avec l'affaire du Corse, elle a vraiment pris corps. J'ai décidé de la coucher sur le papier.

« L'enquête démarrant *a posteriori* et se résumant à l'audition des témoins, aux constatations sur les lieux et à l'attente d'un improbable

renseignement, de toute manière difficile à exploiter, demeurait le plus souvent infructueuse. L'idée nouvelle était de créer une brigade déchargée de toutes les enquêtes et de toutes autres servitudes, qui aurait pour mission de détecter des individus susceptibles de se livrer à des actes de banditisme et, à partir de là, de les prendre en surveillance, de discerner les objectifs en préparation et d'intervenir dans un temps aussi proche que possible de la commission du délit de façon à ce que tous les éléments de preuve se trouvent *ipso facto* réunis par l'interpellation des malfaiteurs… Au lieu de partir du crime pour aller au criminel, on partait du criminel pour aller au crime… »

Mettre davantage d'atouts dans le jeu de la réussite, voilà qui ne pouvait que séduire, surtout si on y joignait un élément primordial, un concept toujours porteur même s'il est parfois difficile à cerner : la prévention. Certes, dans l'esprit, l'exactitude sémantique voudrait qu'on parle plutôt de dissuasion mais, dans la réalité, les concepts sont souvent difficiles à distinguer.

« En effet, à chaque fois que cela se révélerait possible, notamment lorsque l'objectif des malfaiteurs avait pu être discerné, l'intervention devait se situer juste avant leur mise en action, à un moment où tous les éléments de la tentative punissable se trouveraient réunis. Dans le cas contraire, on aurait recours à l'opération « retour » qui consistait à cueillir les malfaiteurs au moment où ils regagnaient leur base et se trouvaient en possession du butin et des armes qu'ils avaient utilisées. L'intervention lors de la commission du délit était proscrite dans la mesure où elle entraînait trop de dangers à la fois pour les policiers et pour les tiers. »

François Le Mouël n'a que 37 ans lorsqu'il propose à sa hiérarchie la création d'une brigade qui adopterait ce fonctionnement révolutionnaire. Du côté de la « Tour pointue[2] », ce Breton né près de Guingamp, passionné de cyclisme, est devenu un personnage incontournable. Grâce à son autorité naturelle, son sérieux, son intégrité, il a réussi le tour de force d'être à la

fois entendu et apprécié par sa hiérarchie mais aussi, et surtout, par ses hommes. Dans son livre *Histoire du 36, quai des Orfèvres*, Claude Cancès, ancien directeur de la police judiciaire parisienne, raconte que certains de ses gars « se seraient fait tuer pour lui ». Le Mouël a de l'entregent au sommet de la hiérarchie, de la légitimité auprès de son équipe, il semble être la personne idoine pour réussir à monter ce projet.

Le 22 septembre 1964, Maurice Papon, préfet de police de Paris, signe deux décrets. Le premier, n° 64 3968, porte la création, au sein de la brigade de voie publique de la direction de la police judiciaire, d'une Section de Recherche et d'Intervention (SRI). Le second, n° 64 3970, mentionne que François Le Mouël, commissaire principal, chef de la 5e brigade territoriale, est chargé de la SRI.

La SRI, qui deviendra ensuite une brigade, la BRI, est née. Ses premiers succès engrangés, elle sera davantage connue sous le surnom d'Antigang, une invention de la presse qui sonne comme une menace sèchement adressée aux voyous.

C'est au sein de la PJ parisienne que François Le Mouël sélectionne les hommes pour former sa nouvelle équipe. Le profil est précis, à la hauteur de l'exigence imposée par la mise en place de cette philosophie novatrice. Il lui faut des hommes préparés physiquement, courageux, calmes et équilibrés. Sont écartées d'office les têtes brûlées, refusés les cow-boys et autres excités de la gâchette. Les gisements où repérer ces oiseaux rares étaient forcément limités : « Je pouvais amener avec moi quatre ou cinq gars de ma brigade. Mais les hommes dont j'avais besoin se trouvaient, selon moi, dans ce que l'on appelait à l'époque la brigade de voie publique (devenue plus tard la BRB, la brigade de répression du banditisme). Cette unité était chargée d'enquêter sur les gros braquages mais disposait aussi de petites équipes chargées de la surveillance et des flagrants délits. Ces gars étaient habitués à la filature. Ils passaient leur temps sur le terrain. Il m'en fallait vingt-cinq, mais cela voulait dire déshabiller la brigade de voie

publique, qui, en plus, était dirigée par un bon copain à moi, Gustave Jobard. »

Petit coup de pouce du destin, le commissaire Jobard devait être nommé à la brigade criminelle six mois plus tard. Voilà qui explique pourquoi la BRI a d'abord été une section de la brigade de voie publique avant de devenir, grâce au départ de Gustave Jobard de la BRB, une entité autonome, la BRI.

Le choix des hommes est, à l'évidence, capital, car il y a une part acrobatique dans la doctrine de la BRI. La « fenêtre de tir » est étroite et précise et il faut bien calculer le moment de l'intervention. Arrêtés trop tôt, les suspects, comme le dit Le Mouël, « n'ont rien dans les mains, rien dans les poches ». C'est un coup d'épée dans l'eau. « Serrés » au cours des préparatifs, ils seront simplement mis en examen – à l'époque on dit encore « inculpés » – pour association de malfaiteurs et détention d'armes. En revanche, s'ils sont coincés juste au moment où seule l'intervention de la police les empêche de commettre le hold-up, on entre dans le champ de la tentative punissable. Ils sont alors passibles de la cour d'assises et peuvent écoper d'une lourde peine.

Il faut des nerfs d'acier, une formation en béton et un moral sans faille pour évaluer le moment précis où un voyou met les doigts dans la confiture en ayant à peine le temps d'y goûter. Mais le temps suffisant pour l'envoyer devant un tribunal. Bref, un exercice d'équilibriste dans lequel vont bientôt exceller les recrues du commissaire Le Mouël.

C'est évidemment encore plus délicat lorsque le hold-up survient sans avoir été prévu et qu'il faut le laisser se commettre, parfois assister de l'extérieur à son déroulement. Dans ce cas, il est exclu d'intervenir à chaud en raison des inévitables dégâts collatéraux qu'impliquerait une fusillade, certaines malheureuses affaires l'ont par la suite, hélas, démontré. En règle générale, dans cette hypothèse, c'est l'opération « retour » qui est choisie.

Elle consiste à arrêter les braqueurs après le hold-up, en général dans leur base de repli, en tout cas dans un lieu où les risques seront limités.

1. Les interviews de François Le Mouël ont été réalisées en 2012. Il nous a malheureusement quittés le 4 octobre 2015.

2. En référence à la tour qui surplombe le 36, quai des Orfèvres. Terme longtemps utilisé, notamment par les voyous, pour désigner le siège de la PJ parisienne.

VI

Les premières affaires

Quinze jours après sa création, la BRI est sur le terrain. Pour commencer, le commissaire Le Mouël s'attaque à des malfaiteurs qu'il avait déjà dans le collimateur. Ses hommes en « logent » un qui les conduit jusqu'à un bar de truands du X^{e} arrondissement de Paris. L'endroit, ça ne s'invente pas, s'appelle « L'Imprévu ».

« Un jour, pendant une surveillance, raconte le Mouël, on voit notre lascar qui transporte un sac assez lourd. On se dit qu'il y a du braquage dans l'air. Mais Jean Chauvin, le chef du groupe chargé de suivre cette équipe et qui est sans doute le flic le plus exceptionnel avec lequel j'ai travaillé, me dit :

"Patron, ce type-là est trop méfiant, on ne pourra pas aller jusqu'au bout." Le sac est déposé au bar, le patron s'avérant, du coup, être un complice de la bande. »

Un soir, Chauvin, en planque, appelle Le Mouël. Il faut intervenir. Maintenant. La BRI déboule à « L'Imprévu » qui n'a jamais autant mérité son nom.

« Les types étaient stupéfaits, statufiés, se souvient Le Mouël. Tous ces "beaux mecs" ont levé les bras, on a récupéré le sac qui contenait l'attirail complet du braqueur. Le gars que nous surveillions et deux de ses

complices sont allés au trou pour détention d’armes et association de malfaiteurs. C’est la toute première vraie affaire de l’histoire de la BRI. »

« Flag » à Genève, « déj » à France-Soir

Un deuxième succès a contribué à mettre pour de bon l'Antigang sur les rails et à asseoir sa réputation. Grâce à des écoutes, le commissaire Le Mouël et ses hommes localisent une équipe du côté de Gennevilliers. Un coup se prépare. Seul problème, la brigade ne sait pas où. Un soir, la BRI apprend que les truands sont sur le point de partir en reconnaissance. La filature commence, elle va les amener jusqu'à… la frontière suisse.

« On ne pouvait évidemment pas passer en Suisse sans prévenir les autorités helvétiques, se souvient Le Mouël. On laisse filer nos suspects et on n'a plus de nouvelles d'eux pendant vingt-trois jours. Et puis, ils réapparaissent. D'après nos écoutes, ils avaient bien été en reconnaissance pour préparer quelque chose de l'autre côté des Alpes. »

Personne ne sait encore quoi mais la police suisse est avertie et, d'un commun accord, il est décidé que si les malfaiteurs repartent pour Genève, la BRI les filera jusqu'à la frontière, et les Helvètes prendront ensuite le relais.

Arrive le jour J. L'Antigang a monté un gros dispositif. Il n'y a pas encore d'autoroute, Le Mouël place des voitures au début de la Nationale 5 et de la Nationale 19.

« J'avais trois gars qui étaient chargés de les suivre à partir de Gennevilliers avant de passer le relais à une douzaine d'autres, désignés

pour les suivre jusqu'en Suisse. »

Mais rien ne se passe comme prévu. C'est un cas courant, même dans les affaires les plus soigneusement préparées, l'impondérable est souvent au rendez-vous.

Dans les voitures positionnées sur les nationales, les hommes de la BRI patientent. Du saucisson et du vin rouge – manger, pour un flic en planque, est indispensable – les aident à passer le temps ! Les attentes sont parfois interminables. Mais ils ne verront jamais passer les malfaiteurs. Et pour cause, les « beaux mecs » ont pris la direction… de la Gare de Lyon avant de monter dans un express pour Lausanne. Les trois hommes de la BRI chargés de les surveiller depuis leur planque se sont aussi glissés dans le train et, heureusement, ont pu avertir leurs collègues. Le dispositif routier se replie vers le quai des Orfèvres et la police suisse est prévenue que ses « clients » vont arriver par le train. Sur le quai, la BRI lâche l'affaire, pendant que les Suisses reprennent la filature. À Genève, les malfrats sont récupérés sur le quai de la gare par un complice en voiture, selon toute vraisemblance, leur support logistique sur place. Mais la police genevoise les perd. Et c'est en patrouillant au hasard dans le quartier des bijouteries, qu'elle retrouve, garée, la voiture des truands. Les flics suisses partent alors à leur recherche, et en entrant, au pif, dans un immeuble, se retrouvent nez à nez avec l'un des braqueurs, un flingue à la main. Les truands venaient à l'instant de dévaliser un fabricant de bijoux installé au premier étage ! Un flag inattendu mais bien ficelé…

Ce coup de filet aura un grand retentissement en raison de son caractère international, mais aussi parce qu'il intervient peu de temps après la création de la BRI.

Pour saluer cette opération réussie, Maurice Papon, le préfet de police, et le commissaire Le Mouël, sont invités à déjeuner par Pierre Lazareff, l'emblématique patron du *France-Soir* de la grande époque, journal de référence quand il s'agissait de relater dans le détail les faits divers. Et ce

quotidien, qui dans ses plus belles années se vendait à plus d'un million d'exemplaires, fera beaucoup pour la renommée de l'Antigang en rendant compte fidèlement de l'équipée suisse des policiers français.

Si aujourd'hui l'existence et le mode de fonctionnement de la BRI peuvent paraître évidents, il en allait tout autrement dans les années 1960. À l'époque, les policiers en tenue, prévenus par le standard de police-secours, intervenaient sur des braquages en cours. Ils tombaient sur des malfaiteurs souvent lourdement armés et avaient rarement le dessus. Équipés d'armes de petits calibres, ils n'étaient en outre pas toujours bien entraînés au tir. D'ailleurs, les malfaiteurs allaient souvent au contact des policiers. Ils n'en avaient pas peur.

Avec la création de la BRI, si l'on en croit deux ex-patrons de la maison, Christian Lambert (ancien patron du RAID et ex-préfet de Seine-Saint-Denis, aujourd'hui à la retraite), et Frédéric Péchenard (ancien patron de la Crim' et ex-directeur général de la police nationale), « la peur a changé de camp ».

Avec un service dédié au grand banditisme, les malfaiteurs ont compris qu'en ouvrant le feu, ils s'exposent à une riposte immédiate et extrêmement efficace. Désormais, ils savent qu'ils peuvent être blessés ou tués. Avec le temps, les voyous vont vite intégrer qu'ils vont devoir faire face à des policiers entraînés aux techniques d'interpellation et bien armés.

Il n'était pas concevable que les truands restent maîtres du jeu, comme c'était souvent le cas depuis la fin de la guerre face à une police peinant à se moderniser, à se donner les moyens de lutter contre le grand banditisme. Mais il faut du temps et une énergie sans faille pour inverser le courant. En témoigne l'affaire du Palais-Royal, un modèle du genre…

Opération Marignan

Tout commence au mois de juin 1967, par un tuyau qui arrive à la BRI. Un courtier en bijoux, qui habite boulevard Barbès, s'est présenté au commissariat de son quartier pour signaler qu'il est certain d'avoir été suivi par une voiture dont il a relevé le numéro. Les courtiers transportent ce que l'on appelle une « marmotte », un présentoir enfermé dans une mallette qui peut contenir des collections de bijoux d'une valeur énorme. De plusieurs dizaines de millions de francs de l'époque – de 500 000 euros à un million ! Un butin qui ne peut qu'attiser les convoitises. Avec l'aide d'un bon « fourgue », un receleur si l'on préfère, le bijou est une denrée qui trouve toujours preneur. D'ailleurs, aujourd'hui, les banques étant devenues difficiles à braquer, les voyous ont retrouvé le chemin des bijouteries. Il ne se passe pas un jour sans une attaque contre un joaillier du plus anonyme aux plus prestigieux de la place Vendôme.

En juin 1967 donc, le commissaire Le Mouël prend contact avec le courtier inquiet et lui demande de jouer les appâts. Ou, en langage maison, « de faire la chèvre », formule moins élégante mais tout aussi parlante. Le rôle n'est pas facile à interpréter et il peut comporter quelques risques de nature à décourager les plus intrépides des représentants en bijouterie. Pourtant, celui-ci accepte. Hommage doit lui en être rendu car il sera à l'origine de l'une des plus belles affaires de l'Antigang.

Tous les matins, un homme de la BRI s'installe chez le courtier avec un dispositif radio. Au même moment, une équipe étoffée se met en place dans le quartier. Quand l'homme sort avec sa « marmotte », les hommes de la BRI doivent être prêts à interpeller d'éventuels agresseurs. Un matin, la fameuse voiture repérée par le courtier refait son apparition. Elle est conduite par un homme de 45-50 ans. Sa plaque minéralogique porte le numéro 1515. On le devine, les hommes de la BRI vont surnommer cette opération… « l'opération Marignan ». Mais si l'une des plus célèbres batailles de l'Histoire s'est réglée en deux jours de l'autre côté des Alpes, il n'en ira pas de même pour celle-ci. L'Antigang n'est pas au bout de ses peines.

Pour commencer, Le Mouël et ses hommes n'arrivent pas à identifier le conducteur, la voiture n'étant évidemment pas à son nom. Ensuite, apparaît un deuxième individu, puis un troisième et un quatrième. Chaque jour, le quatuor vient faire ses repérages. Le brave courtier, lui, rend visite à ses clients dès que la BRI lui donne le feu vert, surveillé comme le lait sur le feu. Le bonhomme a du cran. Il a peur, conscient qu'il peut prendre un mauvais coup, voire pire. Mais il n'en laisse rien paraître.

Presque un mois s'écoule quand, subitement, fin juin, tout s'arrête. Les malfrats disparaissent, envolés. C'est bien connu, les truands aiment le soleil, on peut donc supposer qu'ils sont partis en vacances. Toutefois, il peut y avoir d'autres motifs à cette désertion : un changement d'objectif, un indice leur laissant penser qu'ils ont été repérés. Les voyous sont la plupart du temps sur le qui-vive et peuvent également avoir du « pif »…

Quoi qu'il en soit, la BRI ne se laisse pas démoraliser pour autant. Elle décide de ne pas lâcher le quatuor. Ces types ont peut-être différé leur coup ou changé de cible, mais ils vont taper un jour ou l'autre, c'est sûr. La surveillance reprend, donc, après une réévaluation de la problématique.

« On se rapproche de leurs domiciles que l'on avait déjà localisés, explique Le Mouël. Mais sur les écoutes, pas un mot ne sort sur un éventuel

coup en préparation. La chose la plus intéressante que l'on ait entendue concernait la recette du veau à l'ancienne ! »

Après quelques jours, il s'avère qu'en effet, les braqueurs ont changé d'objectif. Les voilà qui traînent désormais dans le quartier du Palais-Royal. Trois ou quatre individus évoluent à pied entre la Banque de France, rue Croix-des-Petits-Champs et la place du Palais-Royal. Toujours le matin, vers neuf heures. La BRI est là et les observe sans désemparer. Un jour, elle les prend en chasse alors qu'ils sont eux-mêmes partis en filature derrière une voiture qui quittait la Banque de France pour se rendre à Ivry, au siège des usines Panhard. Cette fois, c'est bon, se dit-on au 36, ils vont s'attaquer au transfert de la paie des ouvriers de l'usine. Mais l'équipe, qui n'a décidément pas de suite dans les idées, après avoir effectué plusieurs fois le circuit, laisse tomber ce projet. La BRI ne désarme pas. Elle surveille, filoche, ne les lâche pas d'une semelle, mais commence à trouver le temps long.

Arrive le mois de… décembre. Six mois que l'affaire a démarré !

Les choses se précisent enfin car, visiblement, les malfrats ont fait appel à des renforts. Ils effectuent de nouveau des reconnaissances entre la Banque de France et le Palais-Royal mais rien ne laisse apparaître le moindre indice quant à leur objectif. Pourtant, c'est incontestable, la marmite commence à bouillir vu que de nouveaux renforts arrivent, cette fois du sud de la France. À la veille de Noël, les voyous se retrouvent boulevard d'Aurelle-de-Paladines, dans le XVII^{e} arrondissement, à quelques encablures de la Porte des Ternes. On est loin du Palais-Royal et on se demande ce qu'ils fabriquent. Ils sont sept et pour Le Mouël, qui a dû dédoubler le dispositif de surveillance, le spectacle est surréaliste :

« Je m'en souviendrai toujours. Il y avait un groupe de trois et un groupe de quatre. Ils allaient et venaient en discutant, les deux groupes se croisant et se recroisant sur le trottoir ! Un truc de fou ! »

De quoi se poser des questions sur les intentions de l'équipe.

« Mais comme on est à la veille de Noël, on se dit que le coup approche, forcément, ce n'est pas le moment de décrocher. »

Le patron de la BRI va passer les pires fêtes de fin d'année de sa vie. Il est tendu comme jamais. Une intervention musclée, dans le secteur du Palais-Royal avec la foule de cette période festive, peut évidemment très mal tourner. Le Mouël maintient son dispositif en place pour le lendemain huit heures, même s'il ne comprend toujours pas quel est l'objectif des braqueurs. « Le 26 décembre, je mets le gros de mes troupes dans des camionnettes en dehors du secteur dans lequel évoluent les truands, place Notre-Dame-des-Victoires, précise-t-il. Et puis, j'ai aussi des gars à pied et en cyclomoteur qui sont en mouvement entre la Banque de France et le Palais-Royal. »

À neuf heures, message radio : le chef du commando, surnommé « Le Maréchal » en raison de sa réputation de fin stratège, fait son apparition. Il est bien connu des services de police. Avant la guerre, il a écopé de quinze ans de travaux forcés pour un braquage. Ce jour-là, Le Maréchal n'est pas habillé comme d'habitude. Il a revêtu un imperméable noir et porte un foulard autour du cou, attribut qui lui servira probablement à se cacher le visage au moment du braquage… Dans les minutes qui suivent, trois autres types arrivent tandis que deux Estafette, une bleue et une jaune, prennent position. Elles sont conduites par des individus le regard caché derrière des lunettes noires et coiffés de bérets basques. La scène se situe dans un périmètre compris entre la place du Palais-Royal, le conseil d'État et, surtout, les grands magasins du Louvre. Les Estafette viennent se garer le long de barrières qui, autour de la place du Palais-Royal, délimitent un parking. Cette fois, tout semble en place, les hommes de la BRI sont sûrs que l'équipe va « taper ». Le Maréchal, flanqué de ses trois complices, est sur le trottoir, les quatre autres dans les deux camionnettes, la bande est en ordre de bataille. Le moment est idéal pour intervenir. Le Mouël est sur le

point d’en donner l’ordre à ses hommes quand tombe un message radio : les Estafette viennent de partir, tout le monde a disparu !

« C’était panique à bord, se souvient l’ancien patron de la BRI. J’envoie des patrouilles pour voir si on retrouve les camionnettes. Rien ! Pas plus de traces d’Estafette que de beurre en broche ! »

À partir de là, les truands ne donnent plus aucun signe de vie, notamment aux abords de leurs domiciles. Les écoutes ne sont pas plus éloquentes. Catastrophé, le patron de la BRI décide de rapatrier tout son monde au 36 afin d’organiser un débriefing et essayer de comprendre ce qui a bien pu se passer. Au cours de la réunion, l’un des hommes du dispositif affirme avoir vu Le Maréchal pénétrer dans l’un des grands magasins du Louvre.

« Je suis entré derrière lui, explique-t-il, mais je n’ai pas pu voir s’il avait contacté quelqu’un. »

Cette fois, plus de doute, l’objectif est enfin ciblé, c’est la recette de Noël des grands magasins qui est visée ! Faute de comprendre la raison qui a conduit la bande à s’éclipser, Le Mouël décide de remettre son dispositif en place. Bien lui en prend. Une demi-heure après, Le Maréchal fait sa réapparition dans le secteur, accompagné de l’un de ses gars, surnommé Le Boiteux, et des deux Estafette.

L’heure n’est plus aux tergiversations. Il faut battre le fer tant qu’il est chaud et serrer les voyous.

« On a fait le tour pour arriver par derrière en empruntant la rue de Marengo. On a bloqué les deux Estafette et ceux qui étaient à pied ont sauté sur Le Maréchal et ses complices. En une minute, l’affaire était bouclée. Moi, j’ai eu un peu chaud car je me suis retrouvé devant le conducteur de l’une des Estafette qui n’a pas levé les bras alors que je lui criais de le faire. La portière était bloquée et je ne voyais pas ses mains. Autant j’avais été angoissé avant et dans un état de tension nerveuse assez fort, car j’avais

peur de la bavure, autant, là, j'étais comme détaché. C'était étrange, cette sensation… Pourtant, je me disais : il va me descendre, cet abruti ! »

Finalement, tout se termine bien. Voyant ses complices coincés, Le Maréchal rend les armes.

C'est une belle prise pour l'Antigang. Tous les voyous avaient une arme à la ceinture. Le Maréchal, lui, en bon chef de guerre, en avait deux.

Dans l'une des Estafette, la BRI a mis la main sur un pistolet mitrailleur et des grenades quadrillées. Un armement de « pro ».

Une image reste gravée à jamais dans la mémoire du commissaire Le Mouël : celle de ses gars debout devant les truands menottés et couchés à leurs pieds sur le trottoir ! Cette affaire, commencée en juin et qui trouve son dénouement un 26 décembre, reste un modèle du genre. Emblématique quant à la doctrine de la brigade, elle apporte une démonstration spectaculaire de la théorie de la tentative punissable qui, lorsqu'elle est complètement carrée, équivaut judiciairement à l'acte accompli. Les risques en moins. L'intervention à chaud, en flagrant délit, a toujours été source de dégâts collatéraux, toute l'histoire du banditisme et de la PJ le prouve. La cour d'assises de Paris, en condamnant les membres de la bande à quinze ans de réclusion, érigera *de facto* l'affaire du « Maréchal » au rang de jurisprudence.

VII

Les grandes heures

Inventée et installée par François Le Mouël, la BRI ne cesse de grandir et de s'affirmer. Notamment sous l'autorité de son patron le plus connu, Robert Broussard. Issu d'une famille modeste de Charente, passionné de rugby, le jeune Broussard s'est forgé le caractère à l'armée. Officier, tour à tour au Maroc et en Algérie, où les horreurs vécues le marqueront durablement, il est âgé de vingt-trois ans quand il décide de ne pas rempiler. Il se tourne vers la police où il entre par la petite porte : commis aux écritures au commissariat d'Argenteuil.

Promu officier de police adjoint, il est affecté dans une brigade territoriale où il fait le triste apprentissage des braquages à répétition. Constatations qui sonnent comme un constat d'échec avec des affaires qui ne sortent pas et des témoins qui ont peur de témoigner. Après quelques années de ce régime morose, il se trouve un jour dans la ligne de mire de François Le Mouël, venu exposer les méthodes de la toute nouvelle BRI. À la fin de son intervention, Le Mouël prend Broussard à part : « Je vais avoir besoin d'un adjoint ». Pour Broussard, c'est un choc : « Je connaissais Le Mouël. Inspecteur en BT, j'avais eu la chance d'obtenir des tuyaux et de les transmettre à la BRI qui les avait exploités. Quelques affaires en étaient

sorties… mais de là à imaginer, que moi, petit inspecteur de banlieue, j'allais accéder au saint du saint, au cœur de la citadelle imprenable du 36…

Évidemment, j'étais séduit ! Rien n'était acquis pour autant. Pas question de passe-droit, il fallait que je passe le concours de commissaire et que je sorte suffisamment bien classé pour grimper là-haut… »

En homme de défi, Broussard passe le concours et sort deuxième de sa promotion. Un classement remarquable, et un passeport pour le 36 quai des Orfèvres et ses brigades prestigieuses. Après ses stages, le jeune commissaire passe un an à la Crim'. Il n'aura pas la chance de travailler avec Le Mouël, parti entre-temps à l'Office central de répression du trafic des stupéfiants. Mais le patron dont il est adjoint à la Crim', Jean Sautereau, prend les rênes de la BRI et… l'emmène avec lui. Malheureusement en mauvaise santé, Sautereau sera peu présent au 36, laissant le jeune Broussard se charger de la marche de la brigade. Il restera encore numéro deux avec Marcel Leclerc, pendant quatre ans, le temps de parfaire son « éducation » et de prendre la pleine mesure du service. Au départ de Leclerc, il devient chef de la BRI. Il y restera jusqu'en 1982. Dix ans de fusion, une période exceptionnelle pour lui et pour la police française.

Car, à cette époque, l'Antigang est sur tous les fronts. Dans cette « folle » décennie, elle intervient une soixantaine de fois dans des affaires diverses. Si le braquage est son fonds de commerce, ce n'est pas le seul domaine d'activité de l'Antigang. Prises d'otages dans des avions, des banques, des ambassades, enlèvements d'enfants, d'industriels ou de banquiers contre remise de rançon. Cette suractivité place la BRI sous le feu des projecteurs… et à la une de *France-Soir*. Citons pour mémoire l'arrestation mouvementée de la famille Zemour, une association mafieuse devenue tristement célèbre après une fusillade dans le bar Le Thélème, boulevard Saint-Germain, à Paris. On ne peut oublier non plus les arrestations de Jacques Mesrine, en septembre 1973, de Jean-Charles Willoquet, dit « le coiffeur de Nevers », en décembre 1975. Deux redditions

identiquement obtenues par le commissaire Broussard. Négociées devant la porte des appartements où se tenaient retranchés les malfrats, acceptées à la condition que Broussard vienne les chercher seul, sans protection et sans arme. Des actes de bravoure qui intéressent les médias et fascinent l'opinion publique. Poussé en avant par les politiques pressés de montrer l'efficacité de la police ou intéressés par des affaires qui font opportunément diversion dans un contexte social agité, Broussard intervient pour la première fois sur un plateau de télévision. C'est le ministre de l'Intérieur, Raymond Marcellin, qui lui a demandé d'aller au « feu »… des projecteurs.

En plein week-end du 15 août 1973, il lui enjoint d'aller raconter comment il a dénoué les fils d'une prise d'otages, à Brest. Deux malfrats, un Breton et un Sicilien, s'étaient retranchés au domicile d'un couple de personnes âgées. Le mari avait été laissé dehors tandis que le tandem retenait la femme à l'intérieur de la maison. Une affaire qui a nécessité 36 heures de négociation pour Broussard et pour laquelle la France entière s'est passionnée. Broussard rechigne à se montrer à la télévision, ce n'est pas une bonne chose pour la discrétion que nécessite son travail. Mais le ministre fait le forcing avec un argument de poids : « Comprenez-moi, Broussard. Pendant qu'on parlera de votre affaire de Brest, on ne parlera plus de Lip et des montres. »

Une prise d'otages réglée en douceur, une mamie sauvée par un super-flic, voilà qui était à l'évidence plus porteur qu'une situation sociale enlisée dans un conflit à rallonge, mettant en scène des employés de l'usine d'horlogerie Lip de Besançon, qui, prêts à tout pour sauver leur emploi et leur usine, vendaient à la sauvette les montres sur le trottoir !

La première intervention télévisée du patron de l'Antigang est un franc succès. La presse se prend de passion pour cette BRI qu'elle découvre et qui obtient, enfin, des succès, contrairement à la police traditionnelle, décriée, mise à toutes les mauvaises sauces depuis que mai 68 est passé par

là. Car, bien que Broussard et ses collègues Pierre Ottavioli de la Crim' et Marcel Leclerc n'y soient pas favorables, cette médiatisation a au moins une vertu immédiate : elle redore le blason d'une police engluée dans des méthodes révolues, inefficace selon certains, corrompue et inféodée au pouvoir politique selon d'autres. Subitement, et ce n'est pas là le moindre de ses intérêts, l'apparition de ces « héros » sous les traits d'hommes ordinaires déclenche une vague de vocations. De nouveau, les jeunes veulent être flics. Les policiers déjà en place, essaient, eux, d'intégrer la prestigieuse brigade, celle qui, miraculeusement, apporte du rêve.

Beaucoup d'appelés, peu d'élus, cependant. « Quand il y avait une place disponible, confirme Robert Broussard, on avait en moyenne entre 25 et 30 candidats… Combien de fois ai-je entendu des inspecteurs ou des gardiens de la paix me dire qu'ils étaient entrés dans la police en caressant l'espoir d'intégrer l'Antigang… »

Parmi les hommes les plus représentatifs de l'histoire de la BRI, il en est un qui lui était prédestiné, comme de toute éternité : Jean-Louis Fiamenghi, ancien patron du RAID, ancien patron des VO (aujourd'hui le SDLP, service de la protection) et ancien directeur de cabinet du préfet de police de Paris, aujourd'hui dans le privé, directeur de la sûreté de Veolia.

« Fiam » a servi dans les rangs de l'Antigang pendant dix ans, de 1975 à 1985. Son « recrutement » s'est passé dans des conditions si particulières qu'on est en droit de se demander si, justement, on n'est pas en plein rêve :

« Bac en poche et deux années de droit plus tard, je me présente à un recrutement d'enquêteur contractuel sur titre, à Paris. Je réussis les tests et en une journée, me voilà pourvu d'une carte tricolore, de menottes et d'un pistolet Unique 7,65… Une vraie plaie, cette arme, soit dit en passant. Bref, j'étais affecté à la BVP (devenue la BRB) et là, on me dit que si je veux être payé, je dois avoir un compte bancaire. J'étais étudiant, sans revenus salariés, je vais donc le lendemain, rue Manin, ouvrir un compte dans une agence de la Société générale. C'est l'après-midi, je suis seul au comptoir

quand, soudain, j'entends derrière moi : "Haut les mains ! Ne bouge pas, c'est un hold-up !" Je me retrouve avec le canon d'un 45 sur la tête, entouré de trois malfrats, non cagoulés. J'avais mon arme de service dans mon holster, et je ne savais même pas comment elle marchait ! Le voyou qui me braque est calme, il ne tremble pas mais l'autre est nerveux, il essaie de sauter par-dessus le comptoir, il tombe, il a l'air paniqué. Les braqueurs nous ordonnent d'entrer dans une pièce, il y a le directeur de l'agence, un jeune type à lunettes, l'employée du comptoir et moi. Les voyous ferment la porte et, hors de leur vue, je sors mon arme en me disant, un peu stupidement je reconnais : "C'est le coup d'enfer, deux jours de police et je vais les arrêter !" À la vue de mon arme, la fille de la banque, me prenant pour un complice des braqueurs, se met à hurler : "Non, monsieur, je vous en prie !" Je pense qu'elle croyait que j'allais leur tirer dessus ! Le temps de la calmer, je sors, la porte n'avait pas été verrouillée, je ne vois pas les braqueurs. Je cours vers la sortie et là, je les vois en train de monter dans une voiture. Je n'ai pas le temps de dire ouf, les voilà qui s'enfuient. Je n'ai pas tiré et bien m'en a pris car le commissaire du XIX^{e}, un homme haut en couleur comme on en voyait dans les films à l'époque, m'a dit, à son arrivée, que j'y serais sûrement passé car ces voyous ne semblaient pas être des plaisantins, ils auraient riposté. L'enquête sur ce braquage étant confiée à… ma brigade, je suis entendu par mon propre service et je donne un signalement assez précis des malfaiteurs, car j'avais bien pris le temps de les examiner, surtout l'un d'entre eux. Le temps passe et, quelques mois plus tard, des collègues de la BRI viennent me voir, me demandent si je pourrais reconnaître les braqueurs. Ils me montrent la photo d'un certain Louvard, dit la Louve, et de l'un de ses complices, Alphandéri. La Louve est en cavale. Pendant qu'il était en prison pour un braquage, sa femme lui a fait des infidélités avec un homme qui a trouvé le moyen d'abuser de son fils. La Louve ne l'a pas supporté, et dès sa sortie il est allé tuer l'individu. Je l'identifie sur photo. Du coup, les collègues de la BRI me proposent de

faire les planques avec eux dans le sous-marin. L'idée est d'interpeller les gars dès qu'ils apparaîtront et que je les aurai identifiés formellement. J'accepte. J'approche les « dieux » de l'Antigang, je suis aux anges. Un jour, je vois sortir La Louve et je suis formel, c'est bien lui qui a pointé son arme sur moi ! J'aurai même le privilège d'être invité à venir le voir après son arrestation. Il a la voix éraillée des prisonniers, il me parle comme à un vieil ami. Étrange, cette proximité qu'affichent d'emblée les voyous avec ceux qui leur courent après ! En attendant, lui, il part pour des années derrière les barreaux, et moi, je suis sur le tremplin pour intégrer, bientôt, la BRI. »

Broussard voulait alors rajeunir l'Antigang, lutter contre une forme de routine. Car, malgré les contraintes et les inconvénients de ce mode de vie, l'attachement à cette unité ressemble parfois à une longue passion. Certains, comme Roger Stella, n'ont rien connu d'autre. Une carrière entière à l'Antigang ! D'autres ont décroché après dix, douze années ou davantage. Ce n'était pas tant cet aspect des choses que Broussard voulait infléchir mais plutôt le côté un peu routinier que pouvait prendre l'activité. Lui, en plus de cela, voyait le futur, l'opportunité de prendre d'autres créneaux.

Les beaux mecs

Si la BRI est devenue mythique durant les années Broussard, elle le doit tout de même beaucoup à ses « ennemis » : les figures du grand banditisme. Ceux qui aimaient se mettre en scène, qui s'en prenaient à des gens connus pour se mettre en valeur. Qui provoquaient la police et, subitement, trouvaient des adversaires à leur mesure. Les « beaux mecs », les « beaux voyous », ceux avec qui la confrontation pouvait parfois tourner au grand spectacle. Mesrine-Broussard. Le couple truand-flic le plus connoté de l'histoire de la police française…

Jean-Louis Fiamenghi en témoigne : « On prend n'importe quel jeune de vingt-cinq ans dans la rue, on lui demande de citer le nom d'un flic, il cite Broussard, même si ce n'est pas sa génération. De même, si on lui demande de citer le nom d'un voyou, il cite Mesrine… »

Inutile de refaire ici le portrait de Jacques Mesrine. Mégalomane, provocateur, ultra-violent, celui qu'on surnommait « Le Grand » a dû, par deux fois, rendre les armes au commissaire Broussard. C'est leur première « rencontre » qui a nourri la légende du bandit et du flic. Le 28 septembre 1973, la BRI a logé Mesrine dans un appartement du XIII^{e} arrondissement de Paris, rue Vergniaud. Plutôt que de tenter une entrée en force qui ne pourrait que mal se terminer, le commissaire Broussard engage un dialogue

avec l’homme retranché. Mesrine joue le jeu de l’insolite échange, ponctué de menaces, à travers la porte.

« Es-tu bien celui que tu prétends être ? » lance le truand à Broussard qui, ni une ni deux, passe sa carte tricolore sous la porte. À l’issue d’une autre salve verbale, « Le Grand » met Broussard au défi de venir le chercher dans son antre, seul, sans arme. Une situation inédite, qu’un auteur de polar n’aurait osé imaginer, au risque de passer pour un dangereux affabulateur.

« Il faut relativiser les choses, tempère Broussard des années après ce coup de maître, je savais avec qui je négociais. Il m’est arrivé d’avoir la trouille, pas trop souvent quand même sinon j’aurais choisi un autre métier, et, étonnamment, parfois, dans des circonstances où cela ne se justifiait pas. C’est ainsi, l’homme est étrangement fabriqué. Lorsque Mesrine me met au défi de venir le chercher sans protection et sans arme, je trouve que c’est normal qu’il le fasse. Et il est tout aussi normal que je lui réponde que je vais le faire. Ni lui ni moi ne pouvions nous dégonfler. Cela ressemble peut-être à un jeu stupide mais la construction psychologique de nos rapports nous contraignait à en passer par là. J’y suis allé en confiance. J’étais convaincu qu’il tiendrait parole. Dans le cas contraire, ou si j’avais truqué le jeu, nous nous serions tous les deux trompés sur toute la ligne et les conséquences auraient été terribles. »

Une fois Broussard dans la place, Mesrine se rend sans discussion. Il en fait des tonnes. Grandiloquent, cigare au bec, il demande à sa compagne du moment de servir le champagne aux collaborateurs de Broussard venus lui passer les pinces. Beau joueur, bien que mortifié de retomber, Mesrine joue les grands seigneurs avant d’aller rejoindre le QHS de la Santé. Ces fameux quartiers de haute sécurité pour lesquels il a signé un bail de longue durée et dont il n’aura de cesse de dénoncer l’inhumanité dans des livres ou des déclarations à la presse dont il se fera une spécialité et à travers lesquels il parviendra à se tailler une réputation de Robin des Bois, en décalage total avec ce qu’il est réellement. Vingt ans de réclusion seront le tarif pour ses

derniers méfaits. Incapable de se résigner à l'enfermement, il réussit à s'évader, avec l'aide d'un autre voyou de haut vol, François Besse, le 8 mai 1978.

Pour autant, son image ne ternit pas, bien au contraire. Là où d'autres auraient fait profil bas, il multiplie les occasions de faire parler de lui, dans tous les sens du terme. Braquages, enlèvements, menaces de mort, il va même jusqu'à tendre un piège à un journaliste à qui il infligera des tortures terribles avant de l'abandonner pour mort. L'homme s'en sort, miraculeusement. En même temps, la mégalomanie de Mesrine ne cesse de croître. Il monte au créneau de la provocation par voie de presse, accorde des interviews secrètes à des journalistes. *Paris-Match* l'installe même à sa une avec une photo où il apparaît vêtu et armé tel un mercenaire flambeur. Le cliché fait scandale et déclenche la colère du ministre de l'Intérieur. Tandis que l'opinion publique se pose de nouveau des questions sur l'efficacité de sa police, la presse ne cesse de se gausser de ces flics toujours en retard d'un train dans une chasse à l'homme qui n'en finit pas. Dans les couloirs des directions de la police, c'est la soupe à la grimace. Dans les services, on fait le dos rond.

À la BRI, on sait que l'heure de Mesrine va sonner, quoi qu'il fasse. Le 1er novembre 1979, « Le Grand » est enfin localisé dans le XVIIIe arrondissement de Paris, rue Belliard. Toute la question est de savoir comment les choses vont se passer, comment on va pouvoir l'interpeller sans casse. Car, sur ce point, Mesrine a été clair avec Broussard. Après l'épisode de la rue Vergniaud, les deux hommes se sont encore parlé dans les locaux de la première brigade territoriale où Mesrine était entendu.

« Il avait demandé à me voir seul, raconte le commissaire, il était dans un petit bureau, attaché au radiateur. On a discuté pendant une demi-heure. On avait le même âge, à peu près, on avait tous les deux fait l'Algérie, il y avait une certaine compréhension entre nous, c'est juste que la vie nous avait placés chacun d'un côté de la barrière… Au moment de nous quitter,

Mesrine m'a dit : tu vois, Broussard, je te respecte, mais l'homme de la rue ne peut pas comprendre la nature du combat qui nous oppose. C'est con mais c'est comme ça, la prochaine fois qu'on se croisera, on sera obligés de se tirer sur la gueule. »

Cette phrase tourne dans la tête du commissaire à l'heure où il va, peut-être, coincer celui que la presse a baptisé depuis longtemps « l'ennemi public N° 1 ». Tous les hommes – ceux de la BRI et de l'OCRB (Office central pour la répression du banditisme) – présents sur le dispositif le savent : le truand est surarmé, il n'hésitera pas à se servir de ses armes, grenades et autres outils tout aussi charmants à partir du moment où il se sentira en danger. Il a un autre atout dans sa manche, un de ses lieutenants, Charles Bauer, qui assure sa protection. On connaît l'épilogue de cette longue traque. Maintes fois raconté, par Broussard dans ses *Mémoires*, dans une multitude d'articles de presse, biographies et même au cinéma ; il a fait polémique, exploité à des fins pas toujours convaincantes par de pseudo-intellectuels bien au chaud dans leurs fauteuils. Mesrine, abattu Porte de Clignancourt, affalé sur le volant d'une BMW, un sac contenant des grenades défensives incendiaires prêtes à l'emploi à ses pieds ; c'est une image qui a fait le tour du monde. On le sait, l'opinion publique est versatile, elle peut, en une seconde, détrôner ses idoles. Il est particulièrement aisé de la manipuler, de lui présenter les faits sous l'éclairage qu'on a choisi, sans objectivité et sans nuance. Beaucoup de choses ont été dites, écrites, trop sans doute, sur ce chapitre parmi les plus sensibles de l'histoire du 36. La sortie du long-métrage de Jean-François Richet, en 2008, *Mesrine, l'ennemi public n° 1*, a réveillé de vieilles douleurs. « On m'en a voulu d'avoir cassé ce film, tonne Broussard. Mais la fin est désastreuse, ça ne s'est absolument pas passé comme ça ! De toute façon, je n'ai même pas été consulté, on m'a fait savoir que je n'avais rien à dire, que c'était une fiction. Mais justement, c'est bien là tout le débat ! On présente un film comme la relation d'une histoire vraie, en tout cas fidèle à

la réalité des faits et après, on dit : c'est de la fiction ! Comment les gens font-ils pour s'y retrouver ? »

Il a raison, foncièrement, le commissaire Broussard, blessé par cette interprétation de son rôle.

« Je suis arrivé un peu à l'écart du camion dans lequel avaient pris place les tireurs de la brigade. Au moment où j'ai vu Mesrine à son volant, j'ai tenté de faire en sorte qu'il m'aperçoive. Je pensais qu'en me voyant il renoncerait… J'ai été très affecté que cela ne se passe pas comme je l'avais imaginé. C'est l'évènement de ma carrière qui me procure le plus de regrets. J'aurais voulu qu'il se rende, comme dans le XIII^{e} arrondissement… »

Un autre grand flic, l'un de ceux que Robert Broussard appelle « les tireurs », pour ne pas révéler leur identité, finira par raconter dans un livre [1] l'histoire de ce mystérieux camion bâché lors de cette journée si particulière. Il s'agit de Jean-Louis Fiamenghi, devenu par la suite, entre autres, patron du RAID et directeur de cabinet du préfet de police de Paris.

Robert Broussard avait créé un groupe spécial Mesrine. Groupe composé de policiers de l'OCRB et de la BRI. « J'en fais partie, dit Jean-Louis Fiamenghi. Nous sommes neuf. Huit hommes plus une femme de l'OCRB, Jacquie, tous déterminés à débusquer l'ennemi public numéro un. »

S'ensuit une traque de plusieurs semaines, avant que l'Antigang ne loge, enfin, Le Grand et le prenne en chasse. « Fiam » fait partie du dispositif. Il se trouve à bord du fameux camion bâché en compagnie de quatre autres policiers de la BRI. Aussi incroyable que cela puisse paraître, les noms de tous ceux qui se trouvaient à l'intérieur ne seront jamais révélés publiquement jusqu'à la sortie de ce livre… Un secret aussi bien gardé que le trésor des Templiers !

« Christian Lambert est au volant, F. B., J. K., G. H. et moi-même sommes à l'arrière, accroupis derrière la ridelle, la bâche relevée, écrit Jean-

Louis Fiamenghi. Je suis le seul à avoir un pistolet mitrailleur Uzi entre les mains. Mes trois collègues sont équipés de fusils Ruger. Ces armes sont de calibres différents : 9 mm pour l'Uzi, 5, 56 mm pour les Ruger. Précision importante pour la suite de l'histoire.

« Nous nous dirigeons vers la Porte de Clignancourt. Les yeux tournés vers le haut de la ridelle, je ne vois qu'un morceau de ciel. Notre concentration est totale. Nous n'échangeons plus un mot (…).

« Depuis le croisement de la rue Belliard et du boulevard Ornano, le temps s'est soudainement accéléré, ne laissant plus aucun espace à la réflexion. C'est toujours le cas avant de passer à l'action. Nous savons que bientôt nous n'aurons pas d'autre choix que répéter les gestes appris à l'entraînement jusqu'à en faire des réflexes (…) Ce que je vais voir ou plutôt découvrir dans quelques instants – sans savoir quand précisément –, je vais devoir l'analyser seul, à la vitesse de l'éclair. Mon jugement sera le mien, pas celui du voisin. Analyser est un bien grand mot. Je doute qu'il soit approprié alors que je vais devoir laisser mon cerveau agir sans avoir le sentiment de pouvoir lui imposer quoi que ce soit. Je dois lui faire confiance. Je n'ai pas d'autre choix. C'est le mélange habituel entre l'inné et l'acquis dans lequel vient s'immiscer une certaine dose de sang-froid. De fatalisme, aussi (…).

« Soudain – car il y a forcément un « soudain » dans ce genre d'histoire –, l'ordre fuse dans mon oreillette. C'est la voix du patron, de Robert Broussard. "Maintenant, il faut y aller !", "Intervention !" crie-t-il à plusieurs reprises. "Intervention ! Intervention !…." Il y a des mots et des sons qu'on n'oublie jamais.

« Me voilà debout, sans trop savoir comment j'ai pu me lever aussi rapidement. Debout, mon PM à bout de bras, en position de tir instinctive. Mon arme est réglée pour tirer au coup par coup, pas en rafale.

« Je découvre la scène. Encore des microsecondes qui s'égrènent à la vitesse de la lumière. La BMW est bien là, au pied de notre camion. Un

homme est au volant. Je reconnais tout de suite Mesrine. Je pointe mon arme sur lui. Puis je vois José Gentilini, un collègue de l'Antigang, qui arrive sur la gauche de la BMW. Rien d'autre. Personne d'autre. Suis-je le premier à hurler "Police !" puis "Bouge pas !" ? Je n'en sais rien. Je n'entends que ma voix. C'est le moment où chacun est dans son couloir, dans son propre tunnel au-delà duquel il n'existe plus rien, durant ce laps de temps où l'on se retrouve seul avec soi-même, rien qu'avec soi-même. On ne pense qu'à la mission. On la porte seul. Tout seul. On oublie tout ce qu'il y a autour…

« Je ne crois pas que Mesrine nous ait vus ou m'ait vu. Mais je le vois distinctement tourner la tête vers les rétroviseurs et peut-être s'apercevoir que des hommes pliés en deux, arme à la main, remontent vers lui. Alors il se baisse, se penche en avant d'un coup sec. Trop rapidement pour sa ceinture de sécurité qui se bloque et stoppe son élan. Le mouvement est brusque. Si brusque qu'il en paraît menaçant. Je crois bien avoir crié à nouveau "Bouge pas !" Cette fois, je n'en suis pas sûr. Je m'attends à voir Mesrine brandir une arme. Je sais, nous savons tous, de quoi il est capable. Ce sera lui ou moi. Lui ou nous. L'index de ma main droite qui était encore le long du pontet glisse vers la détente. Je la presse. Sans aucune hésitation. Là encore, je ne me souviens pas avoir entendu le bruit des détonations, celles de mon PM ou celles des Ruger de mes trois collègues. (…)

« Pas de bruits mais je vois nettement les impacts des balles qui étoilent le pare-brise de la BMW et la tête de Mesrine violemment projetée vers l'arrière (…) Je suis incapable de dire ce qui se passe autour de la voiture alors que nous sautons à terre en enjambant la ridelle du camion. Je me dirige immédiatement du côté passager et extrait Sylvia Jeanjacquot de la voiture. Elle est couverte de sang, apparemment blessée au visage. Avec José Gentilini, nous l'adossons contre… quelque chose. Peut-être la roue avant, je ne sais plus. Ma mémoire a gommé certains détails. (…)

« À nouveau, tout se passe très vite. Nous remontons dans le camion. Christian reprend sa place derrière le volant et nous disparaissons alors que nos collègues, Robert Broussard en tête, se pressent autour de la BMW avant que la foule s'agglutine autour de la scène dans un désordre indescriptible.

« En remontant dans le camion et en disparaissant, nous avons agi comme si nous avions mené une opération militaire, alors que nous étions bel et bien dans le cadre d'un dossier judiciaire. Autrement dit, nous avions agi dans le cadre de la loi. Je ne sais pas pourquoi nous avons décidé de nous éclipser.

« Bien sûr, les questions m'assaillent. Je viens d'ouvrir le feu sur un homme. Ce n'est pas simple à accepter ou à gérer pour employer le vocabulaire d'aujourd'hui. (…)

« Ma réaction, Porte de Clignancourt, me paraît d'autant plus logique que nous avions vu Mesrine déposer une sacoche à ses pieds en montant dans sa voiture (…) Nous avions la certitude que dans cette sacoche se cachait une arme. C'était le cas. Aux pieds de Mesrine nous avons retrouvé un 11.43, une balle engagée dans le canon, et deux grenades dégoupillées dont les cuillères étaient retenues par un élastique. Autrement dit prêtes à l'emploi. C'est une technique de commando qui permet de faire sauter la cuillère d'un simple coup de pouce et d'une seule main…

« Une exécution programmée, la mort de l'ennemi public numéro un ? Si les faits s'y prêtaient, je sourirais d'un sourire franc et massif teinté d'une pointe d'agacement. Cette polémique (…) est une injure faite à chaque policier, à commencer par ceux qui se trouvaient Porte de Clignancourt ce 2 novembre 1979. »

Peu de gens connaissaient l'identité des policiers qui se trouvaient à l'intérieur du camion. Ainsi en avait décidé Robert Broussard. Ceux qui savaient n'ont jamais parlé !

Pourtant, dès le début, les juges ont cherché à identifier Fiam et ses collègues pour entendre leur version de l'interpellation. Mais Robert Broussard et sa hiérarchie ont estimé que leurs carrières dans la police auraient pu être compromises, même s'ils n'avaient fait qu'agir en état de légitime défense.

Une douzaine de juges se succéderont sans obtenir les identités des « tireurs » de l'Antigang.

Finalement, Jean-Louis Fiamenghi et ses collègues seront entendus… plus de vingt-cinq ans après les faits !

Le 14 octobre 2004, l'instruction a débouché sur un non-lieu. Deux ans plus tard, le 6 octobre 2006, la Cour de cassation déclarait irrecevable le pourvoi des enfants de Jacques Mesrine à la suite du non-lieu prononcé en 2005 par la chambre d'instruction de la cour d'appel de Paris.

Mesrine l'avait annoncé, il ne se rendrait pas, on ne réécrit pas indéfiniment l'histoire. Cette fin, il l'a choisie, n'en déplaise aux voix dénonçant un assassinat, voire une exécution. On ose à peine imaginer ce qui se serait dit et écrit si, à cause d'une hésitation même infime des tireurs du camion bâché, l'affaire avait tourné au carnage, dans l'un des quartiers les plus populaires de Paris ! Qu'aurait-on dit enfin si un – ou plusieurs – des flics de la BRI ou de l'OCRB y avait laissé sa peau ? Que c'étaient les risques du métier ? Il est vrai que voyou, braqueur, truand, ce n'est pas un métier. Juste une occupation, un passe-temps. Nettement plus lucratif que la paie des flics, cependant.

Les temps changent

La police d'une manière générale – et la BRI en particulier – est aujourd'hui moins incarnée. C'est presque un paradoxe dans un monde qui a justement subi une incroyable accélération dans ce domaine. Les magistrats ont repris le flambeau, la communication relève plus du parquet que des policiers, même si, comme on l'a vu au début de ce livre, Christophe Molmy, l'actuel patron de la BRI, a été mis en avant après les attentats de l'Hyper Cacher et du Bataclan.

Le goût du grand public pour les faits divers a également évolué. Si les journaux à fort tirage, comme *France-Soir* autrefois, titraient souvent sur des « faits div », c'est moins le cas aujourd'hui. D'abord parce que le cinéma et la télévision se sont emparés de la « chose policière » en créant des personnages de flics qui, pour être fictifs, n'en sont pas moins très inspirés des vrais. Derrière chaque flic de fiction se dissimule un être de chair et de sang, admet-on communément dans les coursives des maisons de production qui fabriquent des séries à la chaîne, pour le plus grand bonheur d'un public plus intéressé par la vie des personnages que par les histoires qu'ils racontent. Ensuite, la police et la gendarmerie ont entrouvert leurs portes, favorisant l'accès du grand public à la découverte de leurs méthodes de travail, au suivi « en temps réel » des groupes sur le terrain. Que des unités d'élite comme le GIGN, le RAID, la BRI ou les brigades de voie

publique et les BAC nuit de n’importe quelle ville de France soient évoquées à la télévision, l’audience est au rendez-vous. Du coup, chacun se sent un peu expert, qu’il soit de Miami ou de Montluçon.

Enfin, la faveur du public pour la relation des affaires, qu’elles soient jugées, en cours d’enquête ou non résolues, a fait fleurir des émissions très documentées et largement commentées par de « vrais » enquêteurs cette fois. Et les flics de légende, les vrais, sont passés de mode. D’autant que les policiers sont soumis à l’obligation de réserve. Obligation qui se marie, au niveau judiciaire, au respect du secret de l’instruction.

Un policier peut être poursuivi et condamné s’il se répand dans la presse à mauvais escient. Sans compter qu’un commentaire – ou plusieurs – intempestif peut nuire à l’enquête. La communication est donc à présent très encadrée : il y a un calendrier et des règles.

Pour autant, l’Antigang ne s’est pas muée en grande muette. Certains, comme Frédéric Péchenard, souvent cité en exemple, ont su communiquer juste ce qu’il faut. On ne peut pas ne pas parler aux médias car leur demande, relayant la soif de savoir de l’opinion publique, est légitime. Le plus important, et cela relève parfois de l’équilibrisme, est de ne pas livrer d’informations compromettantes qui pourraient porter atteinte au bon déroulement d’une enquête. Bref, parler mais se protéger au mieux dans un univers où, *via* Internet par exemple, une rumeur peut galoper autour du monde en quelques secondes. Et faire des dégâts irrécupérables.

Néanmoins, le citoyen a le droit de savoir ce que fait sa police et comment elle agit. Il est important d’expliquer que tel ou tel service a participé à l’arrestation de malfaiteurs dangereux. Dans un monde médiatisé à l’extrême, vous pouvez être le meilleur. Mais si vous ne le faites pas savoir, vous n’êtes rien. Le chef de service est aussi là pour mettre en valeur ses équipes. Les policiers sont des êtres humains, ils ont une famille, fière de ce qu’ils font. Eux-mêmes sont heureux que l’on cite leur service quand ils réalisent une belle affaire.

Mettre en valeur le groupe, oui, l’activité du groupe, oui. Car c’est bien de cela qu’on parle : d’un microcosme social qui se gère comme une famille, dont chacun des membres est indispensable à l’autre. Pas question de tirer la couverture à soi, donc. Très attachés à leur brigade, les flics de la BRI ont l’habitude d’avancer masqués, au propre comme au figuré, alors on peut évoquer leurs faits d’armes collectifs, mais jamais aucun d’entre eux n’accepte de parler en son propre nom.

1. *Dans le secret de l'action*, Jean-Louis Fiamenghi, Mareuil Éditions, 2015

VIII

Le gang des postiches

Un mort, une cohésion fragilisée, des tensions ravivées avec la BRB – l'unité voisine, à la fois sœur et concurrente –, ce sont les résultats d'une affaire qui a secoué la BRI, qui l'a bouleversée, dans tous les sens du terme.

Si l'on prend le temps d'arpenter les couloirs de la brigade, on ne peut pas rater la plaque apposée en mémoire de Jean Vrindts, tué par balles au cours de l'ultime affrontement avec un groupe de truands surnommé le « gang des postiches ». Les faits s'étaient déroulés à l'issue du braquage d'une agence du Crédit lyonnais, rue du docteur Blanche, dans le XVI^{e} arrondissement de Paris.

La plaie, jamais complètement cicatrisée, se ravive quand on évoque le sujet avec les anciens de la BRI, ceux qu'on voit encore parfois revenir humer l'air des couloirs sinueux. Ainsi Jean-Pierre Birot, qui, en 1986, était le numéro deux de l'Antigang : « C'est un épisode qui a marqué ma carrière et toute ma vie, confesse-t-il. C'est, encore aujourd'hui, beaucoup de douleur. »

Lui, qui se considère comme un véritable miraculé de cette sombre journée, ne peut oublier qu'il a, ce jour-là, perdu un coéquipier et la BRI une de ses plus célèbres figures.

Depuis plusieurs années, une bande de gangsters sévit à Paris, enchaînant les braquages de banques à un rythme effréné, avec un culot insensé et une réussite tout aussi scandaleuse. Arborant des déguisements aussi farfelus qu'efficaces, ils agissent, tantôt sous les traits d'un rabbin, d'un gentleman *« so british »*, tantôt d'un dignitaire russe à chapka. Cette manie du grimage leur vaut le sobriquet de « gang des postiches ». En trois ans, ils ont réussi vingt braquages et raflé un butin de 187 millions de francs – l'équivalent de 28 millions d'euros !

Leur tactique est toujours la même : ils pénètrent dans la banque sous un déguisement toujours différent. Après avoir maîtrisé le personnel, ils retiennent les clients au fur et à mesure de leurs arrivées et, sans se presser, dévalisent, à coups de burin et de marteau, les petits coffres des particuliers. Lesquels, on le sait, recèlent souvent bien des secrets… Ils maîtrisent leur sujet à la perfection et se jouent de la police qui, elle, est dans le flou intégral.

« On n'avait pas une information, avoue Pierre Touraine, le directeur de la PJ parisienne de l'époque, rien de rien.[1] Les postiches "travaillaient" bien, sans laisser aucune trace, emportant systématiquement les bandes de vidéosurveillance. »

La France vient de virer à gauche avec l'élection de François Mitterrand à la tête de la République. L'ambiance du moment est plutôt favorable aux Postiches. Des voyous masqués qui pillent les coffres des riches s'attirent les faveurs d'une opinion publique aiguillonnée par certains médias. D'autant que les coups sont réalisés sans violence aucune, sans l'ombre d'un coup de feu. Guignol rosse les gendarmes et le public applaudit. La police est humiliée et la foule en redemande.

La BRB, chargée de repérer et d'arrêter les Postiches, vit un enfer. Elle n'arrive à rien.

La bande, composée de copains qui se connaissent parfaitement pour avoir passé leur enfance ensemble dans la banlieue sud, est insaisissable.

Ses membres vivent en autarcie, ne se montrent pas, comme le font la plupart des voyous, dans les lieux de plaisir de la capitale. Pire, ils ne préparent quasiment pas leurs coups. Ils agissent au *« feeling »*, choisissent leurs cibles au « doigt mouillé », parfois simplement en passant devant une agence bancaire. Ils entrent à l'impulsion, tellement sûrs d'eux qu'il leur arrive de braquer deux banques dans la même journée. Une le matin, une l'après-midi, avec un bon gueuleton entre les deux ! Impuissants, les hommes de la BRB comptent les points. En mars 1984, les records sont battus avec cinq braquages en une semaine ! Ce qui porte à l'actif du gang un total de 3 500 coffres ouverts en trois ans ! Cette fois, le plus haut sommet de l'État s'émeut. Pierre Joxe, récemment nommé ministre de l'Intérieur, désigne un nouveau chef pour la BRB, le commissaire divisionnaire Raymond Mertz.

Parallèlement, les banques ont été mises en demeure de procéder à quelques installations techniques. En l'occurrence, des alarmes sismiques reliées à des centres de télésurveillance qui ont l'ordre de transmettre immédiatement toute alerte au Quai des Orfèvres. Cette opération reçoit le nom de « Plan Ballon » et elle est placée sous le signe de l'association BRB-BRI. Une première du genre car les deux services, non seulement n'ont pas l'habitude de collaborer, mais ont plutôt tendance à se regarder en chiens de faïence.

Toutefois, les ordres venus d'en haut balaient ces rivalités ataviques : il faut faire tomber ce gang des postiches, et le plus tôt possible. Pour cela, des effectifs sont nécessaires et ce n'est qu'en additionnant les forces qu'on pourra espérer aboutir. Ainsi que tout dispositif nouveau encore insuffisamment rôdé, le « Plan Ballon » connaît quelques ratés. Les alarmes, trop sensibles, font l'objet de déclenchements intempestifs. Un marteau-piqueur en action dans le voisinage met les deux brigades sur les dents, un violent courant d'air qui fait claquer une porte également… Les

nerfs des flics s'usent tandis que se corrode leur enthousiasme déjà bien entamé.

« Nous étions des pompiers qui partions, des dizaines de fois par jour, éteindre des incendies imaginaires », écrit Claude Cancès, le patron de la BRI du moment, dans son livre *Histoire du 36 quai des Orfèvres*.

Il se murmure que le chef de la BRB, le commissaire Mertz, n'en dort plus la nuit.

Cette plaisanterie dure jusqu'au 14 janvier 1986.

Ce jour-là, vers 15 h 30, une énième alarme est déclenchée. Cette fois, c'est une agence du Crédit lyonnais, située 39, rue du Docteur-Blanche, dans le XVI^{e} arrondissement de Paris. Branle-bas de combat, sans conviction, mais il faut bien y aller… Par chance, deux hommes de la BRB qui se trouvaient dans le secteur de la banque sont arrivés avant les autres. L'inspecteur Fabiani s'installe dans une boutique de vêtements juste en face de l'agence du Crédit lyonnais et de là, observe ce qu'il se passe. Tandis que les capteurs sismiques n'en finissent pas de claironner tous azimuts, il fait un constat : les clients qui entrent dans la banque ne ressortent pas ! La cause est entendue, il y a bien cochons dans le champ de maïs… Ce que confirme le centre de surveillance qui, grâce aux micros installés dans la banque, perçoit des voix (quatre ou cinq) ainsi que les bruits caractéristiques des chalumeaux et des pieds-de-biche en action. Les hommes, en plein boum, commentent leurs trouvailles, les comparent avec la recette obtenue le matin même, dans une autre banque, boulevard Gouvion-Saint-Cyr !

Au 36, on ne sait pas encore si ce sont bien les Postiches qui percent les coffres dans l'agence bancaire ou bien une autre équipe, mais il n'y a pas de temps à perdre. Les effectifs des deux brigades foncent vers la banque. Claude Cancès, le patron de la BRI, met son dispositif en place dans ce quadrilatère bon chic bon genre du XVI^{e}. À 15 h 50, tout le monde est à son poste. Toutes les voies de fuite des gangsters sont couvertes et les équipes

sont prêtes à engager la filature. Car, c'est un ordre pérenne, pas question d'intervenir en flag. On se trouve bien ici dans un des cas de figure décrit par François Le Mouël à la création de la BRI : si le hold-up survient sans qu'on ait pu l'anticiper, les interpellations se feront après le coup, sur le « retour ».

« C'était une journée bizarre, le temps était orageux, les radios des voitures marchaient très mal » se souvient Jean-Pierre Birot.

Le commissaire Cancès, dans l'impossibilité d'obtenir une bonne liaison radio, est obligé d'aller installer son QG dans une voiture de la BRB où il est bientôt rejoint par son collègue Raymond Mertz, qui s'installe à l'arrière. De là, il dirige la manœuvre, délicate, compte tenu du contexte.

Après quelques minutes d'attente, vers 16 h, les choses bougent du côté de la banque. On saura plus tard que 72 coffres ont été vidés de leur contenu, entassé dans cinq sacs de toile. Quand la porte s'ouvre, à 16 h 20, le top départ est donné par Cancès qui rappelle les ordres comme un leitmotiv : « Pas d'intervention, on filoche ! »

L'inspecteur Fabiani, aux avant-postes, confirme la sortie d'un premier homme. Il porte deux gros sacs et se dirige tranquillement vers une 4L blanche. Il est vêtu comme un employé de banque et ne montre aucun stress, probablement est-il sûr, à cet instant, qu'une fois de plus les flics ne seront pas au rendez-vous. Le malfrat retourne à la banque, revient encore une fois chargé et suivi d'un deuxième individu déguisé en Sherlock Holmes. Celui-ci s'installe au volant de la 4L, tandis qu'un troisième se dirige vers une VW Jetta garée devant la 4L et pas encore détectée à ce moment de l'affaire. Les deux voitures démarrent en convoi, serrées de près par les véhicules du 36. Dans une 505 GTI de la BRI, l'inspecteur Jean Vrindts a posé son arme sur ses genoux. Son compagnon de filoche, l'enquêteur Ulmer, en a fait autant, tout en surveillant le trafic radio. Devant la banque, le dispositif est resté en place car il manque encore un ou deux braqueurs à l'appel. Deux hommes pointent leur nez grimé. Tranquilles,

mains dans les poches. Ils prennent la direction opposée à celle de leurs complices et, parvenus au carrefour de la rue Henri-Heine et de la rue Bazin, se dirigent vers une R5 noire. À cet endroit justement, se trouve la voiture des commissaires Cancès et Mertz. L'un des hommes s'installe au volant de la R5 tandis que son complice attend sur le trottoir que l'autre lui ouvre la portière. Selon Claude Cancès, c'est à ce moment-là que, probablement, le malfrat le « détronche ». Autrement dit, s'aperçoit d'une présence inopportune. Sans prévenir, Raymond Mertz sort alors précipitamment de la voiture de service et, tandis que Cancès le suit pour tenter d'interrompre son initiative, le patron de la BRB tire dans le pare-brise de la R5.

« J'ai pensé qu'on pouvait essuyer une rafale de mitraillette si on restait dans la voiture », expliquera-t-il longtemps après [2] pour justifier son geste et le déclenchement du grand cafouillage qui suit.

« Je suis surpris, commente de son côté Claude Cancès, car je vois que le conducteur, déjà assis, les mains sur son volant, n'est pas armé. Je ne sais pas s'il y a eu un problème d'éclairage ou si Mertz a cru voir une arme (ce qui expliquerait qu'il ait tiré) mais je lui dis "arrête !" »

Les commissaires Birot et Gallo arrivent à la rescousse mais il est trop tard, la machine ne peut plus s'arrêter.

Le deuxième homme en profite pour prendre la fuite, le manteau grand ouvert d'où il a extrait un pistolet mitrailleur Uzi. Il tire sur tout ce qui bouge et il lui faudra une balle dans le pied et une dans l'épaule pour l'arrêter. Face contre terre, il tentera tout de même de dégoupiller une grenade offensive. Il est délesté de deux pistolets, d'un sac de munitions, de deux grenades et de l'Uzi tandis que les hommes de la BRI lui passent les menottes. Près de la R5, après une lutte chaude, le conducteur est maîtrisé non sans avoir réussi brièvement à s'emparer de l'arme d'un des policiers.

Alertés par les coups de feu, les Postiches embarqués dans la 4L et la Jetta ont vite fait de comprendre ce qui se passe. Ils s'arrêtent et descendent

des voitures. Le conducteur de la Jetta en profite pour s'esquiver sans demander son reste, mais les deux restants sont d'une autre trempe. À pied, armes aux poings, ils remontent la rue Bazin bloquée par trois voitures de police, chacune occupée par deux inspecteurs. Après avoir dépassé la première voiture, ils devinent qu'ils sont coincés. L'inspecteur Ulmer, braqué, ne tente rien. En revanche, de la 505, sort Vrindts, arme au poing. Un des Postiches ouvre le feu et l'atteint trois fois à l'abdomen. L'inspecteur riposte et tue son agresseur d'une balle en plein cœur. Le second Postiche n'a plus qu'une solution. Il pose le canon de son arme sur la tête d'Ulmer et, s'adressant à Vrindts, le met en garde : « Ne bouge pas ou je le tue ! » Puis, il ajuste Vrindts qu'il aperçoit par la lunette arrière et tire trois fois. L'inspecteur s'effondre, un des projectiles lui a sectionné l'aorte. Il meurt en quelques secondes.

Le Postiche prend alors l'inspecteur Ulmer pour protéger sa fuite et essaie de rejoindre la R5. Cancès et Birot se retrouvent face à lui. L'homme leur ordonne de libérer son pote, faute de quoi il « butera » Ulmer. Pour accréditer son propos, il tire un coup de feu en direction des commissaires qui, pour ne pas exposer leur collègue otage, sont obligés de jeter leurs armes.

« C'est à ce moment-là que je sens le sang qui coule sur mon visage, raconte Jean-Pierre Birot. Je me dis que le mieux est de faire le mort, je n'ai nulle envie d'être pris en otage à mon tour… »

Il est tellement tendu, le commissaire Birot, qu'il ne s'est pas rendu compte que le braqueur lui a tiré dessus ! Tout à l'action en cours, il n'a pas entendu le coup de feu partir ! Par miracle, la balle n'a fait que lui effleurer le cuir chevelu, il en sera quitte pour six points de suture.

« La situation est extrêmement malsaine, constate un inspecteur qui prend l'initiative de libérer le Postiche menotté. Une fois libre, celui-ci pique deux ou trois armes aux policiers avant de monter dans un véhicule, une R9, de la brigade. Les deux truands prennent un deuxième otage,

l’inspecteur Rolland, qui est sommé de prendre le volant. Cependant que Ulmer est molesté à l’arrière, la R9 démarre en trombe, remonte l’avenue Mozart à toute allure, direction le périphérique. Un nouveau couac survient avec une 205 grise de la BRB qui s’arrête à hauteur de la R9. Ses occupants pensent avoir affaire à des collègues et viennent aux nouvelles. Malgré les injonctions de Rolland qui ordonne à la 205 de « se casser », le véhicule persiste à les coller. Le Postiche à l’arrière casse la lunette et arrose large, laissant la 205 sur place, heureusement sans l’atteindre. Toujours à tombeau ouvert, la R9 arrive Porte de Champerret, grille un feu. Percutée par un autre véhicule, la voiture saute un terre-plein et explose deux pneus. Il faut changer de carrosse. Le choix des Postiches se porte sur une BMW. Les deux inspecteurs profitent du transbordement pour s’enfuir mais, une fois encore, un des gangsters ouvre le feu, dans le dos des policiers, blessant Rolland à la hanche. Les renforts trouvent Rolland couché au sol, près de lui Ulmer qui le réconforte. Les bandits, eux, sont déjà loin. À Levallois, ils s’emparent par la force d’une ambulance, puis d’une R18, enfin d’une camionnette dont la trace se perd du côté de Saint-Mandé.

Cette fois, la saga des Postiches ne fait plus rire personne. Le bilan est terrible : deux morts, un de chaque côté, et trois blessés dont deux dans un état grave. Les bandits romantiques ont enfilé une nouvelle peau, celle de tueurs déterminés et sans scrupules. La presse est stupéfaite. *Le Parisien* titre « Le flag a tourné au massacre », tandis que les autres journaux, relayant une version sommaire, passent assez vite sur le cafouillage policier.

Au 36, cependant, la révolte gronde. La mort de Jean Vrindts, le Titi parisien, ne passe pas. Les chefs sont mis en cause, Raymond Mertz directement, par les hommes ulcérés qu’il n’ait pas suivi les consignes pourtant maintes fois rappelées. Pour Jean-Pierre Birot, les conditions d’interpellation sur place étaient de toute façon très compliquées

« On ne savait pas combien ils étaient dans la banque, on ne savait pas combien ils avaient de voitures ni où elles étaient garées. »

Intervenir dans ces conditions revenait à sauter dans le vide sans filet. En prime, les problèmes de liaison radio n'ont rien arrangé. Les hommes de la BRI, très remontés contre le commissaire Mertz, le tiennent pour responsable du fiasco. Ajoutée au chagrin et à la colère, l'incompréhension naît de la position de Claude Cancès, qui « couvre » Mertz. À la guerre des brigades vient se mêler la guerre des clans : les patrons contre les hommes de troupe. La BRI, qui a toujours clamé haut et fort sa cohésion sans faille, doit désormais panser une plaie béante. Même les chefs de groupe s'en mêlent, réclamant la tête de Cancès, sauf à ce qu'il accepte de lâcher Mertz. Fidèle à sa position initiale, Cancès refuse. Il y aura ce qu'on appelle dans la boutique « plusieurs explications de gravure », houleuses, tendues. Finalement, les tensions s'apaiseront car, il faut le savoir, pour ces hommes exposés au danger, l'important reste la mission, coûte que coûte.

Les mauvais moments

Comme si cela ne suffisait pas, les suites de l'affaire des Postiches seront tout aussi terribles pour les deux brigades. Très vite, en effet, la rumeur, relayée par la presse, fait état d'une possible implication de feu l'inspecteur Vrindts dans une affaire sordide de policiers ripoux issus de la BRB, de la BRI et de la brigade des stupéfiants. Plusieurs policiers sont déjà sous les verrous et l'IGS détient des éléments qui impliqueraient Vrindts. Du coup, la hiérarchie de la PP, en la personne du préfet de police Fougier, décide de renoncer à des obsèques nationales, ainsi qu'il est de rigueur pour les policiers morts en service. C'est un nouveau coup porté à la BRI. Vrindts, le deuxième mort de la brigade après Roland Linck, tué en 1980, quitte le monde au terme d'une cérémonie dans la cour d'honneur de la PP certes, mais presque furtive et sans panache.

Si les investigations concernant Vrindts cessent avec sa disparition, en revanche, l'IGS n'en a pas fini avec l'Antigang. L'inspecteur Dominique Loiseau est à son tour dans l'œil du cyclone. On l'a même soupçonné, un temps, d'avoir fait partie du gang des postiches ! Mis en cause dans deux braquages réalisés avec les flics ripoux déjà incarcérés, il est inculpé et placé en détention. Bien qu'il ait toujours clamé son innocence, il n'en sera pas moins condamné à douze ans de réclusion criminelle ; les autres écoperont de peines pouvant aller jusqu'à dix-sept ans de réclusion. Loiseau

a passé sept ans derrière les barreaux, signant là un autre épisode noir de la BRI.

Une partie de la bande des postiches a cavalé encore pendant presque un an avant d’être arrêtée dans la banlieue sud de Paris.

Deuxième couche…

Après une affaire comme celle des Postiches et ses funestes conséquences, on pourrait imaginer que les choses finissent par s'arranger entre les deux brigades. Que la BRB, qui n'a pas digéré la création de la BRI, se fasse une raison et se serve de ce bel outil plutôt que de tenter de le contourner. Ou que les grands patrons mettent tout le monde autour de la table, avec ordre de vider les abcès et de repartir sur de bonnes bases, qu'au besoin ils auraient eux-mêmes définies. Il n'en est rien. Les rancœurs persistent et les brigades sœurs ennemies continuent à s'ignorer. Une affaire va cependant, quelques années après l'épisode tragique des Postiches, leur donner l'occasion de faire la paix. Mais les querelles de famille ont la vie dure et ce coup-là sera encore un coup pour rien.

Cent cinq millions de francs envolés !

Pendant près d'une année, la BRI colle aux fesses de Michel Crutel et Stéphane Ley, deux braqueurs XXL.

Villa à Saint-Tropez, bateaux offshore, appartement à Neuilly-sur-Seine ou dans le VII^{e} arrondissement de Paris, Porsche, 4 × 4 tape à l'œil, déplacements en hélicoptère si besoin…

Michel Crutel et Stéphane Ley mènent une vie de nababs, une existence à faire rêver les lecteurs des magazines people. De vrais princes. Mais pas de ceux dont on nous exhibe les mariages et la vie parfois tumultueuse à la télévision. Eux, leurs étoiles et leurs carrosses, ils les tiennent du crime et du braquage. Deux des plus beaux spécimens, parmi d'autres, que la France du grand banditisme ait connu à la fin des années 1980.

L'histoire débute le 27 décembre 1985.

La BRI planque sur deux individus qui, eux-mêmes, surveillent un appartement près de la mairie du XIV^{e} arrondissement de Paris. Vers midi, les deux voyous, Yves Capitolino et Michel Hostiguian, s'approchent d'une R5 GT Turbo dont le conducteur, Rémy Arfouilloux, dit le « Grand Julien », est en train de déverrouiller l'antivol situé sur le volant. Et l'abattent. De sang-froid. Appréhendés sur-le-champ par la BRI aux

premières loges, les deux hommes ne se montrent pas très bavards. C'est un euphémisme, Hostiguian demeurant totalement muet.

Trois semaines plus tôt, un dimanche soir bien tranquille, une bande de braqueurs, parmi lesquels Michel Crutel et Stéphane Ley, ont pris en otages deux employés du siège régional de la Brink's à Colombes (Hauts-de-Seine). Les deux hommes sont en possession des clefs de la salle des coffres du centre-fort, là où sont stockés tous les fonds collectés dans les banques et les grandes surfaces notamment. Le ramassage étant réalisé à la fin de la semaine et les fonds redistribués après le week-end, c'est une montagne de fric qui se cache dans le centre-fort, ce dimanche soir. Sous la menace, les employés de la Brink's ne peuvent qu'ouvrir les bonnes portes aux braqueurs.

Le butin, chargé dans une camionnette blanche, est considérable : 80 millions de francs – plus de 12 millions d'euros !

L'opération, une réussite totale, a été menée au millimètre.

L'enquête a été confiée à la BRB.

Cependant, le partage du magot ne s'est pas bien passé et a visiblement fait naître quelques rancœurs. Ce qui explique ce règlement de comptes en plein cœur du XIV^{e} arrondissement auquel la BRI vient d'assister en direct. Un coup du sort qui va leur permettre d'entrer dans le jeu d'une enquête, qui, à la BRB, a du mal à décoller. La BRI avertit sa brigade « sœur » du flag qu'elle vient de réaliser. On pourrait dès lors imaginer que les affaires se mutualisent avec un judicieux partage des tâches. Pas du tout. BRB et BRI vont travailler sur la même affaire, chacune de son côté, sans collaborer.

Rien ne sort. Les deux équipes continuent leur boulot respectif avec la patience et l'obstination qui les caractérisent toutefois.

L'affaire est relancée… un an et demi plus tard.

En avril 1987, Yves Capitolino, détenu à Fresnes depuis son arrestation par la BRI dans le XIV^{e} arrondissement, demande à sa femme d'aller

voir… la BRI. La jeune femme est menacée par Ley et Crutel qui ont compris que Capitolino a buté leur copain Arfouilloux. Se sentant en danger ainsi que sa compagne, Capitolino tente un rapprochement avec la police pour se protéger. Cette fois, il se met à table. Il raconte tout ou presque, dont le braquage de la Brink's de Colombes. Il charge Ley et Crutel qu'il décrit comme de véritables tueurs, capables du pire, comme par exemple d'attacher quelqu'un à une voie de chemin de fer pour le faire parler ou l'intimider !

Pour la BRI, c'est de nouveau l'heure des planques et des filatures. Crutel, surnommé « le Militaire » et Ley, dit « le Breton », qui se sont connus et ont sympathisé en prison, à la Centrale de Poissy, se sont fixés un nouvel objectif : un dépôt de 500 kilos d'or, appartenant à la Société parisienne de réescompte, située 19-21 rue Cadet, dans le X^{e} arrondissement. D'après les informations de la BRI, ils ont pour projet d'opérer comme à Colombes, en prenant en otage le responsable de l'entrepôt. Ils envisagent même de le tuer une fois leur coup accompli.

« Ils ont failli l'enlever sous nos yeux et déclencher l'opération, se souvient Philippe Féval, alors numéro deux de la BRI.

« On était super embêtés dans cette affaire. Grâce à nos surveillances, on avait découvert un box, rue de Sèvres, où ils planquaient leur armement. On avait trouvé une quantité impressionnante de kalachnikovs, de gilets pare-balles, de fusils d'assaut et de grenades. On savait aussi qu'ils envisageaient de mettre le dépôt de la rue Cadet sous surveillance avec une camionnette et un type armé dedans pour assurer leurs arrières. »

Pour Féval et ses hommes, c'est la quadrature du cercle : ils interviennent en flagrant délit et ça se terminera sans doute dans un bain de sang. S'ils n'interviennent pas, en revanche, il y a « neuf chances sur dix pour que les voyous tuent le responsable de l'entrepôt. » Que faire ? La réponse à ce casse-tête viendra des malfrats eux-mêmes qui, finalement, laissent tomber cette opération. Et prennent la direction du sud de la France.

Le 29 juin, le gang vide le box de la rue de Sèvres et part en convoi, direction Marseille.

La BRI ne lâche pas son gibier d'une roue de voiture. Elle suit Crutel qui multiplie les allers-retours entre Lyon et Marseille. Le voilà désormais en compagnie d'un autre familier de la police, Jacques Grangeon, l'un des piliers du milieu lyonnais qui a déjà fait de la prison pour un braquage à Nantes, en 1978.

Puis, l'équipe loue une villa de luxe entre Marseille et Martigues, à Ensuès-la-Redonne. Grangeon, Crutel et Ley y séjournent.

« On a alors assisté au défilé dans cette maison des visages les plus connus des milieux marseillais et lyonnais », se souvient Patrick S. de la BRI, débarqué quelques jours dans le Sud pour cette affaire.

Les malfrats effectuent, pendant qu'ils y sont, quelques repérages sur la Côte d'Azur puis du côté de Montpellier, mais rien de décisif n'en sort.

C'est alors que l'équipe de la BRI qui les surveille dans le Midi se fait « détroncher ». Les voyous, se sentant en danger, quittent la Provence précipitamment. On pourrait croire qu'ils vont renoncer. Bien au contraire.

Le coup réalisé à l'aéroport de Toulouse-Blagnac, le 3 septembre 1987, est mené tambour battant, avec un professionnalisme, une maîtrise, qui font froid dans le dos. En cinq minutes, sept hommes cagoulés, tous habillés de noir, arrivés à bord de trois Renault Espace, braquent, sur le tarmac, un fourgon de la Brink's qui ramenait d'Andorre des fonds destinés à être chargés dans un avion et remontés à Paris. L'attaque, réalisée avec des grenades fumigènes et des fusils d'assaut, a lieu au moment où les convoyeurs se trouvent à l'extérieur du véhicule. Vite fait, bien fait, l'affaire est bouclée ! Une véritable opération paramilitaire au cours de laquelle deux convoyeurs sont sérieusement blessés par balle, un troisième assommé à coups de crosse. On retrouvera 56 douilles sur le tarmac de Blagnac ! Le butin est, là encore, impressionnant : 25 millions de francs (4 millions d'euros).

« On a su après coup que c'était eux grâce à des écoutes, poursuit Philippe Féval. L'un des gars a appelé sa maîtresse et lui a parlé dans un langage codé : "le défilé de mode ne s'est pas bien passé, on a dû déchirer quelques robes" lui a-t-il dit. » Codé ? Pas tant que ça…

En tout cas, il est trop tard, le coup est passé, il faut espérer une autre opportunité. La BRI, bien qu'un peu dépitée, ne relâche pas ses surveillances pour autant. Il lui faudra attendre le début de l'année 1988 pour voir la bande repartir en chasse.

Les voyous suivent désormais un fourreur du Sentier. Sur leurs talons, la BRI a repris ses planques. Il faut pourtant se rendre à l'évidence : coincer cette équipe en flagrant délit est mission impossible. Il va falloir se « contenter », ce n'est déjà pas si mal, de les faire tomber pour association de malfaiteurs.

« On veut les faire dans le XIX^{e}, au moment où ils sont en planque près du domicile du fourreur du Sentier, raconte Féval. Mais ils sont espacés de 30 ou 40 mètres et l'un d'eux est en protection avec un fusil d'assaut sous sa parka. Bref, si on y va comme ça, on va se faire rafaler par le porteur du fusil. »

Pas de top, donc, ce jour-là. Heureusement, la BRI n'a pas à attendre longtemps pour voir se présenter une nouvelle opportunité. Après une nouvelle journée de repérage devant le domicile de l'homme du Sentier, l'équipe de malfrats se réunit en fin d'après-midi dans un café de la Porte de Pantin. C'est l'occasion idéale, que va saisir la BRI sans plus attendre. L'interpellation, bien que très « musclée », se déroule au mieux. Un des voyous était en possession d'un fusil et portait des grenades accrochées à sa ceinture. Simultanément, d'autres interpellations sont opérées à Marseille et Lyon.

Il n'entre pas dans les attributions de la BRI de réaliser les procédures à la suite des interpellations qu'elle réalise. Ley et Crutel sont donc transférés à la BRB qui va devoir mettre toute l'affaire en musique.

Rien ne va décidément entre les deux brigades. En effet, bien que Ley reconnaisse avoir participé au braquage de Colombes, ses aveux ne tiendront pas et la procédure sera annulée. Des plaintes ont été déposées contre des hommes de la BRB pour des violences commises lors de l'interrogatoire. Renvoyés au tribunal pour association de malfaiteurs, Ley – qui finalement se rétractera sur l'affaire de Colombes – et Crutel sont tout de même condamnés à six ans d'emprisonnement. Mais à cause de l'annulation de la procédure, les faits ne leur sont pas imputables : ils ne seront jamais condamnés pour le braquage de Colombes, ni pour celui de Toulouse ! Qui a dit que le crime ne paie pas ?

Libéré trois ans plus tard, Crutel va très vite reprendre du service. Il sera arrêté par l'OCRB. Dans la droite ligne de leur passion pour les fourgons blindés, lui et ses complices avaient innové dans la méthode en percutant à grande vitesse les véhicules de transport de fonds avec des camions poids lourds ! Plus ou moins bien « accrochés », les membres de ce que l'on appelait à l'époque la *Dream Team* ne sont pas restés en prison très longtemps. Mais tout a une fin. Dans la vie d'un braqueur, elle est souvent précipitée. Tous les protagonistes de cette affaire vont terminer prématurément leur existence au cours de règlements de comptes ou d'exécutions sommaires selon un style qui, lui, traverse les époques.

Stéphane Ley est abattu le 1er mars 1996. Jacques Grangeon, après avoir étendu son business à la prostitution, sera descendu d'une trentaine de balles, de même que son épouse, dans sa villa de Marbella par un commando de trois personnes, le 5 octobre 1996. Pour Crutel, qui s'était caché sous une nouvelle identité, le chant du cygne aura également pour théâtre l'Espagne où il s'était reconverti dans le trafic de stupéfiants. Alors qu'il tentait de récupérer, dans un garage d'Algésiras, une jolie cargaison de 293 kilos de cannabis, il sera abattu par le gardien, le 21 mai 1999.

Philippe Féval reconnaît que cette affaire, qui a mobilisé la BRI une bonne année durant, est celle qui a le plus marqué sa carrière : « J'étais

soufflé par leur façon d’agir, avec méthode et calcul. Ils étaient structurés, avec des équipes à Paris, Lyon ou Nice. C’étaient des types à la hauteur de leurs ambitions. »

Un vrai gang transnational qui, par ses techniques et sa capacité de recourir à l’ultra-violence, a donné pas mal de fil à retordre à la BRI, la BRB et l’OCRB. Pour preuve, l’argent des braquages de Colombes et de Toulouse n’a jamais été retrouvé. Cent cinq millions de francs envolés… mais pas pour tout le monde.

Les sœurs ennemies

Les relations entre la BRB et la BRI resteront durablement entachées de suspicion et de rancœurs réciproques, on s'en doute un peu. Les blessures sont lentes à se refermer dans un contexte où la promiscuité professionnelle est permanente. Les « belles » affaires font rêver bien des flics et il ne suffit pas toujours de décréter la collaboration et la parfaite transparence entre les groupes pour que la partie soit gagnée. Du reste, nombre de policiers restent hostiles au mixage d'équipes qui n'ont pas l'habitude de travailler ensemble.

Après des années de « tronche en biais » ou de « couteaux tirés », les brigades finissent cependant par se retrouver, à Champs-sur-Marne, dans la Seine-et-Marne.

Les circonstances de cette affaire sont exemplaires dans l'histoire de la BRI et de sa sœur concurrente, la BRB.

Nous sommes en 2003. Jean-Jacques Herlem, futur numéro deux du Quai des Orfèvres, vient d'être nommé à la tête de la BRB. Il n'y est toutefois pas encore affecté et il est encore, pour quelque temps, le patron… de la BRI. Comme on l'a déjà remarqué, BRB et BRI travaillent sur des terrains très proches et disposent chacune d'effectifs qui leur garantissent de pouvoir être autonomes sur la plupart des affaires. Depuis la douloureuse affaire des Postiches, la notion de travail en commun a disparu des codes

professionnels, le partage des tâches est exclu, on peut même parler de rivalité entre les unités. En mars 2003, la BRB a « levé » une équipe de braqueurs qu'elle a quasiment vu préparer un coup à Paris. Le box qui sert de base arrière au retour des braquages est localisé et il est vite patent que cette équipe est hyperactive. Elle a été repérée plusieurs fois « traînant » du côté de Fontenay-sous-Bois, pile sur le trajet d'un fourgon blindé de transport de fonds. Par malheur, la BRB et l'OCRB sont très largement mobilisés à la suite de l'évasion, quelques jours auparavant, d'Antonio Ferrara. Il serait tout de même dommageable que l'équipe de braqueurs choisisse ce moment pour agir. Dommageable pour la BRB mais aussi pour la justice et pour l'ensemble de nos concitoyens qui pourraient, à juste titre, s'offusquer qu'il existe encore des chasses gardées et que le crime continue à profiter aux criminels parce que les services n'arrivent pas à coopérer. Yves Castano, le chef de la BRB, a sans doute cela en tête quand il prend l'initiative d'appeler Jean-Jacques Herlem. La BRI ne pourrait-elle, dans cette affaire, se joindre au dispositif ?

« On franchissait quand même le Rubicon, sourit Herlem, je suis à peu près sûr que son service n'a pas applaudi quand il a émis cette idée. Du côté de mes gars, l'étonnement est tout aussi grand quand je leur parle de la proposition de Castano. À lui, je dis d'emblée : "C'est une très bonne idée !" »

En effet, pourquoi se priver d'une force de frappe comme celle des deux brigades réunies ? Cent hommes à la BRB, cinquante à la BRI, tous experts dans leur domaine, professionnellement matures, représentent une formidable machine de guerre.

Mais il s'agissait bien d'un « mariage » que certains n'hésitaient pas à qualifier de contre-nature, tant les termes du contrat paraissaient improbables. Ainsi que l'exige toute association qui veut avoir une chance de perdurer, la répartition des rôles est essentielle. Herlem serait donc le chef opérationnel tandis que Castano dirigerait les éléments procéduraux.

Six semaines durant, six jours par semaine, les deux nouvelles épousées jadis antagonistes vont travailler ensemble, alignant quarante à cinquante personnes sur le terrain, un déploiement hors du commun. Petit bémol cependant, les deux chefs ne sont pas allés jusqu'à mixer les équipes, trop de fusion aurait pu tuer le mariage, tous les couples le savent. Pour autant, qui dit dispositif commun dit fréquences radio communes et instructions venant d'une seule bouche.

Le jeu en vaut la chandelle car les gars d'en face sont de gros poissons. Les équipes BRB-BRI prennent un luxe de précautions pour mener à bien les filatures sans se faire « détroncher ».

« Le comble, dit Herlem, c'est que pendant très longtemps, on n'a même pas su sur qui on bossait ! »

C'est beau la confiance, tout de même !

Petit à petit, les équipes, ensemble, engrangent. Cinq nouveaux box sont localisés en région parisienne, dans le 93, Drancy, La Courneuve. À l'intérieur, du matériel pour braquer. À force de patience, la toile d'araignée se resserre autour d'un des objectifs de la bande. C'est un fourgon de transport de fonds de l'entreprise Valiance qui doit être attaqué à Champs-sur-Marne.

« Il faut bien réaliser que tout ça prend six semaines, explique Herlem, avec des semaines entières où il ne se passe rien. Mais on ne lâche pas. C'est vraiment ça, l'état d'esprit de la BRI. »

Évidemment, pour assurer une surveillance sur une telle durée, il faut faire tourner le matériel, changer les voitures et même déménager le « pigeonnier », une maison du quartier où les équipes s'installent pour observer ce qu'il se passe pas loin. Au bout de quelques jours, les gens savent que les flics sont là. Même si on ne sait pas pourquoi et peut-être aussi parce qu'on ne le sait pas (tout le monde n'a-t-il pas un petit quelque chose sur la conscience ?), la rumeur va courir et remonter jusqu'aux malfrats. C'est un risque à ne pas prendre. S'il y a des gens que la présence

policière dérange, par principe ou par intérêt, en revanche il s'en trouve d'admirables de patience.

« À Drancy, dit Herlem, on a squatté une famille chez qui on devait rester quelques heures… Un mois et demi après on était toujours là. Ils comprenaient qu'on était sur une opération importante, ils n'ont posé aucune question, se sont montrés d'une discrétion totale. »

Ce genre de coup de pouce, ou de coup de main, c'est selon, est parfois bienvenu pour atteindre le but fixé.

1er mai… Un jeudi, pas de dispositif ce jour-là, fête du travail pour tout le monde. Le lendemain, la surveillance reprend, sans trop de conviction à cause du week-end et du pont du 1er mai. Mais quand faut y aller, faut y aller, c'est le boulot. Et là, tout s'accélère. Les équipes du 36 remarquent que les braqueurs ont garé, à Champs-sur-Marne, un camion, avec de fausses plaques d'immatriculation et qui va probablement servir à bloquer le fourgon blindé. En même temps, ça bouge partout, autour des box. Le choix du moment de l'attaque est le signe que les voyous font les marioles : sans doute ont-ils pensé que la police ferait le pont…

À ce moment, une question cruciale se pose. Quand faut-il programmer l'intervention ? On sait que ce choix est déterminant à plusieurs titres. Il n'est pas question de jouer le flagrant délit, la rue Blanche est encore dans toutes les mémoires. Pas la peine non plus d'envisager que les braqueurs fassent leur coup, qu'on les filoche et les « serre » *a posteriori*, c'est un risque trop élevé pour les transporteurs de fonds et les collègues, pour les éventuels riverains également.

Les manœuvres de repérage étant considérées par la jurisprudence comme un élément constitutif de l'association de malfaiteurs, l'option ne pouvait être que celle-ci : une arrestation simultanée au départ des box.

« On s'était toujours dit qu'on les arrêterait au départ, au moment où ils sont équipés et armés » confirme Herlem.

Les circonstances vont en décider autrement.

En effet, les braqueurs quittent les box en décalé. Ils se sont donné un horaire pour se retrouver sur les lieux du braquage mais ne lancent pas de top départ. Il est impossible de les « faire » simultanément. Les « fixer » un par un n'est pas mieux, c'est prendre le risque de ne pas coincer tout le monde, en définitive. Six semaines de planques ininterrompues pour en arriver là, ce serait un vrai gâchis.

« On parle là de dix à quinze personnes mises en cause, ce n'est pas une équipe de "bras cassés", rappelle Herlem. Les hommes sur le terrain attendent que je donne le top interpellation mais je suis obligé de dire non. Les comptes ne sont pas bons. En imaginant qu'ils ont décidé de tous se retrouver, au moment où on va serrer les derniers, les autres vont vite comprendre, ils vont s'éparpiller dans la nature et tout jeter, on va se retrouver marron. Je peux vous dire que tous ceux qui étaient sur le dispositif se souviennent encore du moment où j'ai dit non ! »

Les minutes qui suivent sont irrespirables. Les hommes du 36 laissent les voyous arriver jusqu'à Champs-sur-Marne. Ils devraient déjà être arrêtés, en théorie, et là, ils s'apprêtent à braquer. Ils sont armés jusqu'aux dents et, surtout, ultra-nerveux. De toute façon, il n'y a rien à faire dans l'immédiat car il est impossible de rabattre d'un seul coup les soixante hommes du dispositif sur une même zone. Côté voyous, tout semble fin prêt. Le camion bloqueur est bien garé à sa place, le braquage est imminent. Herlem ne veut pas prendre le risque d'assister à une opération de banditisme qui pourrait mal tourner. Il décide d'appeler la société de transport de fonds afin que le fourgon soit dévié de l'itinéraire habituel. Il est juste temps, mais pas trop tard. Par chance, les malfrats n'avaient pas songé à suivre le véhicule blindé en amont du lieu prévu pour le dévaliser. Ne voyant rien venir, ils décident de rentrer à leurs bases. Leur dispositif est démonté sans que rien dans leur attitude ne laisse penser qu'ils ont le moindre soupçon quant à une intervention policière.

Chaque voiture, chaque moto des voyous regagne sa base. Pour le couple BRB-BRI, l'heure est venue. Les ordres d'intervention sont lancés.

« C'est un moment très intense quand, par radio, on entend les annonces des interpellations » se réjouit encore Jean-Jacques Herlem.

Tout se passe dans le calme et la concentration. Dix personnes sont interpellées. Il en manque à l'appel et c'est un nouveau coup de stress. De courte durée car, en ouvrant le box de La Courneuve, la BRI découvre une Audi qui n'est pas sortie ce jour-là, bourrée de matériel de guerre ! Le hasard est incroyablement facétieux car cet attirail n'est rien de moins que celui qui a servi à l'évasion de Ferrara, le gros dossier qui mobilisait la BRB et l'OCRB et qui a contribué aux retrouvailles des deux sœurs ennemies !

L'Audi est criblée de balles, les sièges encore tachés de sang. Il se trouve parmi les individus interpellés un proche de Ferrara et une partie de l'équipe qui a appuyé son évasion de Fresnes. Reste à espérer que le champagne soit au frais pour fêter ce magistral coup de filet !

Le matériel saisi dans cette opération vaut un petit coup de projecteur :

Une Mercedes AMG 55, deux Audi S4, une Audi S8, un camion Iveco, une Kangoo, deux fusils mitrailleurs, quatre pistolets mitrailleurs, quatre pistolets automatiques, deux lance-roquettes, huit grenades, quatorze gilets pare-balles, quatre gyrophares, neuf postes radio, des blousons de police, des fumigènes, des obturateurs en acier destinés à neutraliser les meurtrières des fourgons blindés, un cadre à explosifs pour faire sauter les blindages, des cales pour bloquer les fourgons, une parabole de télévision. Ce dernier objet, pour le moins insolite, a pour fonction d'orienter le souffle et l'onde d'une explosion vers l'intérieur…

Pas un coup de feu n'a été tiré, aucun blessé n'est à déplorer.

C'est évidemment un succès à la mesure des mois de planque et des efforts fournis par les équipes. C'est, surtout, le succès d'un partenariat

accompli. Après des années de tensions, les deux brigades se sont remises à travailler ensemble.

« L'occasion a fait le larron, conclut Herlem, chaque brigade a ses activités propres, mais aujourd'hui il ne se passe pas une année sans deux ou trois opérations communes. »

Du côté du 36, il y avait eu un avant et un après BRI, il y a, à présent, un avant et un après Champs-sur-Marne.

1. *Faites entrer l'accusé,* France 2.
2. *Faites entrer l'accusé,* France 2.

IX

La BAC
(brigade anti-commando)

En septembre 1972, le monde est sous le choc. Un attentat perpétré à l'occasion des Jeux olympiques de Munich s'est terminé dans un bain de sang. Des athlètes israéliens, pris en otages par des membres de l'organisation palestinienne Septembre noir, y ont laissé la vie après plus d'une heure de fusillade. En tout, onze Israéliens, cinq Palestiniens et un Allemand ont été tués. La police allemande, prise au dépourvu, s'est montrée totalement incapable de gérer la situation initiale de prise d'otages et n'a eu comme recours que d'abattre les terroristes, entraînant de dramatiques dégâts collatéraux.

À Paris, comme dans le reste du monde, on est atterré. Raymond Marcellin, ministre de l'Intérieur, très marqué par l'échec de la police d'Outre-Rhin, convoque les responsables de la police française. « Si une affaire comme celle-ci arrive en France, que faisons-nous, messieurs ? »

Personne n'est à même de lui donner une réponse, pas même un début de solution. « C'est vrai qu'il n'y avait rien », reconnaît Robert Broussard, alors numéro deux de la BRI.

Enfin, rien, c'est beaucoup dire, même si c'est insuffisant. Car il y avait la BRI, tout de même, l'Antigang. Armée et entraînée, sans doute pas

suffisamment pour ce genre de situation extrême, en tout cas ce qui se rapproche le plus de ce qu'on attend dans le contexte : une unité d'intervention pure. Le ministre est bien au fait de ce que fait la BRI, de ses résultats et de ce qu'il peut lui demander. Dans la foulée de Munich, il décide de lui confier la création d'une unité dédiée à l'intervention en situation extrême, la BAC, la Brigade Anti-Commando.

C'est ainsi que la police avance, à pas mesurés parfois, par bonds la plupart du temps. Sous la pression d'évènements inédits qui, en frappant l'opinion publique, contraignent les politiques à agir. Et ce n'est pas nouveau ! Ce fut le cas pour les brigades du Tigre, avant la première Guerre mondiale, créées pour affronter la bande à Bonnot, ces bandits en auto qui ridiculisaient les policiers encore à bicyclette ou les gendarmes encore à cheval !

La BAC a largement capitalisé en expérience et savoir-faire au cours des quarante années de son existence. Elle a été au cœur d'affaires retentissantes et a su évoluer avec le temps et les nécessités de l'actualité jusqu'à devenir une unité d'intervention, nous l'avons vu dès le début de ce livre, au même titre que le RAID ou le GIGN.

Si cet orchestre n'est pas, on l'imagine aisément, très simple à diriger, il n'est fort heureusement en représentation que de façon exceptionnelle. Et il n'a pas forcément non plus ses dimensions maximales à chaque fois. La plupart du temps, la BAC fonctionne en mode restreint, ainsi que nous allons le voir.

Dans les années précédant les évènements de l'Hyper Cacher et du Bataclan, la BAC a été activée à de nombreuses reprises, mais pour des opérations dont l'ampleur n'est en rien comparable à ce que vivront les hommes de la BRI en 2015.

La BAC avait déjà la réputation d'être une unité efficace, au professionnalisme reconnu, notamment à travers une affaire qui s'est déroulée au Blanc-Mesnil, en 2010.

Le baroud d'honneur d'un vieux soldat

Le samedi 27 mars 2010, Christian Lambert, alors directeur de cabinet du préfet de police de Paris, ancien chef du RAID et ancien membre de la BRI sous l'ère Broussard, décide de mettre la BAC en action en fin de matinée. Un forcené est retranché dans un pavillon, au Blanc-Mesnil, en Seine-Saint-Denis. Après avoir retenu en otage son épouse qui a finalement réussi à s'échapper, l'homme s'en est pris aux policiers appelés par l'épouse et les voisins. Installé sur la terrasse de la maison qui surplombe le jardin, à la hauteur d'un premier étage, il met en joue, avec son fusil, tous ceux qui tentent de l'approcher. La BAC doit intervenir avec des moyens essentiellement constitués d'hommes de la BRI car un match de football à risque mobilise la majorité des effectifs habituels de l'unité spéciale crise. Il faudra s'en contenter mais ce n'est pas trop grave en l'espèce « car il s'agit d'une crise de moyenne intensité, explique Michel Faury, l'ancien patron de l'unité, qui était à la baguette dans cette opération. On doit faire face à un forcené seul et non à une prise d'otage massive. On va donc se retrouver à une trentaine d'intervenants, l'effectif minimum que l'on engage en pareil cas. »

Trente personnes pour un seul homme ? Pour les non-initiés, la riposte semble disproportionnée. C'est un peu comme si l'on voulait tuer une mouche avec un bazooka, non ? Pourtant, ce n'est qu'un minimum. En

effet, tous les spécialistes de gestion de crise vous le diront : on sait quand une crise commence, on ne sait pas quand elle finit. Il est donc primordial de s'inscrire dans la notion de durée pour être sûr de maîtriser la fatigue des intervenants, leur relève, la nécessité de s'alimenter, tranquillement, en ayant posé les fusils, de décompresser pour retrouver de l'énergie et de l'efficacité. En outre, si, pour la plupart des services, la polyvalence est la règle, c'est précisément l'inverse qui prévaut à la BAC. Elle n'est constituée quasiment que de spécialistes, d'où son intérêt : tireurs d'élite, négociateurs, coordinateurs, techniciens. Une opération, quelle qu'elle soit, dès lors qu'elle est engagée, est nécessairement consommatrice de tous ces savoir-faire. Chaque spécialiste étant par nature très pointu dans son domaine, le « ripage » d'un poste à l'autre n'est pas envisageable, sauf en cas d'absolue nécessité.

Une heure et demie après le déclenchement de l'opération, tout le monde est en place au Blanc-Mesnil. Dans ce quartier pavillonnaire, les maisons et jardins, de taille réduite, sont imbriqués les uns dans les autres. C'est là qu'on se rend compte, au premier abord, qu'il faut, en réalité, pas mal de monde pour couvrir le secteur, assurer un périmètre de sécurité, se prémunir contre une éventuelle fuite du forcené. La police locale est, elle aussi, sur place. « Avant notre arrivée, se souvient Michel Faury, la question de l'utilité de nous saisir s'était posée, certains collègues locaux pensaient pouvoir interpeller l'individu, ils étaient prêts à tenter le coup. »

On peut même parier, sans se tromper beaucoup, que les collègues locaux n'ont pas dû sauter de joie à l'annonce du déclenchement de la BAC. Sans doute jugeaient-ils l'affaire à leur portée, les faire coiffer par un service spécialisé, une brigade centrale, équivaut parfois à une remise en question de leurs compétences, de leur capacité à exercer leur métier, tout simplement.

Avant de passer à l'action, la BAC doit impérativement se livrer à des travaux préliminaires. Savoir en détail, pour commencer, qui est le forcené.

Un profil précis est nécessaire ; il va être alimenté par des recherches dans la famille, le voisinage, le lieu de travail, les archives judiciaires et médicales – on trouve souvent des antécédents psychiatriques chez ces désespérés. Ce travail est effectué par une unité de police judiciaire qui, grâce aux informations recueillies, pourra élaborer le profil psychologique de l'individu et déterminer la manière de l'aborder. En l'occurrence, les nouvelles ne sont pas bonnes.

L'homme a eu maintes fois affaire à la police par le passé pour, notamment, des violences conjugales. Non content de battre sa femme régulièrement, il s'en prend aussi au voisinage et on ne compte plus les incidents, menaces et autres intimidations. Sa fille, présente sur place, confirme qu'il est très dangereux, d'autant plus qu'il est armé. Ce témoignage est important car, habituellement, les proches ont tendance à minimiser les faits, soit parce qu'ils redoutent des conséquences fâcheuses – pour le père de famille dans ce cas –, soit par crainte de futures représailles. Il conforte, pour le coup, la décision d'avoir mis en branle la BAC.

En tout cas, pas question d'intervenir la fleur au fusil car l'homme, relativement âgé, est ce qu'on appelle un « forcené en situation de combat », ou un « schizophrène en posture de guerre ». Un profil extrêmement dangereux : la police sait qu'elle devra aller le chercher, car il sera très difficile d'obtenir sa reddition par les moyens traditionnels du dialogue et de la négociation. « Si quelqu'un avait franchi le portail de son jardin, il aurait certainement ouvert le feu, affirme Michel Faury. Il tirait très bien d'ailleurs, c'était un ancien militaire qui avait servi en Algérie. »

Suit une autre série de préparatifs indispensables : figer la situation, mettre l'environnement en sécurité, c'est-à-dire couper le gaz, l'électricité de la maison, évacuer les pavillons voisins au cas où l'homme détiendrait des explosifs. Ce n'est qu'après et seulement après que le négociateur va au contact.

L’approche est relativement facile : l’homme est sur sa terrasse, on le voit, il n’est pas utile d’utiliser un porte-voix pour lui parler. Un tireur d’élite s’est positionné sur le toit de la maison d’en face, son rôle consiste à informer en permanence le reste du dispositif des faits et gestes du retranché. Equipé d’un système de vision très sophistiqué, il ne perd rien du moindre mouvement de l’individu dont il rend compte par radio à ses collègues sur le terrain.

Pendant plus de trois heures, le vieil homme refuse tout dialogue. Il tient un discours basique et répétitif : « Venez me chercher ! Vous ne m’aurez pas vivant ! Je tuerai toute personne qui entrera dans ma maison ! »

Il est l’objet par moments de crises d’une très grande agressivité, manie l’insulte et la provocation. Aucun angle d’attaque ne fonctionne, il n’accepte aucune monnaie d’échange. Le chef négociateur, qui suit une formation commune avec le RAID, dont c’est l’une des spécialités, n’arrive à rien. De fait, le forcené ne demande rien, il ne cherche rien, sinon l’affrontement.

La perspective d’une intervention se dessine. « Ce qui va nous amener à tenter quelque chose, c’est qu’il se trouve à l’extérieur de la maison, se souvient Michel Faury. On ne peut cependant pas envoyer un chien d’attaque car il est sur son balcon, en hauteur. L’accès à sa porte nous est également impossible parce que son balcon domine le jardin par lequel nous sommes obligés de passer. »

L’homme ne relâche pas la pression. Il est armé d’un fusil de chasse, calibre 12, avec lequel il ne cesse de menacer les policiers. S’il lui prenait l’idée de s’en servir, les projectiles seraient stoppés par les gilets pare-balles mais l’onde de choc pourrait être dévastatrice, sur les vertèbres cervicales notamment, qui se brisent assez facilement. Et, bien que les maisons environnantes aient été évacuées, il reste encore beaucoup de curieux aux fenêtres des pavillons plus éloignés. C’est une constante, là aussi. Le voyeurisme est inscrit dans le génome humain et, plus le temps passe, plus

le nombre d’assoiffés de sensations fortes augmente. En cas de tir intempestif, on ne peut préjuger d’éventuels dommages collatéraux. « On est donc très inquiets, concède Michel Faury. On ne peut pas assurer que l’affaire se terminera sans casse, qu’il n’y aura pas de blessés. »

La situation étant bloquée, il est décidé, vers seize heures, d’utiliser une arme à létalité réduite. Ces engins ont été conçus pour arrêter des agresseurs violents sans porter atteinte à leur vie. Le lanceur de 40 est un fusil qui propulse des balles en caoutchouc et qui devrait suffire à assommer l’ancien militaire. C’est vers Louis D., huit ans de BRI, que se tourne le commissaire Faury. « C’est un privilège, affirme Louis D., d’être choisi pour effectuer ce tir, une mission à haut risque, capitale pour la suite de l’intervention.

« Entre le moment où je reçois l’ordre et le moment de tirer, raconte Louis D., il se passe environ un quart d’heure. On réfléchit un peu mais ça ne me perturbe pas plus que ça. J’ai en tête quand même que toute l’action qui va suivre repose sur ce que je vais entreprendre. Je vais me positionner sur le côté de la terrasse. Je suis caché par un mur et, pour effectuer mon tir, je monte sur une échelle. Je suis à cinq mètres seulement de son balcon. Une fois que j’ai dépassé le mur, l’individu, qui a vu quelque chose bouger, me met en joue. J’ai à peine le temps de tirer une première fois que j’essuie une salve de chevrotines. Moi, de mon côté, je l’ai touché puisqu’on a vu, à l’autopsie, qu’il avait un hématome sur le bras. Mais, sur cet homme visiblement dans un état second, la balle n’a pas eu l’effet escompté. Je me suis abrité pour remettre une cartouche. Par radio, on me dit qu’il est entré dans la maison pour recharger son fusil. Il revient sur la terrasse, je lui tire de nouveau dessus avant de me remettre à l’abri car il me prend pour cible. Le crépi du mur vole en éclats derrière moi, tout comme l’ampoule d’un lampadaire. Dans la radio, j’entends qu’il est à terre alors que j’étais en train de recharger une fois de plus. Je pense l’avoir touché. Mais non, c’est mon collègue qui était en protection derrière moi qui a riposté, avec un fusil d’assaut G36. Et qui l’a abattu. Nos casques, à un certain niveau de

décibels, coupent le son et je n'ai pas entendu le coup partir. Les tirs du forcené ont sifflé au-dessus de ma tête, ce n'est vraiment pas passé loin. »

Michel Faury n'a pas assisté à la scène. Il est intervenu quand le tireur de haute précision, positionné dans la maison d'en face, lui a demandé par radio l'autorisation d'engager le feu. « J'ai refusé, dit Faury. Le forcené était à ce moment-là en train de recharger son fusil et une riposte de notre part doit être immédiate. À cet instant, le danger n'était pas avéré pour nous ou pour l'entourage car le bonhomme était dans la maison. Légalement, je ne pouvais pas donner ce feu vert. »

Mais quand l'ancien militaire est revenu sur la terrasse, les hommes en place tout autour se sont de nouveau trouvés exposés à ses tirs. La légitime défense était constituée. Le tireur d'élite a fait feu à deux reprises sur le mur de la maison pour désamorcer le forcené, lui faire peur. Mais rien ne pouvait arrêter l'engrenage. L'homme a levé son fusil une ultime fois pour ajuster les policiers et le troisième tir de la BRI n'a pas été, cette fois, dirigé contre le mur.

Le parquet a validé la situation de légitime défense, ainsi que l'Inspection générale des services (IGS), automatiquement saisie dès qu'un policier a fait usage de son arme. De quoi désamorcer la presse prompte à faire ses choux gras d'une malheureuse affaire qu'elle aurait qualifiée de « bavure ». Du coup, elle s'en désintéressera très vite.

Cette intervention n'est pas une réussite pour la BAC. Pour autant, on ne peut pas parler d'échec non plus. Abattre un homme n'est pas chose facile, ce n'est en tout cas pas le but recherché.

« Par rapport à nos méthodes et à nos protocoles, notre objectif est l'interpellation, rappelle Michel Faury. On aurait aimé que ça se passe autrement, mais il y a eu un grain de sable dans une mécanique qui nous semblait parfaitement huilée. Dans toute intervention, il y a une part qu'on ne contrôle pas… »

Prise d’otages à deux pas de l’Élysée…

Ou quand un ancien patron de la BRI reprend du service sur le terrain. Pour quelques heures très intenses…

En août 2007, un mois après sa nomination à la tête de la police judiciaire de Paris, Christian Flaesch est en pleine tournée protocolaire. Le tout nouveau patron du 36 revient du Val-de-Marne et se dirige vers l’Arc de Triomphe où il doit assister à une cérémonie. Mais, sur le trajet, on l’avertit qu’une prise d’otages est en cours à quelques mètres… du palais de l’Élysée. Qui peut bien tenter un coup pareil dans un des quartiers les plus fliqués de Paris ? Un fou ? Un suicidaire ? Un kamikaze ?

Intrigué par cette affaire, le patron de la PJ décide de se rendre sur place puisqu’il est, en outre, à côté. Le théâtre des opérations, au sein d’un quartier désormais totalement bouclé, est une boutique Sonia Rykiel, située à une cinquantaine de mètres de la rue de l’Élysée et à un peu moins de cent mètres de l’entrée principale du Château, ainsi que les politiques nomment le siège de la présidence de la République, rue du Faubourg-Saint-Honoré.

Dans le magasin, un homme d’une quarantaine d’années retient trois personnes en otage, sous la menace d’un couteau. « Si je ne maîtrisais pas encore complètement les spécificités de mon nouveau poste, raconte Christian Flaesch, j’avais en revanche été patron de la BRI pendant quelques mois, en 2003-2004, et je me retrouvais dans une situation

familière, au sein d’un groupe avec lequel j’avais travaillé ; dans un environnement toutefois assez compliqué en raison de la proximité de l’Élysée. Il y avait des policiers de tous les services, des pompiers partout et c’était mon boulot de tout cordonner. »

Très vite, le chef de la BRI, Pascal Carreau, informe Christian Flaesch que le preneur d’otages souhaite rencontrer… le procureur de la République. Une requête inattendue qu’il convient de satisfaire. « Tu es en costume, ça peut le faire », dit Carreau à Christian Flaesch, très sérieusement. Flaesch accepte, à une condition : « On lui dira que je suis le procureur adjoint… »

Les premiers contacts visuels et téléphoniques sont établis avec le preneur d’otages. Parallèlement, les forces de police s’organisent en investissant les bureaux de la boutique Sotheby’s, situés juste en face, ainsi que ceux d’une banque voisine, elle aussi idéalement placée.

La deuxième revendication du forcené – qui sera la dernière – est simple à satisfaire : il veut rencontrer un avocat. Et pas n’importe lequel. Un avocat dont il a été le client il y a quelques années et que Christian Flaesch connaît bien : maître Dehapiot, le défenseur d’Yvan Colonna, notamment, et de Patrick Geay, l’un des membres présumés du gang des postiches. Évidemment, en plein mois d’août, il y a de fortes chances que l’intéressé soit loin de Paris. Il est en tout cas injoignable. Pas démobilisé pour deux sous, le forcené dit qu’il faut « patienter et essayer un peu plus tard. »

Après plusieurs heures d’attente, maître Dehapiot peut enfin être joint. Par bonheur, il se trouve à Paris et rejoint sur-le-champ la rue du Faubourg-Saint-Honoré. Il est 21 h 30. Lorsque la police lui fait écouter la voix du preneur d’otages, l’avocat ne la reconnaît pas. Cet homme ne fait pas partie de ses clients. « Je lui dis alors qu’on va aller le voir, peut-être que son physique lui parlera mieux », poursuit Christian Flaesch.

Le preneur d’otages est installé à l’étage de la boutique. Il campe à la fenêtre avec une femme qu’il tient sous la menace d’un couteau. Par précaution, les deux hommes s’équipent de gilets pare-balles. La discussion dure un petit moment, entre Dehapiot et Flaesch restés à l’extérieur devant la boutique et le type, toujours à l’intérieur.

Le quartier de l’Élysée étant bouclé depuis plusieurs heures, la presse est évidemment entrée dans la danse. Un journaliste a même déniché le numéro de portable d’un des otages qui lui a tout raconté ! La nuit est tombée sur Paris et la pression monte. En raison de la proximité de l’Élysée, il est de toute façon impossible de faire désactiver les bornes de téléphonie mobile avoisinantes. On ne coupe pas le portable du président de la République, tout de même !

Pour Dehapiot, le mystère s’épaissit car il ne se souvient toujours pas que cet homme ait été l’un de ses clients. Au fil de la conversation, cependant, l’avocat et le faux procureur adjoint arrivent à convaincre le forcené « qu’on peut tranquillement continuer à discuter au bureau ». L’individu tergiverse, il veut sortir avec un otage, c’est évidemment hors de question.

Pendant que la sortie se négocie, un scénario d’intervention est élaboré. Dès que l’homme quittera la boutique et marchera vers la voiture, le groupe d’assaut de la BRI en profitera pour intervenir. Après de nouvelles discussions pour le convaincre de laisser les otages dans le magasin, le type accepte enfin de quitter les lieux, peu avant 23 h.

« J’avais demandé à l’avocat de se tenir en retrait et, dès que possible, de se placer derrière lui afin de le bloquer et l’empêcher de repartir dans le magasin », raconte Christian Flaesch.

Mais cet individu est décidément déconcertant. Une fois dans la rue, ses premiers mots concernent la voiture qui doit l’emmener, une 308 Peugeot. Il trouve qu’elle n’est pas à la hauteur d’un procureur adjoint de la République ! Plus grave, de manière totalement inattendue, il ouvre sa veste

et sort un deuxième couteau ! Le voilà qui avance avec ses deux instruments vers la voiture où se trouve, installé au volant, le faux chauffeur du faux procureur adjoint.

« Le groupe d'assaut de la BRI était censé arriver mais je ne vois rien venir, poursuit Christian Flaesch. Il m'est impossible de le laisser monter dans la voiture avec ses couteaux, notamment en raison du chauffeur qui devient une cible potentielle. »

À ce moment-là, estimant qu'il n'a pas d'autre choix, le faux procureur adjoint et, rappelons-le, tout nouveau patron de la PJ parisienne, se jette sur le preneur d'otages, le prend à bras-le-corps et lui bloque les bras. « Le reste est très confus dans ma tête parce que j'étais hypertendu. Il paraît que je lui ai fait un balayage des jambes, je ne m'en souviens même plus. En tout cas, il tombe, je tombe avec lui… »

Dans un même temps, deux colonnes d'assaut viennent de pénétrer dans l'établissement. L'une est chargée d'exfiltrer les otages, l'autre de maîtriser, sans violence, l'individu. Les hommes de la BRI utilisent un Taser pour l'immobiliser. Mais ça ne fonctionne pas tout de suite. Et pour cause : l'un des deux hameçons s'est fiché sur la veste de Flaesch, l'autre sur le forcené. Pour qu'il fonctionne correctement, l'engin doit établir le contact en collant ses deux hameçons sur la même personne. Le tireur ne s'est pas aperçu tout de suite de l'erreur de trajectoire de l'hameçon vagabond et ne comprend pas pourquoi ça ne marche pas. Finalement, un nouveau tir dirigé au bon endroit règlera le problème. Dans la confusion, Christian Flaesch, toujours arc-bouté sur le preneur d'otages, va même en ressentir les secousses. Voilà un boss qui n'hésite pas à aller au contact ! De son côté, maître Dehapiot, semble-t-il un peu gêné d'avoir pris une part active dans le traquenard, lui qui, par sa profession, est habituellement du côté des malfaiteurs, quand il voit l'équipe de la BRI tomber sur le preneur d'otages, n'a de cesse de crier, comme pour se dédouaner :

« Ne lui faites pas de mal, ne lui faites pas de mal ! »

Puis, il a choisi de se taire, les hommes de la BRI commençant à le regarder d'un œil aussi noir que leur tenue ! « C'était assez drôle, finalement », en sourit encore Christian Flaesch.

L'opération s'est terminée sans blessé. Les trois personnes retenues ont été libérées. Toutefois, la durée de cette prise d'otages – près de sept heures –, la forte présence médiatique et la proximité du palais présidentiel donnent à cette histoire un côté surréaliste. Nicolas Sarkozy, voisin involontaire de cette folle agitation, a d'ailleurs pris des nouvelles de tout le monde, une fois le déséquilibré aux arrêts.

Le preneur d'otages, fragile psychologiquement, n'a pas été capable d'expliquer les raisons de son geste. Maître Dehapiot s'est finalement souvenu qu'il avait effectivement travaillé pour lui, très longtemps auparavant, mais pour une toute petite affaire. Ce qui explique sûrement qu'il ne pouvait pas s'en souvenir.

L'homme s'est suicidé en prison quelques semaines plus tard…

X

Le kidnapping

Par construction, la BRI est le pivot de la lutte contre les gangs. Majoritairement, l'activité de ces groupes, quand elle est accompagnée de violence, se trouve dans les attaques à main armée. De banques, de bijouteries, de fourgons blindés, d'agents de change… peu importe, l'argent a une odeur et les truands la reniflent. Mais leur action peut revêtir d'autres formes, du moment que le but recherché peut être atteint : le profit.

L'enlèvement, le kidnapping en langage courant, en fait partie. Il a toujours été un créneau porteur pour les malfrats, parce qu'il touche à l'affectif. Un simple braquage de banque sans otages reste un fait divers, mais quand il s'agit d'une personne arrachée à sa famille et négociée contre une somme d'argent ou pour la défense d'une cause ou d'une idéologie, le ressenti est tout autre. Le travail de la police aussi, par la force des choses.

Les Brigades Rouges en Italie, la Fraction Armée Rouge en Allemagne ou Action Directe en France, avaient fait de cette activité criminelle une marque de fabrique. Des personnalités politiques, des chefs d'entreprises ont payé de leur vie (Georges Besse, le patron de Renault, en France, en 1986) ce moyen extrême d'exprimer le désaccord politique d'un groupe ou d'un groupuscule. Aujourd'hui encore, dans les zones d'affrontement armé, le kidnapping est pratiqué couramment, les médias chaque jour nous en

rendent compte. Moyen de pression sur les États, méthode de communication aussi, le procédé nous touche parce qu'il expose une personne et qu'il place une famille, un groupe social ou un pays dans la souffrance et l'inquiétude.

Si l'on met à part les enlèvements et prises d'otages à des fins politiques qui sont davantage du ressort de la BAC, la plupart des faits de kidnapping traités au 36 relèvent de l'action crapuleuse, associée à une demande de rançon. Dans les années 1960-1970, cette activité avait été érigée en véritable business. On peut citer pour mémoire quelques grandes affaires : l'enlèvement du baron Empain – détenu soixante jours, amputé d'un doigt, brisé au bout du compte –, celui de Louis Hazan ou du jeune Christophe Mérieux, à Lyon, rendu à sa famille contre une rançon de 20 millions de francs. Les choses se déroulaient toujours à peu près de façon identique et, même si la police était alertée, la famille tenait à payer la rançon pour ne pas exposer la vie de celui ou de celle qui avait été enlevé.

Les voyous jouaient sur du velours, même s'ils se faisaient prendre plus tard.

Un cas d'école

Comme dans d'autres affaires déjà évoquées, un enlèvement a marqué l'histoire de la BRI en même temps qu'il a tout « renversé » lui aussi.

En 1977, une équipe de la BRI démarre sur un tuyau obtenu par un chef de groupe, Gérard Marlet dit « Gégé », décédé quelques années plus tard dans un accident de voiture.

Il s'agit d'une bande d'individus qui est supposée préparer un coup, un ou plusieurs braquages selon toute vraisemblance. Les filatures commencent.

« On procède de la façon la plus classique, commente Jean-Louis Fiamenghi. On prend un des voyous à la sortie d'un bar du IX^{e}, on le loge, on le branche (mise sur écoute) et on attend qu'il nous amène aux autres. On fait la même chose avec ses complices… »

Le temps passe, les types se baladent beaucoup dans Paris. Certains vont quasiment chaque jour au bois de Boulogne (pour un petit moment d'ivresse tarifée ?) et il faut un bon bout de temps pour que la BRI comprenne ce qu'ils préparent.

« Il y avait plusieurs équipes, se souvient Jean-Louis Fiamenghi, qui enlevaient des gens riches, des banquiers notamment, parce que ça rapportait plus que les braquages et c'était moins risqué. Personne ne les remontait parce qu'ils étaient très organisés, presque militairement. Ils

préparaient leurs coups avec soin, ne parlaient pas au téléphone, scindaient leurs équipes en plusieurs fractions. Après quelques semaines de filature, on a compris que l'équipe amenée par Gégé Marlet allait faire un truc comme ça. En suivant des membres de la bande, on avait repéré un pavillon au Plessis-Robinson, dans le 92, on voyait des maçons aller et venir… »

En effet, procéder à un enlèvement ne s'improvise pas. Outre les préparatifs classiques et communs à tous les coups crapuleux – moyens de liaison, véhicules maquillés, timings précis, armement –, il faut songer à la personne qu'on enlève, au lieu où on va la retenir, à la cache où on va la planquer, à l'anneau qu'il faut sceller dans le mur pour l'attacher…

« À la fin, on a su précisément ce qu'ils mijotaient. On avait compris que c'était un enlèvement mais on ne savait pas qui allait être enlevé, explique Jean-Louis Fiamenghi. C'était risqué pour l'otage… En outre, les suspects étaient nombreux, on avait peur d'en rater quelques-uns en route et de faire capoter l'affaire… »

C'était le banquier Bernard Mallet que convoitait cette équipe multiforme. Tous les matins, un ou deux lascars se rendaient au bois de Boulogne, non pour le plaisir des sens, mais bien pour surveiller le banquier pendant qu'il sortait promener son chien. L'heure de l'enlèvement sonnerait forcément à l'heure du laitier.

« Un matin, ils l'enlèvent sous nos yeux. Ils l'emmènent dans un parking le long de la Seine. Là, ils rentrent les voitures, enferment Bernard Mallet dans un coffre en bois et l'embarquent dans une Estafette. On les suit jusqu'au pavillon du Plessis-Robinson. On les laisse entrer, ensuite on les arrête en flag, l'un après l'autre, au fur et à mesure qu'ils sortent de la maison. »

Le banquier, lui, est libéré moins de quatre heures après son enlèvement. Cette affaire est considérée comme un modèle du genre.

« Ça n'a pas fait de bruit comme l'affaire Empain, confie Roger Stella, dit Petit Roger, une autre figure de la BRI. Le banquier a été libéré alors que

personne n’était encore au courant de son enlèvement, il n’y avait pas eu de demande de rançon. Pour moi, c’est l’affaire qui m’a le plus marqué, elle témoigne de la cohésion du groupe, de la capacité de la BRI à tenir longtemps sur un objectif, rien que parce qu’on faisait confiance à Gégé et à la qualité de ses tuyaux. Après, quand on a réussi, on est heureux, on oublie les heures passées, les angoisses… »

L’affaire Mallet a fait école. Elle a servi de base de travail à la plupart des polices européennes qui ont imité les méthodes et se sont inspirées de la structure de la BRI pour créer des groupes d’intervention identiques. Depuis le jour de son enlèvement et de sa libération, quasi simultanément, le banquier Mallet a sa photo dans les couloirs de la BRI, au tableau d’honneur des « belles affaires ». Des années durant, il a envoyé un petit mot de gratitude à ses sauveurs. « Puis, l’âge et la maladie venant, confie Michel Faury, il a arrêté après un dernier courrier rédigé en 2009, d’une main tremblante… »

Petit à petit, les kidnappings de cette nature ont fini par disparaître. Politiquement, il fallait trancher, décider que les rançons ne seraient plus payées, décourager les malfrats. La fermeté affichée par le ministre de l’Intérieur Michel Poniatowski a été déterminante à cet égard.

En contrepartie, tout devait être mis en œuvre pour protéger la vie des kidnappés. L’action de la BRI et, dans la foulée, la médiatisation des affaires réussies, ont achevé de tarir le phénomène. « L’efficacité des services spécialisés a été un moteur du contrôle de cette activité, confirme Michel Faury. C’est évident. Un travail d’équipe, là encore, est nécessaire. Dans les affaires contemporaines, la Crim’, les services territoriaux et la BRI travaillent de concert. »

Le kidnapping aujourd'hui

Le kidnapping tel qu'il se pratiquait jusqu'à la fin des années 1980, avec des demandes de rançon exorbitantes et une très large médiatisation, est passé de mode. « La seule affaire de ce type que j'ai connue remonte à 2002, raconte Christophe Molmy. J'étais encore à l'OCRB. Erik Westerberg, 23 ans, fils d'un industriel suédois et neveu d'un ex-ministre, avait été enlevé à Stockholm. Son père n'est avisé de l'enlèvement que le lendemain. S'il veut revoir son fils vivant, il doit verser 2 millions d'euros de rançon et surtout ne pas prévenir la police. Ce qu'il va pourtant faire. Il reçoit l'ordre des ravisseurs de se rendre au Luxembourg puis en France où doit avoir lieu la remise de rançon. C'est là que nous sommes entrés en jeu avec les SRPJ de Strasbourg et Lille. Nous avons repris la filature de la voiture du père depuis Reims, puis nous avons arrêté les ravisseurs dans le Pas-de-Calais. Mais ce type d'affaire, comme je le disais, a quasiment disparu. » Surtout depuis que la police est arrivée à convaincre les familles de ne jamais verser de rançon. Une démarche initiée à Paris, dans les années 1970-80, par le commissaire Ottavioli, alors patron de la brigade criminelle. La police avait toujours le dernier mot. Les kidnappeurs, parfois de vrais pieds nickelés, ont fini par jeter l'éponge.

Cela dit, l'enlèvement subsiste encore entre jeunes malfaiteurs des cités. Aujourd'hui, il se pratique de manière plus discrète, à l'intérieur des

différentes communautés. Les membres des clans en présence, fréquemment en conflit entre eux, en profitent pour régler leurs comptes. L'intervention de la police n'est pas toujours la bienvenue, elle est même quelquefois « zappée » purement et simplement. Cette pratique de l'enlèvement est presque culturelle entre autres chez les Pakistanais ou les Chinois qui ont importé sur le sol français cette méthode assez courante dans leurs pays. Une de ces affaires, pas banale, mérite un arrêt prolongé.

La Villette, dernière station avant autoroute

Paris, 13 mars 2010. Porte de la Villette. Cité de la musique. Un homme et une femme déambulent dans le parc de la Villette, comme à la recherche d'un peu de tranquillité… Quoi de plus banal par ici, où les couples d'amoureux ne manquent pas ? Ce que le regard du passant ordinaire perçoit est pourtant très loin de la réalité. L'homme est muni d'une valise Vuitton et il faudrait un œil averti pour savoir qu'elle est fausse et, plus encore, pour en deviner le contenu. En effet, quelques minutes plus tôt, dans un autre quartier de Paris, cet homme et cette femme ont pris possession de la rançon exigée à la suite de l'enlèvement, au Pakistan, d'un petit garçon de cinq ans, de nationalité britannique. 85 000 euros qui viennent de leur être versés lors d'un rendez-vous organisé non loin de la place de la République, dans les jardins du boulevard Richard Lenoir. Et s'ils se sont rendus, en taxi, près de la Cité de la musique, au parc de la Villette, ce n'est pas pour s'échanger des serments d'amour, mais pour… contrôler leur butin. Un endroit plutôt inhabituel pour faire ses comptes ! D'ailleurs, s'ils souhaitaient faire dans la discrétion, c'est totalement raté. Tout à leur comptage, ont-ils seulement remarqué l'hélicoptère qui tourne au-dessus de leurs têtes et les filme ? De la même façon, perçoivent-ils autour d'eux, embusqués, les hommes qui les observent et les « filent » depuis le début de l'opération ? Tous les truands se méfient, essaient de débusquer dans les

passants anonymes celui qui pourrait leur tomber dessus. Toute la force d'un service de police de haut vol repose sur la capacité de ses effectifs à se fondre dans le décor, à ne pas se faire « détroncher ». C'est un des atouts majeurs de la BRI.

En effet, à la demande de la Direction centrale de la police judiciaire, la brigade de recherche et d'intervention du 36 quai des Orfèvres a été activée quelques heures auparavant. Elle a reçu l'ordre d'intervenir dans cette affaire aux ressorts particulièrement tortueux, pour ne pas dire tordus. C'est avant tout une mission à très haut risque dont l'enjeu est la vie d'un enfant. Sahil, ainsi que l'expliquera *Le Figaro*, est un petit Britannique d'origine pakistanaise qui vit près de Manchester et était parti passer quelques jours de vacances chez sa grand-mère, à Jhelum, dans le nord du Pakistan. Le jour prévu pour leur retour en Angleterre, l'enfant et son père sont braqués par quatre hommes armés. Sahil est capturé sous les yeux de son père, impuissant. Dès la nouvelle connue en Grande-Bretagne, l'émotion y est évidemment très vive. Inquiet à juste titre de la façon dont les autorités pakistanaises entendent gérer l'évènement, le gouvernement britannique prend les choses en main, exigeant que tout soit mis en œuvre pour retrouver l'enfant. Pas simple, quand on connaît le côté chatouilleux des services de police d'un État dont, peu ou prou, on est en train de mettre en doute la capacité de réaction. D'autant que l'affaire, déjà ultra-sensible, se complique encore. Si la demande de rançon en échange du jeune Sahil est adressée à Londres et acceptée par la famille, les ravisseurs, décidément décidés à tout embrouiller, veulent être payés en… France !

La BRI n'a pas le droit à l'erreur : un faux mouvement, une maladresse et les parents de Sahil pourraient ne jamais revoir leur fils.

« Dès que l'argent a été remis, il était hors de question de les perdre, se souvient Sébastien V. Mais ce n'étaient pas des lapins de six semaines, l'homme ayant déjà été impliqué dans une affaire de meurtre. Tenir des gens à vue, sans se faire voir, alors que ce sont des voyous confirmés, ce

n’est jamais évident. Au moment de la remise de rançon, les « Pakis » étaient chauds bouillants car ils cherchaient à déceler une présence policière. Nous étions une bonne quinzaine sur le coup, ils ne nous ont pas repérés… »

Le soir, les « Pakis » sont logés dans un hôtel, à Bonne Nouvelle. Le lendemain, maintenant persuadé qu’il n’a pas été pris en chasse, le couple va tranquillement rendre visite à de la famille à Bobigny.

« J’étais dans le dispositif qui devait surveiller le domicile dans la nuit de dimanche à lundi, raconte Yann M. Je prends ma planque à Bobigny et on se dit que ça va durer toute la nuit. Mais au bout d’une heure, je vois sortir leur 406 Peugeot verte, immatriculée en Espagne. »

Quelques minutes plus tard, le couple prend la direction du Sud *via* l’autoroute A10. Pas de doute, on sait qu’ils ont des points de chute en Espagne, ils vont repasser les Pyrénées. La plus longue filature, en distance parcourue, de l’histoire de la BRI commence.

Pendant les premiers kilomètres, les hommes de l’Antigang suivent à quatre voitures, très vite rejoints par quatre autres véhicules qui ont dû cravacher pour raccrocher le convoi. Côté pakistanais, pas de panique. Le couple progresse à l’allure règlementaire de 130 km/h, persuadé que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes, en tout cas dans le leur. Désormais en nombre, les hommes de la BRI abandonnent quelques véhicules sur des aires de stationnement afin de se regrouper et assurer des relais si la filature doit se poursuivre longtemps.

« Il y avait la voiture du couple et la première voiture de la filature était facilement à un kilomètre derrière. Encore derrière, une autre voiture, et ensuite des voitures espacées de deux kilomètres. Je conduisais et Sébastien, mon coéquipier, surveillait la filature à la jumelle, poursuit Yann T. Quand on pouvait, je coupais les phares. Sur l’autoroute, tous feux éteints, à 130/150 km/h, cela procure quelques sensations. »

C’est une vraie filature à l’ancienne, à vue, sans échanges radio, que mène l’équipe de la BRI. La course va durer 950 km, marquée par deux arrêts à des stations-service où il faut évidemment se montrer le plus naturel possible, mais aussi oublier la fatigue et la faim. Garder à l’esprit, à chaque instant, que le moteur de cette chasse, son seul but, est la libération de l’enfant. À lui seul, ce paramètre suffit à maintenir une concentration maximale. Ce qui n’empêche pas les policiers de jouir sans arrière-pensée du spectacle de la traversée du viaduc de Millau, au soleil levant, immortalisé par un petit film tourné avec les téléphones mobiles. Fugace compensation mais souvenir inoubliable !

À la frontière espagnole, les hommes de la BRI doivent laisser filer leur lièvre. Ils arrivent en territoire étranger et sont obligés, par la loi, de passer la main. La police espagnole est en place pour prendre le relais. En réalité, elle planque déjà au domicile des Hispano-Pakistanais, localisés grâce à l’immatriculation de leur voiture.

L’homme et la femme de la Cité de la musique seront interpellés sans casse à Tarragone, dans le sud de la Catalogne, le lendemain des retrouvailles de Sahil avec sa famille au Pakistan, après, tout de même, quinze jours de détention.

Au Pakistan, les kidnappeurs ont été « serrés » dans la foulée, puis ont tenté de s’évader du commissariat où ils étaient interrogés. L’affaire s’est terminée dans un bain de sang.

Dans les locaux tortueux et exigus de la BRI, sous les toits de l’emblématique bâtiment du 36, quai des Orfèvres, cette histoire alimente encore les conversations. Pour beaucoup d’hommes, c’est à ce jour « l’une des plus belles affaires » de l’Antigang.

« Sans doute un scénario unique, affirme Philippe Huetz, ancien chef-adjoint du service. Un enlèvement au Pakistan, une demande de rançon en Angleterre finalement versée en France puis une double interpellation au Pakistan et en Espagne, il fallait une coopération internationale sans faille.

De notre côté, on avait un objectif à tenir et on ne l'a pas lâché d'une semelle, 24 heures sur 24. J'ai des gars qui ont bossé 72 heures d'affilée. Si on n'a rien fait d'extraordinaire, en termes d'intensité, c'était terrible. »

Cette affaire, exceptionnelle rappelons-le, dépeint toutefois assez bien le travail de la brigade de recherche et d'intervention fait de disponibilité, rigueur, ténacité et endurance.

En 2010, la BRI a participé à la résolution de cinq affaires d'enlèvement avec rançon. Toutes ont connu un heureux dénouement. Deux d'entre elles sont édifiantes. La première, pour la façon dont la BRI a remarquablement mené sa barque ; la deuxième parce que, *a posteriori*, elle prête à sourire.

Par le « fil » du mobile

L’affaire Jérémy Penjabi est particulière en raison de la personnalité de la victime. La BRI se retrouve ici plongée dans une configuration qui rappelle le drame d’Ilan Halimi : l’enlèvement d’un jeune israélite par une bande de banlieue, bien nommée le « gang des barbares », qui s’était malheureusement terminé par le décès de la victime dans des conditions atroces (voir plus loin).

Lorsque la disparition de Jérémy Penjabi, étudiant, est signalée à la police le 28 septembre 2010, il est évidemment hors de question de revivre un épilogue aussi monstrueux : « On se met tout de suite la pression, se souvient Philippe Huetz. On est même carrément déstabilisés car ce n’est pas la famille de la victime qui nous a avertis mais une personne de la communauté juive, avec laquelle nous entretenons d’excellentes relations, et qui a recueilli un renseignement anonyme ! Tout ça ne sent pas bon. »

Cette affaire est, à la vérité, un véritable imbroglio, mais une chose est sûre, il y est uniquement question d’argent. La démarche des ravisseurs ne repose sur aucune idéologie ou démarche antisémite, même si la presse, par quelques raccourcis maladroits et autres parallèles hasardeux avec l’affaire Halimi, ne manque pas d’alourdir le climat. Ici, seul le profit intéresse les malfrats. D’ailleurs, les auteurs de l’enlèvement ne sont même pas à l’origine du projet. Ils ont été commandités par une personne installée à

l’étranger et dont l’idée est simple : faire enlever, par des voyous de banlieue, le frère d’une personne qui aurait une énorme dette envers lui – on parle de 500 000 euros – afin de se rembourser, à la hussarde. Les caïds de la cité, eux, doivent toucher un pourcentage de la rançon pour le travail accompli. Un scénario assez classique finalement, si ce n’est que la personne redevable des 500 000 euros vit entre Israël et les États-Unis. Ce qui n’est pas pour simplifier la tâche de la BRI.

« Quand on est appelés pour un enlèvement, c’est généralement par la famille de la victime, explique Huetz. On met en place une cellule de crise, on affecte un négociateur à la famille et il devient le point d’entrée unique avec les ravisseurs. »

Cette fois, le tableau est bien différent puisque le frère du kidnappé est loin de Paris, hors de l’hexagone même. C’est pourtant avec lui que les négociations doivent être conduites, on imagine le casse-tête.

Pour ce qui est des autres investigations, la BRI part d’une page blanche ou presque. Les ravisseurs ont déposé à la boutique des parents de Jérémy des affaires personnelles de leur fils afin de montrer qu’ils le détiennent, ainsi qu’un téléphone portable pour les contacter. C’est mieux que rien, d’autant que les Penjabi ont aperçu la voiture des voyous, une Fiat 500 qu’ils ont pu décrire à la police. Avec un peu de chance, le téléphone aura déjà été utilisé et la piste de la Fiat pourra conduire quelque part. Les hommes du 36 ne sont pas au bout de leurs surprises.

Très vite, en effet, les ravisseurs font savoir qu’ils ne veulent pas de versement en liquide de la rançon mais des virements internationaux. Là-dessus, le frère de Jérémy annonce qu’il est d’accord pour payer la somme demandée. Nouvelle source de contrariété pour la BRI : cette attitude est contraire à la politique en vigueur en France en matière d’enlèvement. Pas un sou ne doit être versé, toute autre posture équivaudrait à un renoncement à ce principe intangible. Mais le frère de la victime se trouve hors de nos

frontières et comme il n’a pas sollicité l’aide de la police, la BRI n’a aucune influence sur sa décision.

Alors, la BRI, faisant montre ainsi de sa souplesse et de ses capacités d’adaptation, va travailler à l’ancienne.

« On doit réussir l’enquête mais pas selon nos principes », résume Huetz.

Pendant les premières 24 heures, la brigade criminelle réalise un énorme travail technique autour de la victime, ce qui va permettre de localiser les voyous en banlieue sud de Paris. La BRI va accomplir, elle, un travail de terrain considérable à la poursuite des ravisseurs.

« On avait délimité une zone géographique et, dans cette zone, poursuit Huetz, les policiers de la BRI passent toutes les rues au peigne fin jusqu’au moment où l’un d’entre eux découvre un véhicule mal stationné qui correspond à la description faite par les témoins de celui qu’utilisent les ravisseurs. Coup de chance, ou hasard ? Faute de mieux, on prend l’option de se dire que c’est la bonne bagnole. »

La BRI met en place un dispositif de filature et de surveillance autour de cette voiture. Le lendemain matin, un individu noir s’installe au volant. Or, les enquêteurs de la Crim’ savent que les ravisseurs sont d’origine africaine ! Il n’y a plus qu’à tirer le fil pour démêler l’écheveau…

Entre-temps, contact a été pris avec le frère de Jérémy Penjabi. La BRI admet son choix de payer la rançon mais lui fait comprendre qu’il doit gagner du temps pour laisser aux policiers celui de s’organiser. Le frère s’exécute, temporise avec les voyous et, surtout, obtient qu’une partie de la rançon soit versée en liquide. Dans la stratégie de la BRI, c’est également un élément-clé.

« Quand il y a une remise de rançon en cash, si on a bien bouclé le quartier, on attrape toujours quelqu’un d’important, précise Huetz. Généralement, comme il y a beaucoup d’argent en jeu, les voyous n’envoient pas un coursier, ils viennent eux-mêmes. »

Le rendez-vous est fixé par les ravisseurs à 16 h, avenue de Paris à Vincennes. C'est un endroit que la BRI connaît bien et qu'elle va pouvoir quadriller parfaitement. Mais, nouveau coup dur dans cette affaire qui ne tourne décidément pas rond, pour une raison mystérieuse, les voyous refusent de venir chercher l'argent. Reste le portable que les ravisseurs n'ont pas éteint et que la police « voit » partir vers Paris, pour se fixer dans le quartier de la Bourse.

Toujours ce fil si ténu… Et fragile. Car, si la technologie est devenue un élément incontournable et une aide précieuse dans la conduite des enquêtes, rien ne remplace jamais complètement l'observation humaine. La preuve va en être donnée une fois de plus.

Au cours de leur planque à Vincennes, les hommes de l'Antigang annonçaient par radio les voitures qu'ils voyaient passer près du point de rendez-vous, tout en consignant les immatriculations. Et alors qu'il se trouve rue Lafayette, dans le IX^{e} arrondissement de Paris, un flic de la BRI repère une Audi RS4 dont l'immatriculation correspond à une des voitures listées quelques minutes plus tôt à Vincennes ! La voiture est à l'arrêt, les vitres teintées ne permettent pas de distinguer les occupants. Si ce n'est pas une coïncidence, c'est un joli coup de pouce du destin !

Mais si ce sont bien les bons « clients », que faire ? Les interpeller ? Les filer ? La décision n'est pas facile à prendre, d'autant qu'on ignore combien ils sont à l'intérieur de la voiture.

« On ne peut pas contrôler une Audi RS4 avec éventuellement quatre personnes à l'intérieur puisque sur le moment nous ne sommes que cinq sur place, précise Huetz. C'est donc un peu chaud. Et une Audi RS4, on ne l'arrête pas avec nos voitures. Si le conducteur a décidé de partir, il part. En plus il y a un monde fou dans la rue et ça pourrait tourner à la bavure relativement facilement. »

L'Audi, arrêtée dans le couloir de bus, ne bouge toujours pas. En jouant les faux passants, les policiers essaient de voir si le « ravi » – surnom que

les flics donnent à une personne kidnappée – ne se trouve pas à l'intérieur. L'un d'eux, après un nouveau passage, est persuadé que c'est le cas. Il faut prendre un parti. La rue est embouteillée, mais la voie de bus est totalement dégagée et permettrait aux ravisseurs de filer sans encombre.

La « chance du policier », pour reprendre une expression de Huetz, va surgir une deuxième fois sous une forme improbable. Alors qu'il va donner le top interpellation, le commissaire avise une voiture de police, qui n'a rien à voir avec toute cette affaire, en train de se garer devant l'Audi ! Les occupants, inconscients de ce qui se trame à quelques pas d'eux, veulent simplement s'arrêter deux minutes pour faire une course ! Justement là, il faut le faire…

La situation est inespérée : l'Audi est bloquée d'un côté par la circulation, et à l'avant par cette voiture de police tombée du ciel. Le chef de bande n'a pas le temps de dire "ouf" qu'il a les menottes aux poignets et Jérémy Penjabi, qui se trouvait effectivement dans le bolide allemand, est libéré !

Durant tout ce temps, la BRI a continué de suivre la piste de la Fiat 500 qui se trouve maintenant sous contrôle à Alfortville. Le deuxième top interpellation est donné. En quelques minutes, les ravisseurs, au nombre de trois, sont « serrés ». Ce sont des Français originaires de Côte d'Ivoire, ainsi qu'un Ivoirien. Leur palmarès est déjà impressionnant. Le plus jeune – 18 ans à peine – totalise 54 gardes à vue pour violences volontaires et vols à main armée. Quant au chef, il compte 60 antécédents judiciaires dont des vols à main armée et une infraction à la législation sur les étrangers. Il est même sous le coup d'un arrêté interministériel d'expulsion depuis 2002.

L'affaire sera conclue en beauté quelque temps plus tard par la Crim' et l'interpellation du commanditaire de l'enlèvement, alors qu'il arrivait tranquillement en France.

Le beau plan de l’architecte

Il arrive aussi de temps en temps que les voyous ne se trouvent pas où on croyait les trouver. Les investigations prennent alors des allures de partie de bonneteau et il faut l’œil avisé des vieux routiers pour les confondre.

Dans cette affaire, tout commence par un coup de fil à un ami. Nous ne sommes cependant pas dans le célèbre jeu télévisé mais dans le premier épisode de l’enlèvement d’un respectable architecte parisien. C’est par un coup de téléphone à son meilleur copain que le « ravi » annonce lui-même son enlèvement, non sans préciser que ses ravisseurs sont cagoulés et lourdement armés. Et qu’ils exigent 80 000 euros de rançon, sinon « c’est simple, ils me tuent ! »

Quand la BRI est avisée de cette affaire, elle met aussitôt en place un négociateur au contact de la famille, conformément à une note de la Direction centrale de police judiciaire qui prévoit cette disposition spécifique. En l’occurrence, le contact est l’ami du « ravi » puisque c’est à lui, exclusivement, que l’architecte s’est adressé.

Dans ces affaires d’enlèvement, le rôle de l’Antigang ne se limite pas seulement à l’intervention et à la neutralisation des voyous. Il s’agit aussi d’accompagner psychologiquement la famille et de la préparer au versement de la rançon. Entendons-nous bien : on ne revient pas sur le principe de base de non-versement des sommes demandées, on se contente

de le laisser croire aux ravisseurs. Tout est organisé pour qu'ils viennent au rendez-vous mais, à l'issue, il ne leur est pas remis un centime, évidemment.

Dans la mesure du possible, c'est toujours un policier qui se substitue à un membre de la famille pour aller à la rencontre des kidnappeurs. Il faut rester crédible jusqu'au bout, partir du postulat que ces derniers ont bien préparé leur coup et connaissent les membres de la famille auxquels ils s'adressent. L'opération n'est, *a priori*, pas dangereuse pour cet intermédiaire, les ravisseurs ayant pour seul objectif de mettre la main sur le magot. Elle nécessite cependant quelques explications et une mise en condition de celui des proches qui va aller au contact.

Rendez-vous est pris avec les ravisseurs. L'ami de l'architecte accepte de jouer les coursiers. Dans le contexte précis de cette affaire, le plan de la BRI est le suivant : les ravisseurs seront interpellés au moment de la remise de la rançon. C'est l'une des manières de procéder de l'Antigang, mais ce n'est pas la seule. Chaque cas est traité individuellement, l'action choisie devant être mise en perspective du contexte et de l'environnement. Dans d'autres affaires, le choix sera fait de ne pas aller au rendez-vous, de planquer, et d'interpeller toutes les personnes suspectes dans la zone entourant le lieu de rendez-vous. Dans un autre cas de figure, la rançon (fausse, toujours en application du principe) sera versée, les malfaiteurs interpellés juste après.

Une rançon bidon est préparée – un sac bourré de papiers – et embarquée direction la Porte de Saint-Cloud, dans le XVI^{e} arrondissement de Paris. La BRI s'installe dans le quartier une heure avant le rendez-vous. Cette équipe, une bonne dizaine de personnes, est appelée « les précurseurs ». Leur rôle consiste à observer les environs et à détecter tout ce qui semble anormal, inhabituel, pas à sa place. Cette fois encore, ça ne rate pas : l'équipe en planque repère un type bizarre, inquiet, qui n'a de cesse d'entrer et de sortir d'une porte cochère, à quelques pas du lieu du rendez-

vous. Le porteur de rançon est alors lâché. Il a pour consigne de passer devant cette fameuse porte. Aussitôt, comme le disent les flics dans leur jargon, « ça accroche ». Le type agité vient au contact, il est interpellé dans l'instant. Il est jeune. Il se laisse faire en répétant qu'il « n'a rien fait » et qu'il « habite juste dans cet immeuble. »

La BRI investit aussitôt l'appartement désigné par le jeune homme et y découvre deux personnes dont… l'architecte enlevé. Le « ravi » ravi tombe dans les bras du commissaire Huetz et l'embrasse d'abondance.

« Merci, merci, vous m'avez sauvé la vie ! » ne cesse-t-il de répéter.

L'homme, âgé d'une soixantaine d'années, en fait des tonnes, sous le regard intrigué des policiers. Certaines personnes sont plus démonstratives que d'autres, certes, mais tout de même ! Il raconte avec force détails sa séquestration dans une cave, la violence dont il a été victime. Il présente en effet quelques contusions au visage et porte aux poignets la marque les liens qui l'ont immobilisé.

L'architecte, son ami et les deux ravisseurs sont conduits dans les bureaux de la première DPJ (division de police judiciaire devenue depuis district de police judiciaire) qui est chargée d'établir la procédure. Il ne faudra pas attendre bien longtemps pour que l'un des deux jeunes gens se mette à table. Cet enlèvement est complètement bidon, il a été organisé par la victime elle-même. Au bord de la faillite, l'architecte avait trouvé ce stratagème pour récupérer de l'argent et sauver son cabinet. Plutôt que de demander à son meilleur ami de lui prêter la somme nécessaire, il avait tenté de la lui soutirer en imaginant cette mise en scène. Dans son esprit, tourneboulé par la menace qui pesait sur lui, l'ami proche ne pourrait que se soumettre à la volonté des ravisseurs. L'amitié et ses ressorts mystérieux font parfois faire des choses étranges. Après avoir, dans un premier temps et sous le coup de la colère, porté plainte, l'ami en question a très vite pardonné. Il est resté néanmoins très choqué que son ami architecte ait été capable de se mutiler pour donner plus de crédibilité à son stratagème.

Pendant la garde à vue, comme un leitmotiv, il n'arrêtait pas de lui répéter : « Mais pourquoi as-tu fait ça, pourquoi ne m'as-tu pas demandé l'argent directement ? » On est en droit de se le demander, en effet, mais l'investigation psychologique des flics de la BRI ne va pas jusque-là !

Satisfaits d'avoir suivi à la lettre les règles édictées par leur hiérarchie et d'avoir réglé cette affaire sans accroc, ils ont tout de même ri jaune lorsqu'ils ont découvert les véritables ressorts de l'histoire.

« Disons-le clairement, il s'est quand même bien foutu de notre gueule, l'architecte ! », conclut Huetz dans un sourire. Mieux vaut en rire, effectivement.

Le rire est le propre de l'homme, selon Bergson, mais, à la BRI, certaines affaires ne s'y prêtent guère, c'est le moins que l'on puisse dire. Dans la série des enlèvements, il en est de crapuleux, de purement racistes, qui ne répondent à aucun code et peuvent complètement désarçonner la force publique. Non seulement on n'a pas envie d'en sourire, mais encore ils font dresser les cheveux sur la tête, dérailler les cœurs les mieux accrochés tant ils renvoient à l'expression la plus primaire et la plus terrifiante du comportement humain.

C'est le cas de la terrible affaire Halimi, ou l'affaire du « gang des barbares ».

Une folie meurtrière

En janvier 2006, un groupe d'une vingtaine de personnes, emmené par un dénommé Youssouf Fofana, enlève, séquestre et torture un jeune homme pendant trois semaines. La victime s'appelle Ilan Halimi. Il a été choisi parce qu'il est juif et donc forcément riche aux yeux de ses ravisseurs. Le gang compte bien obtenir une rançon pour sa libération. Victime de terribles sévices (corps brûlé à 80 %, hématomes et contusions multiples, plaies sous la gorge et à la joue), Ilan Halimi est retrouvé agonisant, le 16 février, le long d'une voie ferrée à Sainte-Geneviève-des-Bois. Il décédera quelques heures plus tard. Bien que les auteurs, dont Youssouf Fofana, aient été arrêtés, cette affaire, un authentique crime crapuleux et antisémite, demeure un échec pour la police.

Avant toute autre chose, il convient de replacer le rôle de la BRI dans le contexte de cette enquête. Dès l'enlèvement d'Ilan Halimi signalé, c'est la brigade criminelle qui est saisie de l'affaire. Comme le prévoit l'organisation des services et la répartition des tâches entre eux, dans toutes les affaires d'enlèvement, la Crim' est chargée de l'enquête et de la procédure tandis qu'elle confie à l'Antigang le travail de terrain. D'autres services sont également susceptibles de lui prêter main forte, selon la nature de l'affaire et les développements qu'elle peut connaître. Dans celle-ci, les policiers vont se retrouver face à des ravisseurs qui sortent complètement

des schémas classiques. On l’a déjà expliqué mais il faut le redire, le kidnappeur traditionnel fonctionne selon un processus simple : s’il veut récupérer la rançon demandée, il doit maintenir en vie son otage. Avec Ilan Halimi, pris dans un maelström de violence, une forme d’inhumanité jusqu’au-boutiste, les ravisseurs vont se livrer à des actes de torture jusqu’à provoquer la mort de leur otage. Un comportement défiant toute logique.

Pendant les semaines qu’a duré le calvaire du jeune homme, la BRI a essayé, par tous les moyens, de localiser les auteurs de l’enlèvement. « On n’a jamais réussi à “toucher”, à identifier l’un des auteurs, regrette Michel Faury. Notre méthode habituelle est d’en trouver au moins un et après on tire les fils jusqu’aux acteurs principaux. Pour nous, c’est une affaire terrible, un très mauvais souvenir. Comment lutter face à des individus dont les actes dépassent l’entendement ? » conclut-il.

L’échec et le constat d’impuissance laissent un goût amer chez les hommes de la BRI. Bien que l’insuccès fasse partie de leur vie, au même titre que les réussites, il n’est pas facile à digérer. « Le pire est de se demander ce qu’on a raté, à quel moment on est passés à côté, pourquoi on n’a rien trouvé, et qu’on n’apporte pas de réponses à ces questions… » résume un ancien de la brigade.

Un savoir-faire internationalement reconnu

Les épreuves, les échecs, font partie de toute expérience humaine, à la BRI comme ailleurs. Plus d'un demi-siècle d'opérations, de multiples affaires sont là pour le démontrer. C'est ainsi, et pas autrement, que l'on parvient à s'améliorer, à parfaire des techniques aujourd'hui unanimement reconnues dans le monde entier. C'est pour cette raison que l'Antigang est souvent amenée à dispenser des formations à l'étranger ou à se déplacer pour des échanges internationaux, comme avec les Américains après 2015, ainsi que je l'expliquais au début de ce livre.

Il y a quelques années, la BRI n'acceptait qu'une quinzaine d'échanges internationaux par an. Au-delà, sa capacité opérationnelle aurait été perturbée. Cette activité mobilise l'équivalent d'un fonctionnaire à l'année sur un effectif de cinquante.

Aujourd'hui, la BRI ayant doublé ses effectifs, elle peut envisager des échanges plus fréquents. « Un bon formateur, explique Christophe Molmy, doit être régulièrement sur le terrain. On ne peut pas enseigner en étant complètement coupé de la réalité. Depuis les attentats de Vincennes et du Bataclan, nous sommes beaucoup demandés. On forme donc des policiers à la fois sur le plan judiciaire et sur l'intervention. On réalise également des missions dans le cadre de la force d'intervention de la police nationale

(FIPN), avec les GIPN (Groupes d'intervention de la police nationale implantés dans les grandes villes hors Paris) et le RAID. »

La BRI peut être également sollicitée à l'étranger dans le cadre de missions au long cours pour la création d'unités destinées à fonctionner sur le modèle de la BRI parisienne. Avec le double point de vue de l'enquête judiciaire et de l'intervention. Des petites sœurs de la BRI ont donc vu le jour dans d'autres pays.

Ce fut le cas notamment au Liban, de 2012 à 2016. « En 2011, raconte le numéro deux de la BRI, Georges Salinas, les Libanais avaient l'intention de créer une BRI axée sur le renseignement et avaient visité le GIGN mais aussi le RAID, avec lequel ils avaient déjà une formation. Le RAID était d'accord mais le GIGN, qui formait aussi des groupes d'intervention, voulait s'en occuper. » Les Libanais ont donc opté pour une troisième voie : la BRI. « On est partis de zéro, se souvient Georges Salinas qui va effectuer plusieurs séjours au Liban. On a recruté, formé et on leur a appris une méthode qu'ils ne connaissaient pas. Avant, quand ils avaient un renseignement, ils intervenaient immédiatement et interpellaient. On leur a expliqué et démontré qu'il valait mieux monter une surveillance et filocher. Ils ont donc commencé à travailler comme nous et ils ont tout de suite obtenu des résultats incroyables. Du coup, ils ont été très sollicités. Même l'armée israélienne voulait créer une BRI ! On avait à chaque fois trois missions par an d'environ trois semaines. Depuis, ils nous envoient régulièrement des comptes rendus d'opérations. Une vraie réussite ! »

De même en Algérie où un travail de longue haleine a été accompli. Alger dispose désormais d'une BRI et le concept a été décliné dans d'autres villes du pays. Ces unités donnent pleinement satisfaction, à la condition qu'elles soient parfaitement adaptées au contexte local. À noter que le rôle de la BRI ne se limite pas à la création pure et simple de ces unités. Elle est aussi régulièrement sollicitée pour des remises à niveau et un suivi des techniques utilisées.

Un processus identique a été mené au Burundi : ce pays souhaitait une police plus efficace, moins axée sur les opérations militaires. L'Afrique est aujourd'hui le continent où la BRI est le plus fréquemment sollicitée, mais elle entretient aussi des rapports avec des pays de l'Est. Également avec le Mexique, pays où la délinquance, le trafic de stupéfiants et la violence atteignent des niveaux vertigineux !

Christophe Molmy et son adjoint sont d'accord pour reconnaître que « c'est un gros travail, mais un travail valorisant quand il s'agit de partir d'une feuille blanche et de créer de toutes pièces une unité et de s'occuper de sa mise en place. »

XI

Le nouveau banditisme

À chaque époque ses voyous. En même temps que l'Histoire avec un grand H se charge de donner une couleur à chaque siècle, décennie après décennie, le crime s'adapte, opère sa mue, ne manquant jamais d'imagination, comme si le mal avait toujours une longueur d'avance sur le bien. Hier les brigands de grands chemins, les coupeurs de bourses, les détrousseurs à la petite semaine, les chauffeurs du nord[1] ou les Apaches, ces petits truands, demi-sel de la rue de Lappe ou ces marlous de Belleville qui faisaient trembler le bourgeois. La pègre a toujours été protéiforme, a toujours su s'adapter à son époque, quel que soit le nom qu'on lui donne. « Le banditisme, grand ou petit, a passé son temps à évoluer » reconnaît Christophe Molmy. C'est donc un lieu commun de dire que les voyous de 2018 ne ressemblent plus du tout à ceux que l'on vient d'évoquer. Ces malfrats des années 1950, 1960 ou 1970, avec des noms à consonances méditerranéennes ou corses, qui organisaient des braquages de banques, depuis des bars malfamés du XI^{e} arrondissement de Paris, ont quasiment disparu. Nombre d'entre eux ont été condamnés quand ils n'ont pas été exécutés par des adversaires envieux de leur territoire, la guerre des gangs étant, elle, de toutes les époques. Les beaux mecs qui « serraient la louche »

des flics quand ils étaient « faits aux pattes » ont, en quelque sorte, passé la main.

Le grand banditisme est une matière que connaît bien Christophe Molmy. Les voyous, il n'a jamais cessé de les traquer, à la BRI de Marseille où à l'OCRB – rappelons-nous l'arrestation d'Antonio Ferrara –, et aujourd'hui à Paris. Il les connaît bien et les connaître bien c'est tout le secret pour les combattre mieux : « Je n'ai pas de fascination pour les voyous, explique le patron de l'Antigang, mais j'ai de l'intérêt. Pour travailler sur cette matière et en particulier le grand banditisme, il faut s'y intéresser et les comprendre, c'est une forme de chasse. Vous ne pouvez pas traquer des gens en cavale ou essayer de monter des "flags" sans essayer de comprendre et décoder les voyous. »

Si le grand banditisme a changé, c'est aussi par la force des choses. Le « haut du panier », les « beaux mecs » d'aujourd'hui se sont plutôt spécialisés dans l'escroquerie – abandonnant le proxénétisme et ne touchant plus que de loin aux stupéfiants – comme celle dite de la taxe carbone, comportant moins de risques physiques, punie de peines beaucoup moins lourdes et surtout pouvant rapporter des sommes colossales se chiffrant en milliards ! « L'escroquerie du siècle », comme l'a qualifiée la Cour des comptes, est d'une simplicité presque enfantine… L'arnaque, *via* des sociétés fictives, consiste à pénétrer le marché des droits à polluer – la bourse d'échange de quotas d'émission de CO_2 conçue pour lutter contre le réchauffement climatique –, à acheter des quotas hors taxe dans un pays étranger, avant de les revendre en France à un prix incluant la TVA, puis d'investir les fonds dans une nouvelle opération. La TVA, elle, n'étant jamais reversée à l'État. Enfantin. L'arnaque aurait ainsi privé le fisc de plus d'un milliard et demi d'euros. Selon Europol, les pertes pourraient même s'élever à quelque cinq milliards d'euros !

Mais là comme ailleurs, il existe un aspect social, voire culturel. C'est en tout cas l'analyse du commissaire Molmy. Selon le patron de la BRI,

« aussi haut que puisse être un caïd des cités, aussi puissant soit-il, quelle que soit sa “surface” financière, il lui est souvent difficile de franchir ce plafond de verre que représentent les limites de sa cité ou de son quartier. C’est le même phénomène avec les manouches, comme le clan Hornec de la banlieue nord, qui restent entre eux, grandissent et se mélangent difficilement avec d’autres communautés criminelles. Ils ne parviennent pas à franchir une étape, à gravir la marche qui les sépare, par exemple, des Corses de la Brise de mer ou de certains parrains marseillais, faute d’accointances, politiques ou autres… »

Violence et anarchie

À quoi bon se risquer au braquage, où le sang risque de couler des deux côtés ? En outre, le temps où les banques offraient aux braqueurs des ressources inépuisables est révolu depuis longtemps. Les transports de fonds et les centres forts sont protégés avec des moyens militaires. Les agences bancaires n'ont plus d'argent aux guichets, les méthodes pour s'emparer du cash qui, lui, ne cesse d'augmenter, ont dû être adaptées. Les truands prennent l'argent où il est encore : dans les bureaux de poste, le seul réseau à devoir disposer de liquidités importantes pour satisfaire notamment le paiement des prestations sociales, ou dans les distributeurs de billets, arrachés ou défoncés à la voiture-bélier. L'argent est aussi dans les fourgons blindés pris d'assaut par de véritables commandos aux méthodes militaires, sans souci des dégâts collatéraux.

Qui sont-ils, ces nouveaux brigands ? À quoi ressemble le malfaiteur moderne ? Il est jeune, une vingtaine d'années, guère plus. Mais il a suffisamment confiance en lui pour être capable de tuer si on se met en travers de sa route. Sa violence peut être sans limite et aller bien au-delà de ce dont étaient capables ses aînés qui étaient pourtant loin d'être des saints ! « Il va choisir son domicile dans une cité très difficile pour nous à investir, précise Georges Salinas qui a vu la mue s'opérer depuis plus de trente ans qu'il arpente le pavé du crime, à Paris et dans sa proche banlieue. Dans sa

cité, le voyou se sait à l'abri. Pour ses braquages en tout genre, il utilise des armes de gros calibre, des armes de guerre, car il a largement les moyens d'en acheter, des kalachnikovs, par exemple, pas si chères et faciles à se procurer. Bref, c'est un professionnel. Sa vie n'est construite qu'autour du crime, avec une espèce de fatalité devant la mort et sans être effrayé par la perspective d'aller croupir en prison. »

Si le profil du voyou version 2018 a radicalement changé, le trafic de stupéfiants, lui, demeure encore et toujours le nerf de la guerre. Depuis les années 1970 et l'émergence des grands réseaux internationaux, comme la *French Connection*, ce fondement du grand banditisme n'a jamais connu la crise. Produisant des profits considérables avec une clientèle toujours plus importante et exigeante, la drogue est l'un des fléaux les plus complexes à éradiquer.

Le trafic de stups finance la délinquance des cités, on peut même affirmer qu'elle est un des ressorts majeurs de l'économie parallèle de ces quartiers où le chômage des jeunes atteint des records. D'ailleurs, pourquoi se le cacher, un petit boulot dans la came est de toute façon plus lucratif qu'un travail à temps plein n'importe où ailleurs. Pour mettre en route la machine et se lancer dans le business de la drogue, les prétendants commencent par commettre des braquages, histoire de se constituer la trésorerie nécessaire. L'interpénétration entre les deux activités est mince. Les braqueurs sont jeunes, parfois très jeunes, et souvent instrumentalisés par leurs aînés qui s'arrangent pour « faire monter au braquo » des mineurs qui courent moins de risques devant un tribunal. Une façon de faire, vicieuse, qui complique le travail de la police et de la justice. « En outre, ils sont imprévisibles, précise Georges Salinas. Ils ont une idée à la seconde. Ils peuvent vouloir braquer un bureau de poste et changer soudainement d'avis pour braquer finalement une supérette. »

Autre casse-tête pour la BRI : leur désorganisation. Les jeunes voyous ne respectent jamais les horaires qu'ils annoncent et utilisent finalement

assez peu les moyens de communication. Bref, on évolue dans un milieu très fermé, avec une organisation propre à la cité, basée sur des règles territoriales. D'ailleurs, il est très rare que des équipes soient constituées à partir d'individus originaires de quartiers différents. Ce n'est pas systématique, mais à chaque cité sa forme de délinquance. Avec souvent de vraies spécialisations. Une fois le choix fait, au pied d'une tour, d'un mode opératoire, il devient une signature pendant quelques mois.

Le constat le plus inattendu que fait la BRI est l'absence de solidarité de ces voyous. Ils sont capables de se rassembler pour du pillage ou, ponctuellement, de mutualiser leurs moyens, mais, d'une manière générale, ils sont très individualistes, contrairement aux gangs d'autrefois. Ce sont des gens qui ne pensent qu'à eux. Ils ne respectent aucune règle si ce n'est celle de s'approprier le bien d'autrui. Bien que la majorité des policiers de la BRI soit relativement jeune, on ne peut que constater un fossé avec cette population. Conflit de génération mais également de culture.

Il n'y a pas si longtemps, on observait encore une forme de respect mutuel entre le flic et le voyou, chacun avait choisi son camp et suivait certains principes. Aujourd'hui, la situation n'est plus la même. « Pour eux, un flic est une merde, explique Sébastien S. en poste à la BRI depuis plusieurs années. Nous, on est obligés de les respecter mais la réciproque n'est plus vraie. C'est un constat. » Le voyou moderne s'inscrit dans un rejet complet de l'autorité au sens large : école, police, magistrats. D'ailleurs, la police est communément considérée comme une bande rivale qui l'empêche de prendre ce dont il a envie. En témoigne une affaire qui se passe au Kremlin-Bicêtre, dans le Val-de-Marne.

Comme dans un film !

La BRI a identifié une équipe de quatre individus qui, au moyen de scooters de grosse cylindrée volés dans le 93, s'attaquent régulièrement à des bijouteries.

« Grâce aux signalements et aux immatriculations, on arrive à les remonter. On les suit sur plusieurs de leurs repérages et on trouve le parking qui leur sert de point de départ et de retour, à Ivry-sur-Seine, détaille Roger M. Ces gars ont en effet l'intelligence de ne pas partir directement de leur cité pour aller braquer. De même, ils évitent d'y revenir avec leur butin. »

Généralement, les voyous positionnent des véhicules dans des parkings souterrains, à proximité du lieu de leur futur délit. Dans cette affaire, c'est donc non loin d'une bijouterie du Kremlin-Bicêtre.

Un 24 novembre, après trois semaines de surveillance, l'Antigang voit le quatuor quitter le box où sont planqués les Yamaha T Max. Ils démarrent sur les chapeaux de roues. Pour le coup, il est quasiment impossible de les suivre. Les malfaiteurs prennent des risques inconsidérés dans la circulation. Engager une filature équivaudrait de toute façon à se faire détroncher, se faire repérer. Malgré tout, Antoine S., l'un des motards de la BRI, réussit à les récupérer. Seul, il ne va pas pouvoir « stopper l'infraction », pour reprendre un terme maison. Il doit se contenter de jouer

le rôle, ô combien important, d'informateur à l'intention de ses collègues toujours en planque près du box.

Il se retrouve à une place de choix pour assister au spectacle, ainsi qu'il l'explique :

« J'ai ce souvenir des deux T Max se figeant devant la bijouterie. J'ai vu un des types sortir une arme d'épaule, entrer dans la boutique et tout casser. J'étais vraiment aux premières loges, comme dans un film, avec montée d'adrénaline garantie. À l'issue du braquage, les casseurs ont repris les scooters et je suis parti derrière eux, communiquant, par radio, leur progression au chef du dispositif.

La suite, c'est Michel Faury, patron, je le rappelle, de la BRI à l'époque, qui la raconte :

« On leur avait tendu une souricière dans le parking. On les a bloqués et interpellés. Ça a été très violent, alors que l'on était nombreux. Cela dit, on ne peut plus espérer qu'une interpellation se passe bien. Là, ils n'ont pas eu le temps de sortir leurs armes, planquées sous les selles des scooters. Même menottés au sol, ils essayaient encore de nous frapper, nous insultaient. Ils sont capables d'une furie incroyable. Parfois, d'ailleurs, certains essaient de se mettre des coups afin de nous accuser de les avoir tabassés ! » Quoi qu'il en soit, injures ou pas, l'Antigang a gardé la main et récupéré les bijoux. Un pactole de 100 000 euros.

La cité, territoire interdit

Des coups de filet comme celui du Kremlin-Bicêtre ne sont possibles que si les hommes de la BRI obtiennent préalablement des informations précises. L'efficacité du service passe donc par la pénétration de ces milieux. Il s'agit là d'un travail de longue haleine, forcément. Comme se plaît à l'expliquer Marc G., fier de son physique passe-partout qui lui permet de tout faire. Aussi bien le clochard que l'ouvrier, l'homme d'affaires ou le cantonnier. Quand il a présenté sa candidature à la BRI, cette facilité à se fondre dans n'importe quel décor, à endosser n'importe quelle personnalité, a été un argument de poids.

« J'ai fait sept ans de brigade anticriminalité. Ça m'a appris la rue, ça m'a appris à travailler sur des attitudes, sur un regard. C'est ça, l'école du vice ! Lorsqu'une voiture passe, pourquoi la contrôler et pas une autre ? C'est vraiment ma spécialité. Moi, mon job à la BAC, c'était de lever des affaires. Cela m'a également appris à connaître la nouvelle délinquance. »

Fort heureusement aussi pour la police en général et la BRI en particulier, les voyous, s'ils affichent le plus souvent de la haine à l'égard des flics, peuvent éprouver pour eux une sorte de fascination. C'est l'occasion de créer quelques liens et l'opportunité de récolter quelques tuyaux. Les différends familiaux qui appellent une intervention policière représentent parfois une façon de mettre un pied dans la maison.

« Et de glaner quelques petites infos », raconte un spécialiste banlieue de l'Antigang. Petit à petit, avec le temps, quelques liens discrets se tissent et Sébastien S. avoue bénéficier d'une remontée d'informations assez régulière, que son service exploite en direct, ou dont il fait profiter d'autres unités, notamment les Stups, avertis par ce moyen, de temps à autre, d'une éventuelle « remontée » de résine de cannabis…

Cette forme d'infiltration est d'autant plus opportune que certaines pratiques couramment employées par la BRI dans Paris intra-muros ne sont pas aisément mises en œuvre en banlieue. Il n'est en effet guère concevable de rester en point fixe en voiture dans une cité, un territoire où tout le monde se connaît. Implanter un véhicule – une camionnette de surveillance, ce qu'on appelle un sous-marin – est aussi extrêmement difficile. La BRI doit donc s'adapter.

« On fait des passages, on s'imprègne des lieux et on va se mettre beaucoup plus loin, équipés de jumelles, dans un immeuble par exemple. Réaliser une filature dans Paris à 14 h c'est relativement facile, faire la même chose à La Courneuve, quelle que soit l'heure, est un défi impossible à relever », poursuit un très bon connaisseur du 93.

« On doit faire preuve d'imagination et arriver à penser comme les voyous afin d'anticiper », renchérit Rachid B., l'un des fonctionnaires d'origine maghrébine d'un service qui en compte d'autres. Tout comme des Blacks. La BRI s'est mise à la page d'une France « plurielle » afin de mieux coller à la réalité du terrain.

Fast and Furious

Comment arrête-t-on un bolide de 400 chevaux lancé à pleine vitesse sur l'autoroute ? La question est intéressante bien que le commun des mortels ne soit pas, à l'évidence, amené à se la poser tous les jours, sauf lorsque, par hasard, alors qu'il emmène sa famille en vacances, il est doublé, sur l'autoroute, par un de ces monstres furieux dont il n'a même pas le temps de distinguer la couleur.

Pour la BRI (et la police dans son ensemble), c'est une des nouvelles équations à résoudre depuis l'apparition, il y a une vingtaine d'années, du phénomène des « *go fast* ».

L'anglicisme *go fast* (aller vite) vient des États-Unis où le terme désignait les monstrueux hors-bord en forme de cigarette, bourrés de cocaïne, qui arrivaient de Colombie pour aborder les côtes américaines et y décharger leur cargaison. On dit qu'ils étaient tellement voraces en carburant qu'il fallait les ravitailler en mer à l'aide de chalutiers. L'expression a traversé l'Atlantique dans les années 2000 et a été appliquée à d'autres formes de transport de produits de contrebande, en particulier les voitures de grosse cylindrée, volées et maquillées la plupart du temps. Après avoir beaucoup utilisé les berlines allemandes survitaminées mais beaucoup trop repérables, les trafiquants jettent à présent leur dévolu sur

des voitures à l'apparence moins tape-à-l'œil dont ils boostent les moteurs. De véritables bombes sur roues.

L'opération « *go fast* » se fait en convoi de deux, voire trois voitures. La première est l'ouvreuse, la deuxième la porteuse, la troisième la suiveuse.

L'équipage de ces véhicules est composé de types totalement résolus à ne pas se laisser arrêter. Quand cela arrive, ils font en sorte de s'échapper de la voiture sans laisser aucune trace. Ils perdront la cargaison, mais ils seront sains et saufs. D'ailleurs, les familles qui commanditent ces voyages accumulent de telles fortunes qu'elles ne sont pas à un chargement près !

Police, gendarmerie, douanes sont confrontées à un problème quasi insoluble : comment intercepter ces véhicules en toute sécurité ? Pas question d'ouvrir le feu sur ces bolides en pleine circulation. Si un obstacle (un véhicule par exemple) est placé sur la trajectoire, les conducteurs n'hésitent pas à percuter le barrage. Avec un moteur de 400 chevaux, rien ne résiste. Au mieux, la police récoltera de la tôle froissée, au pire elle pourra aussi compter quelques blessés dans ses rangs. Utiliser des moyens plus lourds ? Pas sûr que la solution soit efficace à long terme car le système repose sur une adaptation permanente des *go fasteurs*, fidèles à leur devise : « ça passe ou ça casse ».

Au lieu de prendre les choses de front, il convient de se montrer plus malin. La BRI, avec l'aide de la brigade des stupéfiants, s'est tournée vers des méthodes plus astucieuses que la discrétion nous impose de ne pas révéler ici. Il n'y a pas de solution idéale, sauf à les coincer au départ ou les attendre à l'arrivée. Ce choix nécessite un boulot énorme en amont. Enquête et travail de terrain minutieux et long, équipes en nombre suffisant pour assurer les relais. Il est également nécessaire, dans ce cas, d'identifier le point d'arrivée afin de mettre la souricière en place, d'en bloquer les accès, de « fermer à triple tour » toutes les « portes de sortie » éventuelles.

Lors d'une affaire de 2009, traitée en collaboration avec le SDPJ 94 (Service départemental de police judiciaire du Val-de-Marne), cette tactique

a été utilisée. Plus de 60 policiers étaient engagés et l'opération a nécessité une précision d'horloger pour faire circuler l'information, régler le moment de l'interpellation et choisir le bon timing. Le traitement des « arrivées » est plus facile en région parisienne où l'on peut trouver les effectifs nécessaires. Quand une opération doit se faire en province, les BRI locales sont activées.

Cela reste pourtant une technique hautement improbable. Il faut en effet « accompagner » le convoi le plus loin possible, idéalement jusque dans les box où seront cachées les voitures. Généralement, c'est en banlieue que cela se passe et c'est un enfer pour les flics en poursuite. Les trafiquants installent des guetteurs qui doivent être préalablement repérés et neutralisés pour que l'intervention ait lieu sans que l'alerte ait été donnée trop tôt. Ce sont des missions à haute tension qui ne supportent pas le moindre raté.

Avril 2009. L'affaire qui mobilise la BRI et le SDPJ 94 amène les policiers non pas dans le 94 qui est la banlieue d'origine des voyous mais… à Boulogne-Billancourt, dans les Hauts-de-Seine. La BRI y voit un signe favorable car elle évolue, en quelque sorte, à domicile, comme on dirait au football ; dans un environnement en tout cas moins hostile et surtout moins familier de ses adversaires du moment. Pour autant, rien n'est gagné, l'adversaire en question joue gros et ne recule devant rien. Leur Audi A6 All Road avait été filée depuis l'Espagne. Ils étaient trois. L'Antigang ne les a pas quittés d'une semelle, jusqu'à ce qu'ils rentrent dans le box ! Ce jour-là, 200 kilos de cannabis ont été saisis. Et les perquisitions effectuées par la PJ ont permis de découvrir plus de 50 000 euros et deux kalachnikovs pourvues de leurs chargeurs. À cran en permanence, les malfrats de ce nouveau type n'hésitent pas à faire usage de leurs armes. Contre la police mais aussi, et peut-être surtout, contre les dealers concurrents qui ne répugnent pas à une petite attaque en règle pour s'emparer de la marchandise livrée sur un plateau ! Le vol entre bandes de trafiquants de drogue est, de fait, érigé en sport national sur le sol français. Quand on sait

que chaque cargaison représente plusieurs centaines de milliers d'euros, on comprend mieux pourquoi il est tentant, sans prendre de risques inutiles, de piquer directement dans la poche du copain qui ne va pas aller se plaindre à la police. On comprend du même coup pourquoi le règlement de comptes dans les cités est devenu monnaie courante.

C'est, hélas, une des formes de la délinquance qui, loin de se raréfier, ne fait que croître et embellir, tant la demande en stupéfiants, et en cannabis particulièrement, est forte dans notre pays. Il s'agit d'une activité qui a pris des proportions industrielles, les quantités acheminées sont astronomiques, les sommes en jeu à l'identique. Les convois se multiplient et la BRI, soucieuse d'aider les services d'enquête, ne cesse de phosphorer sur de nouvelles et efficaces méthodes d'interpellation. Un cœur de métier pour l'Antigang qui se trouve là confrontée à son adversaire naturel : un voyou violent, lourdement armé, sans états d'âme.

« C'est notre mission, nous ne pouvons pas faillir » ne cesse-t-on de répéter au 36. Enfin, au 36 et au Bastion…

1. Terme populaire désignant les bandes de criminels qui s’introduisaient la nuit chez les gens et leur brûlaient les pieds sur les braises de la cheminée pour leur faire avouer où ils cachaient leurs économies.

XII

La BRI au jour le jour

De bon matin, les couloirs de la BRI sont plutôt déserts. Cela ne signifie pas que les hommes de l'Antigang font la grasse matinée. À l'heure où la capitale a encore les yeux embrumés de sommeil, leur vie se déroule ailleurs. Au carrefour de deux des métiers de l'Antigang, l'assistance domiciliaire et l'enquête d'initiative.

Une équipe vient de partir pour une intervention, une autre, mobilisée par une planque nocturne, n'est pas encore rentrée. Ou vient de filer pour un repérage et la mise en place d'un nouveau dispo…

À l'heure du laitier, un groupe de la BRI est généralement quelque part en Île-de-France en train d'entrer en action. De procéder à une « assistance domiciliaire », une interpellation pour le compte d'un service d'investigation de Paris ou de la proche banlieue. La BRI exécute ainsi quelque 150 arrestations à domicile par an. C'est son pain quotidien. Que ce soit un mari devenu fou qui retient sa femme en otage, un désespéré qui veut se balancer par la fenêtre ou un malfaiteur armé et dangereux, elle se doit de répondre aux demandes des services d'enquêtes mal ou pas du tout équipés pour ce type d'action, par nature à risque, et incertain quant au résultat.

Ces opérations s’effectuent « en noir », avec l’équipement de protection balistique. Le but étant d’intervenir avec le plus de sécurité possible. Grâce à la formation, à l’entraînement des hommes de la BRI, on attend d’eux qu’ils réduisent le risque au maximum.

Une interpellation s’effectue à six heures du matin, l’heure légale. Dès quatre heures, les hommes de la BRI arrivent au 36 pour s’équiper et être briefés avant de filer sur le lieu de l’intervention. Pas question de tergiverser. Une assistance domiciliaire est un assaut, une pénétration rapide avec effraction, le fondement même de cette action étant de bénéficier de l’effet de surprise. Généralement, tous les gens présents sont neutralisés. L’appartement est fouillé pour permettre au service d’enquête d’investir les lieux, une fois ceux-ci sécurisés. L’affaire bouclée, la BRI peut repartir au 36 et commencer une deuxième journée.

L’assistance domiciliaire, si elle est quasi quotidienne, n’est pas la seule forme d’aide que la BRI apporte aux autres unités de police judiciaire. En voici un exemple.

Dans les buissons, à cinq mètres du tueur

En avril 2008, une jeune étudiante suédoise disparaît au milieu de la nuit parisienne. Elle a passé la soirée dans une boîte de nuit de la rue de Rivoli et, en en sortant, a été prise en charge par un taxi. Quelques jours plus tard, son corps est découvert dans la forêt de Chantilly, dans l'Oise. Elle a été tuée d'un coup de tournevis dans le cœur et de quatre balles dans la tête. Très vite, l'enquête de la brigade criminelle a ciblé un suspect, Max B., un récidiviste de ce type de crime, qui, pour ses méfaits, utilise un taxi pour lequel il n'a pas de licence. Si l'enquête l'associe au meurtre de la jeune fille, c'est parce qu'il a utilisé la carte de crédit de la victime pour retirer de l'argent à un distributeur et qu'il a été filmé par la caméra de surveillance de l'établissement bancaire. Il est également reconnu par la brigade de surveillance des taxis, les « Boers » en langage policier, qui l'a contrôlé alors qu'il portait le même pull-over, un modèle camionneur avec un zip. Max B. est, semble-t-il, un fraudeur habituel.

Dans l'attente des résultats des analyses, biologiques notamment, la brigade criminelle a besoin de savoir ce que fabrique Max B., de minute en minute. Elle demande donc à la BRI un appui logistique pour y parvenir. L'homme est logé rue des Vinaigriers dans le X^{e} arrondissement de Paris. L'opération de surveillance mobilise une dizaine d'hommes de l'Antigang.

Le faux taxi sort à peine, se limitant à quelques courses près de chez lui, et, quand il sort, il ne quitte pas son quartier. Il se sent traqué, à juste titre. La presse met la pression sur ce crime ignoble tandis qu'un portrait-robot, assez réussi, est publié. À son apparition suivante, les policiers de la BRI constatent qu'il a modifié son apparence. Il s'est coupé les cheveux et il porte une chemise blanche. Ce vêtement aura son importance par la suite.

Un peu fébrile, Max B. monte dans un véhicule, un monospace blanc, à bord duquel il se dirige vers la gare du Nord. Suivi de près par les voitures de la BRI, il change finalement d'avis et part en direction des boulevards des Maréchaux. Boulevard Ney, dans le XVIII^{e} arrondissement, il marque un arrêt pour se rendre dans un magasin de bricolage. Il ne s'y attarde pas plus de cinq minutes. Dès qu'il en sort, toujours serré de près par les filocheurs, une équipe de la BRI se renseigne auprès du magasin : l'homme a fait l'acquisition d'une petite pelle bleue de jardinage, un outil de la taille d'une truelle de maçon.

« Nous repartons, mais nous avons pris pas mal de retard, se souvient Yann N. qui s'est chargé de la vérification au Bricorama. Nous devons zigzaguer sur le périphérique. On sait à ce moment-là qu'il est en route pour l'ouest de Paris ».

Max B. sort Porte Maillot, s'engouffre dans le bois de Boulogne, sur l'allée de Longchamp. Arrivé face au Pavillon d'Armenonville, il entame alors un drôle de ballet, multipliant les demi-tours, passant et repassant devant le bâtiment. Pour les voitures suiveuses, c'est le cauchemar. Elles doivent toutes décrocher à tour de rôle, afin de ne pas se faire repérer.

Par chance, Yann N. et son coéquipier, retardés par le stop au Bricorama, arrivent pile au moment où Max B. gare son véhicule. C'est un ouf de soulagement sur les ondes radio.

Le meurtrier présumé récupère quelque chose dans le coffre de son monospace et s'enfonce dans les fourrés.

« Il est convenu que je le suive, poursuit Yann N. Mais la végétation est très dense. On est dans un secteur assez mal débroussaillé. Je m'engage derrière lui mais je ne le vois pas. Heureusement, grâce à sa chemise blanche, je finis par le distinguer au milieu des feuillages. De mon côté, par chance, je porte une veste verte avec quelques marbrures de camouflage… »

Qu'est-ce que Max B. peut bien avoir en tête ? Souhaite-t-il simplement satisfaire un besoin naturel ? Se suicider ? L'idée traverse un moment l'esprit des hommes de la BRI. Ou bien a-t-il un rendez-vous ? Mais avec qui ?

La difficulté pour l'observateur est de trouver la bonne distance sans le perdre de vue, entre cinq et trente mètres, et en évitant de se retrouver nez à nez avec lui au détour d'un bosquet !

Rapidement, il devient évident que l'homme cherche quelque chose. Il va. Il vient. Se baisse. Se relève. Yann N. profite de cette gymnastique improvisée pour demander du renfort. Max B. creuse, mais il est impossible de savoir s'il enterre ou extrait quelque chose du sol. Après un temps indéfinissable, l'homme en a terminé et retourne à sa voiture où il dissimule un paquet. À la question de savoir s'il faut l'interpeller, la réponse de la hiérarchie est négative.

Max B. repart vers la Porte Maillot, prend le tunnel de la Défense puis l'A86. Pendant cette nouvelle phase de filature, l'ordre tombe, cette fois, de l'interpeller. C'est impossible sur l'autoroute mais, heureusement, le faux taxi sort pour s'engager sur la Nationale 13. À hauteur de Bougival, les hommes de l'Antigang bloquent sa voiture. Max B. ne fait aucune difficulté, il est comme hagard. Il ne dit pas un mot.

Puis il lâche cette phrase inattendue : « Est-ce que je peux mettre mes chaussures ? » Les hommes de la BRI constatent alors qu'il conduisait pieds nus…

La brigade criminelle retrouvera l'arme du crime (un pistolet) qui révèlera la présence de l'ADN de Max B. et celui de la jeune Scandinave. On peut se demander pourquoi, après avoir enterré cette arme dans un coin difficile d'accès du bois de Boulogne, le meurtrier présumé est allé la déterrer, sous le nez de ses poursuivants. Mais ceci est une autre histoire.

Outre ses aspects particulièrement insoutenables, cette affaire a marqué les deux hommes de la BRI qui se souviendront longtemps de cette filature peu commune dans le bois de Boulogne. Et puis, ce n'est pas donné à tout le monde d'assister en direct au spectacle d'un criminel en train de déterrer l'arme avec laquelle il a commis son crime !

Positionnée en haut du spectre du banditisme, la BRI est sans cesse en mouvement. Que ce soit pour des arrestations à domicile, pour des interventions lourdes – type Le Blanc-Mesnil – ou ses propres enquêtes, les sollicitations sont permanentes. C'est justement ce qui fait la force de cette unité. C'est important, capital même, pour ces formations ultraspécialisées d'intervention. Elles doivent impérativement maintenir une activité de terrain afin de combattre le syndrome de l'arme au pied.

À la BRI, l'assistance domiciliaire – qui impose d'être sur le terrain en permanence – peut être considérée comme une forme d'entraînement, une sorte de formation continue qui permet de garder bon pied bon œil pour les interventions plus lourdes.

La vie de famille…

Entre les assistances, les interventions et ses propres enquêtes, l'agenda d'un policier de la BRI est largement rempli. Et qui plus est, élastique. On sait à quelle heure on se lève mais on ne sait jamais quand on va rentrer chez soi, a-t-on coutume de dire au sein de l'Antigang et aussi, il est vrai, au sein de la plupart des brigades centrales de la PJ parisienne. Une surveillance, une filature, peuvent vous mobiliser 48 heures à la suite.

Les grands anciens, Broussard, Cancès et d'autres en conviennent, ce mode de vie peut être un enfer pour les familles. Pour ceux qui ont eu la chance de vivre en parallèle un mariage stable, le constat est clair : dans ces cas-là, le rôle du conjoint est fondamental.

« Les épouses supportent ou pas, explique Jean-Louis Fiamenghi. Il y a les missions, qui nous éloignent dix ou douze heures d'affilée, et il y a le danger. Il est présent, tout le temps, au milieu des rapports familiaux. Les proches savent qu'ils peuvent recevoir un coup de fil à tout moment… Il faut éviter d'amener le stress à la maison, ne parler des affaires que le strict minimum et avec détachement, voire dérision quand la famille en a entendu parler à la télé… »

L'Antigang est une maîtresse exigeante, entend-on fréquemment. Ceux qui préfèrent ne pas tromper leur femme avec la brigade diront qu'intégrer la BRI est un sacerdoce.

Plaisanterie mise à part, concilier métier et vie de famille relève la plupart du temps d'une improbable gymnastique. Tous les flics en sont plus ou moins là, mais certains arrivent mieux que d'autres à planifier leur semaine de travail. Partager le quotidien de quelqu'un qui ne peut rien prévoir est forcément un fardeau à plus ou moins long terme. Le policier de l'Antigang doit être disponible à tout moment. Et rejoindre au plus vite un théâtre d'opération si besoin. Parfois au beau milieu d'un tête-à-tête romantique avec son épouse, d'un repas de famille ou d'un match de foot, comme en 2015.

« C'est plutôt agréable les horaires décalés, confesse Yann B. Je ne me suis jamais imaginé travailler avec des horaires fixes de bureau, donc, là, je suis servi ! Cela dit, à la BRI, on a aussi du temps pour soi, mais on n'est jamais sûr de pouvoir en profiter. »

C'est évidemment encore plus compliqué pour les pères de famille. « J'ai l'immense privilège d'avoir une compagne qui s'occupe de tout et de notre petite fille de six ans, reconnaît Louis B. Quand nous nous sommes connus, j'étais déjà dans le service. La situation était claire dès le départ. Franchement, je le vis bien. Je sais que je peux de temps en temps aller chercher ma fille à l'école. Mais le faire régulièrement, c'est impossible. »

Même son de cloche chez Sébastien D. : « Je suis séparé de la mère de mon enfant, qui a six ans. Si c'est mon week-end et que je suis coincé par une mission, j'appelle donc mon ex-femme pour qu'elle s'occupe finalement du petit. »

Rachid B, père de trois enfants, souligne, lui, qu'il est important que son épouse travaille aussi : « Si elle devait passer son temps à m'attendre, ça ne serait pas vivable. Cela dit, quand, pendant une semaine, je pars le matin alors que la maison est encore endormie et que je rentre lorsque tout le monde est couché, c'est difficile. »

De l’ordre de la passion

Le côté palpitant d’une vie jalonnée d’imprévus peut aussi lasser. « Il y a des collègues qui partent après quelques années et qui font le choix, respectable, d’une autre vie, explique un ancien. C’est d’ailleurs courageux car on peut ressentir un vide. » « La BRI que j’ai connue, confirme Jean-Louis Fiamenghi, était une belle machine, bien managée par un patron très présent, à savoir Robert Broussard. Le cadre était plus contraint qu’à la BRB où on était plutôt chiens fous, mais je retrouvais l’esprit « bande » ou « meute » et ça c’était fantastique. Pourtant, après dix ou douze ans, toute la journée dans les soums [1] ou les voitures, cela finit par peser. En plus, on a souvent affaire à des *beaux mecs*, c’est vrai, mais on croise aussi des gens pas terribles, des demi-sel et, à un moment, j’ai senti que je m’appauvrissais. D’autres ne ressentent pas ça, ils s’accrochent jusqu’au bout… »

En effet, renoncer n’est pas la tendance à la BRI, certains ici ont plus de vingt ans de maison, comme Georges Salinas. Les gars de l’Antigang n’aiment pas s’imaginer ailleurs que dans cette maison au fonctionnement si particulier, avec cette liberté d’action qui rend justement la vie si trépidante. Lorsqu’on les rencontre, on est frappés par l’attachement viscéral qui les lie à ce service. Ainsi Roger Stella qui présente la particularité unique de n’avoir travaillé qu’à la BRI :

« Je suis un ancien militaire. J’ai quitté l’armée en 1966 après les évènements d’Algérie. J’étais officier. J’ai trouvé à la BRI la même ambiance que celle rencontrée à l’armée, la même envie de travailler, la différence étant que l’utilisation des armes était très restreinte. Dans ma carrière, de 1967 à 1991, j’ai ouvert le feu une seule fois, et d’ailleurs on s’est touchés mutuellement ! »

Stella a été blessé en haut d’une cuisse mais s’en est tiré. La scène est racontée par Robert Broussard dans ses *Mémoires*.

« Ouvrir le feu, c’était vraiment l’extrême limite. À la brigade Antigang, ajoute Stella, je me suis vraiment “éclaté” comme je l’avais fait tout au long de ma carrière militaire. Si l’âge de la retraite ne m’avait pas obligé à partir, j’aurais aimé continuer car l’ambiance était vraiment sympa. Nous avons eu des coups durs, des moments où personnellement j’en avais marre, mais c’était fugitif. On pouvait être rappelés un soir de Noël. Sur le moment, on se disait “ce n’est pas possible”, et puis une fois plongés dans l’affaire, on oubliait complètement Noël et les cadeaux ! Et tout le monde était comme ça, il n’y avait pas que moi. Je suis entré dans la police sous le régime de la préfecture de police, ce qui voulait dire qu’au bout de six mois, on pouvait passer le concours pour être inspecteur. Alors qu’à l’époque, si on entrait à la Sûreté nationale, il fallait attendre quatre ans. Après avoir fait un séjour aux archives du 36 – pas informatisées comme maintenant, on avait la blouse grise, les petits chariots et les fichiers manuels ! –, je suis entré à la BRI par cooptation. Grâce à quelqu’un qui était en place dans le service depuis la création de la brigade. J’ai d’ailleurs remplacé un Corse qui partait au service des voyages officiels. Et je n’ai plus bougé jusqu’à mon départ à la retraite. Je suis passé de l’enfer, les archives, au septième ciel, la BRI. Elle a été comme une deuxième famille. Étant Corse, vivre à Paris ne me plaisait pas, mais je suis resté, pour la BRI. J’aurais, à certains moments, pu être nommé en Corse ou me rapprocher de ma famille, mais cette ambiance me plaisait et compensait la grisaille de Paris… »

Le danger…

Comment ne pas l'évoquer ? Sur le terrain, la proximité du danger fait grimper le stress. Chacun sait qu'il risque sa vie, qu'un jour ou l'autre il aura à affronter ça, la mort d'un copain, une mauvaise blessure, le contrecoup d'un tir létal. Lorsque le sujet arrive sur le tapis, la plupart des gars le balaient d'un revers de main. Non pas qu'ils jouent les fiers-à-bras ou se réfugient derrière une fausse indifférence, mais parce que c'est une donnée qui est intégrée et à laquelle « ils ne pensent pas tous les matins » comme le dit Sébastien D., qui, en deux ans de BRI, a failli se faire écraser par une voiture conduite par un voyou lors d'une interpellation. Et qui a essuyé des coups de feu sur une autre opération ! Selon Patrick H., « il est moins dangereux d'être à la BRI que d'être dans un car de police-secours et de débarquer en plein milieu d'un braquage où vous êtes en tenue, et tout le monde vous repère. Pour moi qui suivais pas mal de malfaiteurs, si une interpellation était bien menée, avec l'effet de surprise, le risque n'était pas énorme, même si souvent ça ne se passait pas comme on l'aurait voulu ».

En outre, on est tenu de faire la différence entre les deux cas classiques d'intervention de la BRI. Le ressenti du danger n'est pas exactement le même quand le travail se fait en tenue civile ou « en noir ».

« En civil, si on est dans l'obligation de tirer, c'est qu'on est dans le cas de légitime défense. On effectue alors un tir instinctif pour sauver sa peau,

celle des copains ou celle d'un passant. C'est un geste auquel on ne réfléchit pas, du moins à chaud, souligne Étienne V. En revanche, lorsque j'agis en tant que tireur de haute précision, je suis moins exposé à titre personnel, mon rôle étant de garantir la sécurité de ceux qui comptent sur moi : l'équipe d'assaut, les varappeurs ou les otages. Si je tire, c'est que j'en ai reçu l'ordre, la notion de légitime défense est de ce fait détachée de mon action et je n'ai pas l'impression de courir un danger, du moins directement. »

En théorie, le risque existe forcément, parce que la BRI n'intervient que sur des gens dangereux.

« Sur une année – sans compter les interventions contre des terroristes –, on interpelle plus d'une centaine de personnes à leur domicile. Cela veut dire qu'on a plus d'une centaine de chances de se faire tirer dessus, souligne Frédéric B. Mais, somme toute, on se fait très peu tirer dessus par rapport au nombre d'interpellations. Il y avait plus de fusillades au début de la BRI, à une époque où les fonctionnaires étaient moins bien équipés donc moins protégés. »

Et les conditions d'exercice des missions moins strictes peut-être, ce que confirme Jean-Louis Fiamenghi qui a vécu tous les drames de la brigade : « Cela se passait rue de Charenton. Une équipe de braqueurs avait "tapé" un commerçant juif. Un matin, on est appelés par une BT (brigade territoriale transformée plus tard en DPJ) qui avait un tuyau sur les gars et avait besoin de renfort pour les serrer. Il fallait faire vite pour monter l'opération et sans doute qu'on a péché par un manque de préparation et de concertation avec la BT en question. Au moment d'interpeller, un jeune inspecteur de la 4e BT s'affranchit du top départ (il ne devait pas savoir comment on travaillait) et part direct sur la voiture des gangsters. Notre top intervient dix secondes plus tard et la première chose que voient les collègues de la BRI, à côté de la voiture des braqueurs, c'est un type avec un pistolet ! Ils l'interpellent, le gars se retourne avec son arme, ils tirent…

C’est terrible, ça se passe en deux secondes, un homme est à terre, mort. C’est après cette malheureuse affaire qu’on a été obligés, en civil, de porter les brassards “police”. »

Cela peut être encore parfois très chaud, comme ce matin de mars 2009, dans le XIII^{e} arrondissement de Paris, où Rachid B. et Rémy K. ont dû essuyer plusieurs coups de feu d’un forcené, un schizophrène d’une quarantaine d’années, excellent tireur qui plus est. Leur bouclier leur a sauvé la vie, mais la puissance de l’impact provoqué par du calibre 38 a déformé le Kevlar de la protection pour casser le quatrième métatarse de la main de Rachid B. !

La présence permanente du danger crée une forte solidarité entre tous ces hommes et cet épisode a évidemment soudé Rachid et Rémy.

« On a des souvenirs impérissables à la BRI, car cela met en jeu des problèmes vitaux, raconte François Le Mouël. En tant que chef, vous êtes comptable de la vie de vos hommes et de la vie des gens qui peuvent être exposés à une bavure. Quand on intervenait à 15 ou 20 flics contre une demi-douzaine de truands et que tout le monde était armé jusqu’aux dents, vous priiez le ciel ! »

Mais il n’est pas nécessaire d’être en nombre pour se faire des frayeurs, comme Louis B., qui, après six mois de brigade, vit une scène digne d’un western. Au terme d’une poursuite avortée à moto, il se retrouve, ainsi que le collègue qui fait équipe avec lui, face à face avec le fuyard.

« Il a dégainé un CZ, une arme de poing. On le met également en joue, raconte-t-il. Mon camarade ne tire pas, moi non plus. Finalement, le type jette son arme, on le maîtrise et on lui passe les menottes. Quand j’y pense aujourd’hui, j’ai l’impression que ce moment a duré une éternité. En fait non, simplement une ou deux secondes où on est figés, à se demander ce que l’autre va faire. Personne n’a tiré et ça valait mieux car on était en civil, sans gilets pare-balles. »

Tirer sur quelqu'un, cela paraît facile. Enfin, du moins, au cinéma ou dans certaines séries télévisées où chaque minute ou presque est ponctuée de coups de feu. Un seul flic de fiction peut aligner deux ou trois personnes dans la foulée, après quoi il rentre au service ou chez lui, avec la bonne conscience du devoir accompli. Rarement, on va nous montrer les suites de ce jeu du gendarme et du voleur aux conséquences mortelles.

« Dans l'affaire de Charenton, raconte Jean-Louis Fiamenghi, le policier de la BRI qui a abattu le collègue de la 4e BT ne s'en est jamais remis. C'était un dur pourtant, du moins il en donnait l'apparence, il avait été parachutiste ; mais en même temps, il était très introverti, un taiseux. Cependant, sur les affaires, on pouvait se fier à lui les yeux fermés tant il paraissait indéboulonnable. Après ce tir malheureux, il s'est effondré, il est tombé dans l'alcool et la déprime, il est même devenu carrément fou. Son histoire a inspiré le film *MR 73* d'Olivier Marchal avec Daniel Auteuil. Moi, j'étais sûr qu'il s'en sortirait, comme quoi, on est finalement doublement masqués… »

La mort…

En 47 ans d'histoire, la BRI a perdu trois hommes en opération : parmi eux, Roland Linck, tué par balle le 3 décembre 1980. Jean-Louis Fiamenghi, encore une fois, était là.

« On était sur une affaire de braquages de bijouteries, en opération "retour". L'OCRB était venu se raccrocher à nous parce qu'ils avaient une partie de l'affaire. On interpelle donc de concert avec eux. Les truands utilisaient une Austin. J'interviens du côté droit avec des collègues de l'Antigang et un autre de l'OCRB. Mais les portes de l'Austin sont bloquées de l'intérieur. Sans temps mort, on casse la vitre à coups de crosse et quand on arrive à ouvrir la portière, l'un des truands lance une grenade dégoupillée qui roule sur le goudron. "Grenade !" hurle Jean-Yves Toumit, un collègue de l'Antigang qui a le courage de la saisir et l'envoyer au-dessus d'un mur SNCF, vers une voie déserte. Elle n'explosera pas. Système de mise à feu défectueux. Pendant ce temps, j'extrais tant bien mal le passager de l'Austin tandis que Roland et le gars de l'OCRB essaient de le maîtriser. L'individu se débat en lançant des coups dans tous les sens, avec la tête, les bras et les jambes… Le policier de l'OCRB tient son arme dans une main, mais le chien est relevé. Autant dire que son revolver est armé. Un coup part. Roland est touché au ventre. Dans sa course, la balle touche un autre inspecteur à la jambe. Roland ne tombe pas tout de suite. Il

est là, debout, devant moi, les bras ballants, me fixant avec ses yeux écarquillés dans lesquels je crois discerner de l'étonnement, comme s'il cherchait à comprendre ce qui lui arrive. Je n'oublierai jamais son regard, comme ces mots qu'il prononce. Les derniers.

— Merde, je suis touché… Je vais mourir…

— Arrête, Roland…

« Je ne dis rien de plus. Pas eu le temps, juste celui de tendre les bras alors qu'il s'effondre. Touché au foie, Roland sera évacué vers l'hôpital Boucicaut où il rendra son dernier souffle, moins de deux heures après l'interpellation. »

Et la suite, comment la gère-t-on ?

« On n'est jamais prêt à ça, c'est sûr, mais contrairement à mon collègue de la BRI qui finira dans l'alcool après avoir tué accidentellement un collègue de la 4e BT en le prenant pour un voyou – l'inspecteur Jacques Pottier, âgé de 26 ans –, j'ai mieux surmonté. J'avais sûrement un affect moins développé que lui et je n'ai pas connu la déprime. Mais il faut rester humble. En cas d'échec ou de gros coup dur comme ça, j'ai la faculté de couper net, de cisailler plutôt que ressasser. Je peux exprimer mon émotion mais je suis aussi blindé, c'est l'école militaire qui m'a formé à ça, à la rude école de la solitude en groupe. »

Jean Vrindts, cela a été dit plus tôt, a été tué par balle le 14 janvier 1986 rue du Docteur Blanche à Paris, lors de la fusillade avec le gang des postiches.

Gérard Marlet est décédé dans un accident de la route, alors qu'il était en service, le 13 juin 1986.

C'est sans doute peu, compte tenu du nombre d'affaires traitées par la BRI et du degré de danger auquel elle expose ses membres – surtout avec la menace du terrorisme jusqu'au-boutiste des islamistes –, mais c'est toujours trop.

Les fantômes de Linck, Vrindts, Marlet, ainsi que celui de Christian Caron, un ancien de la BRI tué lors d’un assaut avec le RAID, le 31 août 1989, planent et planeront à jamais dans les couloirs tortueux du 36, quelle que soit la destinée des vieux bâtiments désaffectés du quai des Orfèvres. Les gardiens du temple sont là pour entretenir la flamme.

L’amitié, le clan

Chacun est conscient qu’un jour, il pourra sauver la vie d’un autre. C’est un sentiment très puissant, renforcé par le fait qu’inévitablement les policiers de la BRI passent énormément de temps ensemble.

« C’est un peu comme si on avait deux familles. Celle de la maison et celle du 36, peut-on aussi entendre. Des liens très forts se tissent entre nous, on s’en raconte des choses lors de ces longues nuits à planquer dans une voiture… »

Une vraie fraternité transpire de ce service. C’est, au-delà de l’esprit de famille, une forme de fonctionnement clanique.

« C’est, écrivait François Le Mouël, de tous les services de la police judiciaire, le plus difficile et le plus exposé mais c’est, de tous les commandements que j’ai exercés, celui qui m’a marqué le plus profondément… Un travail collectif, fondé sur la fraternité, l’amitié, la solidarité entre les hommes… »

Un esprit né dans les années 1970 et qui perdure depuis. Sans jamais faiblir. « Quand j’avais quelqu’un à recruter, j’éliminais moi-même la moitié des candidats sur des critères objectifs : trop jeune, trop vieux, trop nerveux, raconte Robert Broussard. Je passais ensuite les noms des autres à mes hommes pour qu’ils se renseignent sur les candidats. L’élu n’était pas choisi par moi seul, mais coopté par le service. C’était un noyau d’hommes

animés par la même passion, le même besoin d'action, d'amitié, bref d'envie de vivre ensemble, confrontés aux mêmes difficultés. C'est ce que je recherchais et pendant tout le reste de mon parcours professionnel, je n'ai jamais retrouvé cette ambiance spécifique à la BRI. »

Pour Jean-Louis Fiamenghi, qui a commandé un GIPN (Groupe d'intervention de la police nationale) en Nouvelle-Calédonie et le RAID par la suite, « les unités d'intervention, c'est l'état d'esprit de la bande, c'est votre famille. C'est un ressenti qui nous renvoie à l'enfance, à l'époque du "croix de bois, croix de fer", du jeu des gendarmes et des voleurs… De l'extérieur, c'est difficile à comprendre mais, on le sait aussi, les gens qui mènent une vie ordinaire fantasment beaucoup sur cette ambiance et sur nos histoires… »

Tous les anciens de l'Antigang gardent un souvenir particulier de leur passage « dans la famille ».

« Il y a ici une vraie solidarité de terrain, rapporte Jean-Jacques Herlem, patron de la BRI en 2002-2003. Il y a énormément de discipline et de collectif. On vit des choses à part dans le banditisme et dans l'intervention. On a un peu l'impression de faire un métier unique. C'est normal d'ailleurs, tous les services ne peuvent pas travailler comme ça. »

Beaucoup, de nombreuses années après, aiment à venir au repas de fin d'année, une tradition très forte à la BRI. Roger Stella, « P'tit Roger », n'a manqué ce dîner qu'une fois depuis vingt ans qu'il est en retraite. À chaque fois, il quitte son île de beauté pour l'occasion.

Pour souder encore plus ses hommes, François Le Mouël, lui, avait instauré, une fois par an, une journée vélo : « La première que l'on ait faite, c'était Paris-Rouen. Il y en avait qui priaient Dieu pour qu'on ne leur trouve pas de bicyclette ! On partait tôt le matin, escortés par quelques voitures qui ouvraient la route, ma femme et mes filles installées dans la camionnette avec le saucisson et le vin rouge. »

On imagine volontiers la scène de ces supers flics en goguette sur les routes de Normandie !

La bouffe « *made in* Broussard » dans l'esprit d'une troisième mi-temps de rugby, organisée après une affaire réussie, est aussi une incontournable coutume maison. Après l'excitation du démarrage de l'affaire, l'angoisse des jours ou des semaines passés à attendre que le lièvre sorte de son terrier, la perspective de l'affrontement, la crainte toujours présente de la « casse », arrive l'euphorie de l'affaire réussie sans dommages (du moins pour les policiers et les tiers). La nécessité d'évacuer le stress, le trop-plein d'adrénaline et de partager aussi, selon Le Mouël, le sentiment légitime de fierté d'y être arrivés. Des troisièmes mi-temps qui se prolongent et ne sont pas, elles non plus, toujours du goût des familles.

« Les épouses ou les compagnes, dit Jean-Louis Fiamenghi, ont parfois du mal à comprendre que, après des semaines de vie de famille en pointillé, de promiscuité avec les collègues, on n'arrive pas à se séparer tout de suite et à rentrer chez nous… Mais c'est comme ça, je ne pense pas qu'on puisse faire autrement. Alors, forcément, parfois, ça casse… enfin pas avec mon épouse, c'est une sainte ! »

Malgré tout, l'Antigang est à l'image des groupes humains, les plus soudés soient-ils. Il y a des coups de gueule, des conflits qu'il faut trancher parfois pour ne pas courir le risque de gangrener le groupe. On a beau faire, même les hommes de la BRI restent des hommes.

La BRI, un métier d'homme…

Attention, qu'on n'aille pas laisser dire que les groupes d'intervention en général, la BRI en particulier, fonctionnent sur le mode de la misogynie. D'ailleurs, misogyne vient du grec qui désigne « celui qui n'aime pas les femmes ». Et là…

Pourtant, on a beau chercher, si on excepte les fonctions de négociateurs (ou négociatrices donc), de psychologues ou psycho-criminologues, les femmes sont absentes des rangs, pas plus qu'elles n'apparaissent dans l'encadrement des groupes ou la direction de la brigade.

Pourtant, il y a une femme dans l'histoire de la BRI, Odile Fairise, qui a poursuivi sa carrière comme chef de groupe à la Crim'. Elle a effectué trois ans, de 1980 à 1982, à l'Antigang. Son passage n'a pas donné lieu à des critiques et elle faisait bien son boulot. Quand elle est partie, c'est un homme qui a pris sa place, ensuite l'occasion de recruter une ou plusieurs femmes ne s'est pas représentée.

Probablement et même certainement à cause des tests physiques. Ils sont exigeants et d'un tel niveau que peu de femmes peuvent les encaisser. Varappe, tir de compétition… sans oublier que porter un paquetage de 25 kilos nécessite quelques muscles.

« Il est vrai que, à mon époque, le recrutement à la BRI se faisait alors comme pour tout autre service, témoigne Odile Fairise, aujourd'hui retraitée

et pendant un temps réserviste à la brigade des mineurs de Paris. C'est Broussard qui m'a embauchée et il ne passait pas pour un modèle de féminisme… Mais je venais des Stups où j'avais bonne réputation, c'est pour cela qu'il m'a prise dans la brigade. J'ai été bien acceptée et les collègues m'ont toujours bien traitée, trop gâtée même, car j'étais un exemplaire unique. Pourtant, en tant que fille, je n'apportais rien. Il y avait des femmes dans la police depuis plusieurs années, tout le monde était au courant, y compris les voyous, l'effet de surprise était passé et ils se méfiaient d'un couple qui les serrait d'un peu trop près. À la BRI, j'étais dans le groupe de Gérard Marlet. Avec Christian Lambert en particulier, on préparait le terrain pour les autres. À savoir qu'on récupérait les tuyaux reçus d'un peu partout, des équipes de la BRB, des BT.

« On faisait un premier tri et si le tuyau tenait la route, les autres mettaient en place le dispositif de surveillance. Il n'y avait pas besoin de force physique pour ça. D'ailleurs, en l'occurrence, mon mètre cinquante-quatre était un atout car je passais en dessous de la ligne d'horizon des voyous, ils ne me voyaient pas ! Le travail était donc bien différent de ce qu'il est aujourd'hui, plus ciblé sur l'assistance et les interventions en situation lourde. Là, bien sûr, il faut des muscles et je ne trouve pas extravagant qu'on ait du mal à trouver des filles qui, non seulement, aient les capacités requises mais aussi le goût de faire ce boulot. Pour ma part, j'ai vite été saturée car la planque, la planque et… la planque, dans une bagnole ou un soum la majeure partie du temps, ça finit par être répétitif et réducteur. J'ai demandé à aller à la Crim' où il y a un vrai travail d'enquête. J'ai dû attendre un peu car le patron d'alors, Marcel Leclerc, ne voulait pas de femmes dans son service… »

On se récrie : il n'y a pas plus d'ostracisme anti-féminin qu'ailleurs à la BRI, même si l'on convient que la promiscuité des planques, l'inadaptation des véhicules de surveillance aux éléments féminins, et l'exiguïté des locaux du service qui fait qu'on n'a même pas la place de leur installer un

coin à elles, un vestiaire pour se changer notamment, ne facilite pas leur intégration. La sérénité des lieux serait un peu troublée, aussi, non ?

« C'est connu, admet un ancien, la mixité dans les groupes d'intervention, c'est la porte ouverte à des perturbations et ça peut être lourd de conséquences. »

En somme, femmes dans le nid, zizanie à la BRI.

Comme certains le croient, un jour ou l'autre une femme réussira les tests et intégrera la BRI. D'ailleurs, sur un recrutement d'officiers, il y a eu une candidature féminine. Elle était très diplômée mais n'a pas été retenue car elle n'avait pas encore assez d'ancienneté. Mais la BRI n'est pas interdite aux femmes. Simplement, il faut des femmes avec un profil très particulier, capables de sacrées performances physiques et dotées d'une antériorité dans le domaine judiciaire.

Soyons juste, il y a quand même des femmes à la BRI ou à proximité. La brigade dispose d'une psychologue qui intègre la cellule négociation de la BAC en cas de crise. Elles sont trois, en fait, et se relaient chaque semaine pour tenir la permanence. À la BRI, une policière est affectée à la documentation opérationnelle. En cas de crise, elle intègre le PC opérationnel de la BAC à l'état-major, mais elle n'est jamais en tenue noire sur le terrain.

Et n'oublions pas Josy, la secrétaire du service qui connaît parfaitement la BRI, les hommes qui la composent, et dispose d'une faculté d'adaptation digne d'un policier.

1. Sous-marins. Véhicules équipés de vitres sans tain pour la surveillance.

Conclusion

En 2011, je mettais un point final à ce livre en évoquant la capture d'Oussama Ben Laden, au Pakistan, par les forces spéciales américaines à l'issue d'un raid de quarante minutes. Le chef d'Al-Qaïda s'était cloîtré dans une résidence fortifiée près de la ville d'Abbottabad, à une cinquantaine de kilomètres d'Islamabad, la capitale du Pakistan.

Voici ce que j'écrivais :

« 2 mai 2011. Au petit matin, toutes les radios annoncent la capture et la mort de Ben Laden. Ben Laden, l'ennemi public numéro un à l'origine des attentats les plus meurtriers de l'Histoire, l'homme qui a imaginé l'attaque contre les *Twin Towers* et le Pentagone, le chef d'une armée de clandestins qui a décidé de frapper les États-Unis sur son sol : 2 973 morts de quatre-vingt-treize nationalités et 6 291 blessés !

« Pris au hasard dans la rue, n'importe quel citoyen de France ou d'ailleurs serait capable de décrire précisément ce qu'il faisait le 11 septembre 2001 au moment où, à New-York, les tours jumelles de Manhattan s'écroulaient, percutées par des bombes volantes aux mains d'individus fanatisés, instrumentalisés au nom d'une cause bien dérisoire au regard des dégâts causés. Michel Faury était ce jour-là en planque sur une bande de braqueurs avec la BRB où il était en poste. À l'annonce de la nouvelle, toute son équipe a "décroché" et est rentrée au bureau.

« On ne sait pas pourquoi on a fait ça, mais ça nous paraissait tellement plus important… On regardait les images qui passaient en boucle et, à cet instant, on était convaincus que les braqueurs étaient comme nous, scotchés à leur télé. Cette impression fut vérifiée plus tard quand ces braqueurs-là et d'autres furent arrêtés et confirmèrent qu'ils avaient, eux aussi, lâché leurs méfaits en cours de route, subjugués par ce qui arrivait aux États-Unis. »

« Dix ans plus tard, ce 2 mai 2011, la BRI vaque à ses activités traditionnelles, planque sur une bande de braqueurs de bijouteries, se prépare à passer à l'action, peut-être aujourd'hui, peut-être demain. Ce n'est ni plus ni moins qu'un jour ordinaire. »

2011. On n'était plus si loin de la cavale meurtrière de Mohammed Merah à Toulouse, de *Charlie Hebdo*, de l'assaut contre l'Hyper Cacher de la Porte de Vincennes, de la tuerie du Bataclan et de tous les autres attentats qui ont suivi. Mais tout était dit. Ou presque. Tous les policiers, qu'ils appartiennent aux services de renseignement ou à la PJ, le savaient ou le sentaient : cette vague terroriste allait un jour ou l'autre à nouveau frapper la France. Où ? Quand ? Comment ? Impossible à dire, mais c'était une certitude après de multiples projets déjoués sur notre sol.

À nouveau, car depuis les attentats de 1995, notre pays n'a plus cessé d'être l'une des cibles privilégiées des islamistes, même si ceux d'il y a vingt ans n'ont plus grand-chose à voir avec ceux d'aujourd'hui. Mais les liens, les ramifications existaient déjà et allaient encore se développer. On l'a vu à travers la proximité de Coulibaly et des frères Kouachi avec Djamel Beghal, devenu leur mentor, leur maître à penser, derrière les barreaux de la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis. Djamel Beghal, ancien membre du GIA, ancien pensionnaire – comme Merah et tant d'autres – des camps d'entraînement afghans, avait été condamné pour terrorisme en 2005, déchu de sa nationalité française en 2007, assigné à résidence en 2009 et de nouveau condamné en 2013 pour un projet d'évasion de Smaïn Aït Ali Belkacem, lui aussi un ancien du GIA condamné à perpétuité pour l'attentat

à la station du RER Musée d'Orsay en 1995, à Paris. Djamel Beghal est sorti de prison le 16 juillet 2018 et, dans la foulée, a été expulsé vers l'Algérie où il avait été condamné à vingt ans de prison par contumace, en 2003.

Oui, il y a vingt ans, il y a dix ans, tout était dit ou presque. Si les policiers, pour l'immense majorité d'entre eux, savaient à quoi s'en tenir, ce n'était pas le cas de tous les politiques qui, trop souvent, ont rechigné à débloquer des moyens suffisants pour permettre à nos services de lutter plus efficacement contre ce fléau pourtant annoncé. Mais il y a eu *Charlie Hebdo*, Vincennes, le Bataclan, Nice… Les fous de Dieu ne visaient plus seulement les institutions, mais le premier venu, vous, moi, nous tous.

Aujourd'hui, la BRI n'est plus seulement l'Antigang, elle est devenue, par la force des choses, une unité d'intervention antiterroriste, au même titre que le RAID ou le GIGN. On l'a vu, face au comportement suicidaire des terroristes, l'Antigang a dû s'adapter mais en gardant sa spécificité. Son ADN, ainsi qu'aiment à le répéter les patrons qui se sont succédé à sa tête.

Finalement, pister, traquer un terroriste, quel qu'il soit, quel que soit le temps que cela peut prendre, n'est pas fondamentalement différent que de pister ou traquer un voyou. Une enquête reste une enquête. Seule, désormais, diffère l'interpellation. Dans un cas tout sera fait pour épargner un suspect, parce que le flic de la BRI reste un flic de PJ. Dans l'autre cas, tout sera mis en œuvre pour éliminer au plus vite le terroriste : sa vie contre celle des otages. L'équation est aussi simple que cela.

Pour l'homme en noir, l'assaut, ce moment ultime, aura toujours le même goût, quand la gorge se fait un peu plus sèche, quand l'adrénaline colonise les artères et quand, malgré tout, il faut garder la tête froide, rester maître de ses mouvements, du moindre de ses gestes, moins parce qu'il s'agit de sauver sa peau que celle des autres. N'est-ce pas pour toutes ces raisons que ces hommes nous impressionnent, nous fascinent aussi et forcent notre respect ?

On peut évoluer sans perdre son âme, changer sans se renier. C’est ce qu’a fait la BRI. Il n’y a pas d’entreprise humaine qui n’ait perduré sans accepter cette vérité, cette nécessité.

Allez, le cœur du 36 bat encore ! Le Quai des Orfèvres n’a pas tout à fait perdu son âme. Et il en sera ainsi tant que l’Antigang n’aura pas quitté ces murs, ce nid qui l’a vu naître il y a cinquante-quatre ans.

C’est ici que les gardiens du temple, ces sentinelles de la République, fêteront leur centenaire.

Bibliographie

BROUSSARD Robert, *Mémoires du commissaire Broussard*, Éditions Plon

CANCÈS Claude, *Histoire du 36 quai des Orfèvres*, Mareuil Éditions

LOISEAU Dominique et NAUDY Michel, *Le Dossier noir de la police des polices, L'affaire Loiseau,* Éditions Plon

Les années héroïques de la BRI, aux premiers temps de sa création, en 1964
par François Le Mouël

Une scène classique dans la vie d'une unité de PJ : un « retapissage ». Mêlé à des policiers, un homme suspecté d'être l'un des ravisseurs du banquier Mallet (n° 8) est présenté à un témoin

Voici le fameux camion bâché dans lequel se trouvait le commando qui a neutralisé Mesrine. À gauche, Jean-Louis Fiamenghi, à droite Christian Lambert. (crédit photo FIA)

La BMW dans laquelle Mesrine a été neutralisé par les hommes de Robert Broussard

Un véritable arsenal découvert par les hommes de la BRI au début des années 2000 : armes de poing, fusils d’assaut, grenades… Tout l’attirail du parfait braqueur de fourgons

Surveillance d’un groupe de jeunes braqueurs de bijouteries se déplaçant sur des scooters de grosse cylindrée. Ils seront arrêtés en flagrant délit

Un cliché très rare. La remise d’une rançon filmée depuis un hélicoptère. L’homme de droite est le preneur d’otage. Il sera arrêté quelques instants plus tard

9 janvier 2015, Hyper Cacher de la porte de Vincennes. La BRI engage le feu par la porte arrière sous les tirs nourris du terroriste

Deux opérateurs à côté du bouclier « Ramsès » criblé de balles ayant servi à l'assaut contre les terroristes du Bataclan le 13 novembre 2015. (crédit photo AFP)

2016, arrestation de plusieurs braqueurs de fret. Un type de braquage moins dangereux, plus facile à réaliser et parfois plus rentable que le traditionnel braquage de fourgons blindés ou d’agences bancaires

Entraînements, démonstrations, des moments importants pour un groupe d’intervention. Chaque geste doit devenir un réflexe

Les hommes de la BRI doivent se préparer à toute éventualité, comme celle de touristes pris en otages sur un bateau-mouche. D’où ces entraînements réguliers sur la Seine avec l’aide de la brigade fluviale

Progression en colonne d’assaut, descente en rappel depuis un hélicoptère : chaque semaine, à tour de rôle, les policiers de la BRI répétent inlassablement les mêmes exercices... Le jour J, rien ne peut-être laissé au hasard.
Il en va de la survie des hommes et du succès de chaque mission

Sauf mention contraire, toutes les photos font partie de la collection particulière de la BRI

This file was downloaded from Z-Library project

Your gateway to knowledge and culture. Accessible for everyone.

z-library.sk z-lib.gs z-lib.fm go-to-library.sk

Official Telegram channel

Z-Access

https://wikipedia.org/wiki/Z-Library